
SINGAPOUR – Réunion en personne de l'ICG - Singapour
Samedi 7 février 2015 - 09h00 à 17h00
ICANN – Singapour, Singapour

MOHAMED EL BASHIR: Bonjour à tous. Je vous prie de prendre place pour pouvoir commencer.

Merci beaucoup. J'espère que vous avez passé une belle nuit. Nous allons commencer. Peut-être que vous avez eu l'occasion de visiter Singapour.

Nous allons commencer par notre ordre du jour qu'on a proposé pour aujourd'hui et ensuite, nous allons commencer notre travail.

Nous attendons que l'ordre du jour soit affiché sur l'écran.

Nous avons quelques difficultés techniques que nous allons résoudre bientôt, j'espère. Sur Adobe, on va essayer d'afficher également l'ordre du jour.

Peut-être pour tirer profit du temps que nous avons, nous pouvons commencer peut-être à voir quel a été le résultat des discussions qu'on a eues hier par rapport aux questions auxquels il fallait réfléchir. Puis, à 10 h, nous pouvons commencer à discuter de la proposition et des résultats. Donc, s'il y a des questions...

Après une pause, nous allons passer en revue le calendrier de l'ICG. Ensuite, nous avons la pause-déjeuner et finalement, il y aura un résumé de Manal. Tout cela, on le fera pendant le déjeuner; ce sera un

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

déjeuner de travail. Nous allons parler ensuite de la responsabilité, des téléconférences et des réunions futures.

Y'a-t-il des commentaires par rapport à cet ordre du jour avant de commencer? Je vois qu'il n'y en a pas. Nous pouvons donc commencer notre travail.

Nous allons commencer avec la proposition de la communauté de paramètres de protocoles pour voir quels ont été les résultats des discussions d'hier soir.

JARI ARKKO:

Merci. Bonjour. Nous avons eu une discussion très riche, très constructive. Donc, je vais vous en parler pendant que Milton prend place. Je vais donc vous parler un petit peu par rapport auquel on a discuté hier.

D'abord, nous nous sommes posé la question du type de questions que l'on allait se poser, pour voir quelle était la nature de ces questions. On a établi trois catégories de questions. La première catégorie concerne des questions qui visent à obtenir des informations, par exemple « que veut-on dire par l'IAOC » ou « comment l'IETF envisage la passation de contrat », etc. Des informations, donc, factuelles qui pourraient nous être envoyées pour que l'on puisse mieux comprendre la proposition. Voilà la première catégorie de questions.

Nous pourrions également considérer d'autres facteurs que l'on a traité hier, par exemple « comment envisage-t-on d'avancer avec les propositions? », « quelles sont les étapes à suivre? ».



La deuxième catégorie de questions que nous avons établie concerne des questions nouvelles ou qui visent à obtenir des informations nouvelles, par exemple les trois propositions ont des différences là où on pourrait établir des points communs. Alors, on pourrait, à ce moment-là, demander à la communauté : « pourquoi c'est différent? » et « comment pourrait-on faire pour trouver des points en commun? ». Hier, on s'est posé la question de la proposition de l'IETF par rapport à IANA.org lorsqu'on parle de différents éléments par rapport aux RIRs, par exemple.

La troisième catégorie de questions, c'est là où nous ne sommes pas d'accord avec un élément de la proposition. En tant que membre de l'ICG, nous pouvons être en désaccord avec la proposition d'une communauté; nous pouvons tous être en désaccord avec la proposition. Et bien sûr, à ce moment-là, on serait contre ce que la communauté souhaite faire. Dans certains cas, il sera donc nécessaire de poser ce type de questions avec beaucoup de prudence.

Voilà un petit peu la nature des questions à laquelle nous avons réfléchi.

Ensuite, nous allons passer à la proposition de la communauté des paramètres de protocoles et aux types de questions que l'on voulait poser.

Je ne sais pas si vous voulez, Milton, parler de cela.

[COMMENTAIRE HORS MICRO]



MILTON MUELLER: Chaque fois que je prends la parole, il y aura de la musique apparemment!

Je suis Milton Mueller... J'entends la musique...

Ces Allemands!

Très bien. J'ai envoyé une question à la liste de diffusion. Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de la voir. Une question que j'ai proposée pour le document de la communauté de paramètres de protocoles. Le Groupe de planification de l'IANA n'a pas pensé qu'il était nécessaire de faire une demande formelle pour changer les accords concernant la marque commerciale d'IANA et le domaine IANA.org dans le cadre de la proposition de transition, mais la section 3.A.2 de la proposition des registres disent qu'ils préfèrent que la communauté des numéros d'Internet, que toutes les parties se mettent d'accord par rapport à certaines attentes liées à la marque IANA et à IANA.org.

Est-ce qu'il s'agit d'un élément formel demandé par les autres communautés? Est-ce que l'IETF souhaite faire ce type de demandes?

JARI ARKKO: Il semblerait une question raisonnable vu la situation actuelle, mais il y a d'autres éléments. Cela rentre dans la catégorie de questions nouvelles ou questions pour essayer de trouver des points en commun avec d'autres propositions. C'est un élément que nous avons pu identifier.

Les autres éléments concernent plutôt une demande de précision ou d'informations afin que les informations soient plus complètes.



On a parlé de la situation contractuelle liée à l'IAOC, telle qu'on l'a dit hier. Nous voudrions en avoir plus d'informations et il semblerait logique de poser cette question.

Nous nous sommes posé la question à savoir s'il serait utile pour l'ICG de faire une déclaration ou faire des commentaires par rapport à une amélioration continue des propositions, c'est-à-dire pour que l'on puisse avancer le plus vite possible. Cela pourrait être utile. Peut-être que du point de vue de l'IETF, on croit beaucoup à l'amélioration continue, y compris l'amélioration des contrats.

Ensuite, nous avons parlé de la question de la juridiction. Cela nous a amenés à poser une question assez factuelle dont on a discuté. Il serait intéressant de pouvoir comprendre quel est le rôle de l'IAB dans la prise de décisions en cas de conflits ou de litiges. Si l'on regarde le protocole d'accord, s'il y a des conflits entre l'IETF et l'ICANN, c'est l'IAB qui aurait les compétences pour pouvoir trouver une solution à ce conflit. Ce n'est pas un élément nouveau, cela concerne plutôt un état des choses actuel, mais si on lit les documents de référence, la situation peut être un peu plus claire.

Kavouss a demandé une précision par rapport au rôle de la supervision de la NTIA dans la situation actuelle. Je crois qu'on a fait un commentaire par rapport à cette question de Kavouss en disant que la NTIA ne joue pas un rôle opérationnel dans le cadre du contrat actuel. C'est au moins ce qui concerne la communauté de paramètres de protocoles.

Y'a-t-il des commentaires par rapport à cela?



MOHAMED EL BASHIR: J'ai Lars et puis Alissa.

LARS-JOHAN LIMAN: En ce qui concerne la question sur le groupe qui a fait la proposition des paramètres de protocoles, j'ai le sentiment que nous faisons exactement ce que nous avons dit que nous n'allions pas faire. Je crois qu'il faudrait demander aux deux groupes de coordonner ces éléments entre eux au lieu d'essayer nous-mêmes de le faire.

JARI ARKKO: Mohamed, vous voulez que je réponde?

MOHAMED EL BASHIR: Oui, s'il vous plaît.

JARI ARKKO: Je pense qu'il est raisonnable de se poser la question, car cela concerne le fonctionnement de l'ICG. Nous savons qu'il peut y avoir des écarts, des différences, et nous pouvons demander aux communautés de parler entre elles pour trouver une solution.

ALISSA COOPER: Merci, Mohamed. Je voulais faire un commentaire par rapport à cette question qui a été proposée, cette question proposée par Milton. Il faut faire référence à tout le paragraphe de la proposition des RIRs. Je crois



que là, il n'y a pas une citation textuelle de la proposition et on devrait donc inclure une citation littérale en ce qui concerne le paragraphe concernant la marque IANA et le domaine IANA.org. Je ne sais pas quelle sera la version que l'on va adopter; si c'est de Lars ou une autre version.

JARI ARKKO:

Je voulais faire un commentaire pour répondre à ce qui a été dit hier. Il y a deux aspects dans ce commentaire. D'un côté, on demande à l'IETF de répondre à cela et d'autre part, on arrive à la conclusion que ce n'est pas tout à fait nécessaire alors qu'une autre communauté a trouvé que cela était nécessaire. Donc, on peut demander aux RIRs de dire pourquoi ils considèrent que c'est tout à fait nécessaire.

Je suppose que cela est lié à ce qui a été dit par Lars. La façon correcte d'agir serait de demander aux communautés de résoudre cette question ensemble et de trouver une solution. Il serait utile, peut-être, de faire en sorte que les communautés puissent se mettre d'accord ou trouver des points en commun par rapport à cette question. Mais c'est à la communauté d'en décider. L'important, c'est qu'on puisse trouver une solution, un résultat positif.

MILTON MUELLER:

Si vous lisez la question, en général c'est ce qu'on demande à la communauté de faire. On ne leur demande de faire en sorte que les choses soient compatibles, mais plutôt : « Serez-vous prêt à ce que ces aspects soient compatibles? ». Or, on devrait ajouter que ce dont on discute aujourd'hui, c'est justement la raison pour laquelle un



consensus complet n'a pas été dégagé au sein de l'IETF parce qu'il y avait des écarts d'opinions par rapport à cette question. En ce qui concerne la marque IANA et le nom de domaine de l'IANA, c'était un élément qui a suscité des conflits. D'une certaine manière, la charge de la preuve concerne l'IETF qui devrait ce qui ne devrait pas être fait.

On ne leur dit pas ce qu'ils doivent faire, on leur dit : « Cette autre communauté va faire les choses ainsi. Vous aurez intérêt à faire la même chose ».

RUSS HOUSLEY:

Je crois que l'IETF serait plutôt d'accord, mais la question vise à leur dire : « Il faut que cela puisse se faire pour que la transition puisse avoir lieu de manière positive ».

MOHAMED EL BASHIR:

J'ai Russ Mundy, j'ai Daniel et puis Arasteh.

RUSS MUNDY:

Je voulais mettre l'accent sur ce que vient de dire Liman. Nous devons identifier là où il y a des écarts. Voilà notre fonction. Nous devons identifier d'éventuels conflits. Et c'est un exemple où l'on voit comment deux communautés arrivent à deux situations différentes. Je pense que l'on devrait revenir vers ces communautés. Ne pas dire qu'il y a une communauté qui fait bien les choses et l'autre ne le fait pas. Il faut justement seulement dire que nous avons identifié des écarts entre les propositions et nous demandons aux communautés d'arriver à trouver une position commune sachant qu'il s'agit de communautés différentes



et qu'il serait difficile de dire qu'on a un résultat en commun, car ce résultat en commun, il faut le trouver encore.

Ce n'est pas à nous d'établir le ton des questions pour identifier sur les uns ou sur les autres.

DANIEL KARREBERG:

Russ a dit exactement ce que je voulais dire. Je voulais juste ajouter que nous ne devons pas seulement adresser cette question à la communauté des paramètres de protocoles, mais aussi à la communauté des numéros. La même question.

KAVOUSS ARASTEH:

Vous m'avez appelé par mon nom de famille. Merci beaucoup. Je pense que les collègues qui m'ont précédé ont dit une partie de ce que je voulais dire. La question doit être votée sans dire ce qui n'est pas bien. On doit juste dire qu'on a identifié des écarts dans les approches et qu'il faudrait que les communautés arrivent à trouver une solution. On a la solution proposée par Daniel et par Russ, et l'ICG doit avoir une position neutre par rapport à cela.

MILTON MUELLER:

Je pense qu'on a eu deux propositions très constructives. L'une d'entre elles, c'est de changer le texte. Adresser ce texte aux deux communautés. Une autre proposition, c'est de reformuler, d'envoyer deux questions différentes. Qu'est-ce que vous voulez faire?



JOSEPH ALHADEFF: Merci. Je suis pour cette proposition de s'adresse aux communautés pour leur demander de résoudre cet écart entre – je pense que c'est aux communautés de décider quel est le meilleur résultat pour eux.

MOHAMED EL BASHIR: Alors, je m'ajoute à la liste avant Alissa et Alan. Il me semble qu'il nous faut demander aux communautés de se mettre d'accord et d'atteindre un consensus. Alors, je pense que c'est bien la manière d'agir.

Alissa, allez-y.

ALISSA COOPER: Merci. Moi, j'envoie la même question ici, aux deux communautés.

MOHAMED EL BASHIR: Merci. Alan?

ALAN BARRETT: Au sein de l'équipe CRISP, on prévoit que l'ICG puisse s'occuper des actions nécessaires qui étaient demandées dans une proposition, mais pas dans l'autre. À notre avis, ce n'était pas un conflit, donc j'accepte votre proposition d'envoyer une demande aux deux communautés pour qu'elles travaillent entre elles et pour résoudre ce conflit. Merci.

MOHAMED EL BASHIR: Merci. Y'a-t-il d'autres remarques sur la proposition de la communauté des paramètres de protocoles ou sur d'autres points spéciaux?



Autrement, puisqu'on est avant l'heure, on peut accélérer un peu et passer à la proposition des numéros parce qu'on a des collègues qui vont devoir nous quitter cet après-midi.

Personne ne s'oppose? Bien.

On passe donc à la proposition de la communauté des numéros. Paul?

ALISSA COOPER:

Pardon, Mohamed. J'étais en train de lever la main. Je voulais demander quel est le plan pour ce qui est de ce que Jari a discuté. Qu'est-ce qu'on prévoit de faire pour communiquer ou est-ce qu'on ne prévoit pas de communiquer avec les communautés? Comment compte-t-on suivre?

MOHAMED EL BASHIR:

On a communiqué avec les deux communautés.

ALISSA COOPER:

Mais pas sur IANA.org.

MOHAMED EL BASHIR:

Non. Je suis en train de travailler sur une rédaction alternative que je vais diffuser à travers la liste dans quelques minutes.

ALISSA COOPER:

D'accord. Bien. Je regarderai la rédaction alternative concernant les autres points. C'est bien ça, non? La juridiction, la supervision de la NTIA, tout ce qui concerne l'IETF, c'est ça?



JARI ARKKO: Oui, Alissa, je comprends ce que vous dites, mais je dirais que l'on pourrait classer ces questions dans d'autres catégories. Ce ne sont pas des questions que l'on adresse à la communauté : ce sont des demandes d'informations et des – pas des demandes de considération. Alors, je pense qu'on pourrait avoir des documents [peu clair 0 :53 :30]. Moi-même, je pourrais préparer cette liste et l'envoyer à travers la liste de diffusion de l'ICG pour que l'on discute entre tous de ces points et qu'on puisse ajouter des informations à mesure qu'on avance et qu'on aura d'autres renseignements. Ça vous convient?

ALISSA COOPER: Oui, oui, c'est très bien. Je voulais simplement m'assurer que quelqu'un prenne note de cette action à suivre. Merci.

MOHAMED EL BASHIR: Merci. Alors, on passe maintenant à la proposition des numéros. Paul?

PAUL WILSON: Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris de quoi on parle. Ce sont des questions qu'on a rédigées hier soir.

MOHAMED EL BASHIR: Joe, allez-y.

JOSEPH ALHADEFF: Pendant les discussions d'hier soir, on s'est posé des questions concernant la rédaction du contrat et des précisions dont on pourrait avoir besoin. On se demandait si les RIRs pourraient décider de travailler avec un opérateur de numéros. Donc, s'il pouvait y avoir différents opérateurs de numéros au sein des différents RIRs.

La question est puisqu'on a six communautés et entités contractantes – lorsqu'on compte l'opérateur des numéros –, outre les RIRs, peut-être qu'on doit voir si le contrat ne devrait pas spécifier une juridiction ou alors s'il pourrait être interprété dans six juridictions différentes. Ce qui pourrait avoir des résultats différents, vous voyez. Je ne sais pas si on peut répondre à cette question en ce moment parce que ça dépend de la rédaction du contrat. Mais on pourrait peut-être bénéficier de ces contributions de la communauté pour pouvoir considérer cette question pendant la rédaction du contrat.

MOHAMED EL BASHIR: Alors, peut-être que Joe peut rédiger cette question?

JOSEPH ALHADEFF: Oui, c'est fait. Je l'ai envoyée il y a cinq minutes.

MOHAMED EL BASHIR: Bien. Puisqu'apparemment – ah, Daniel veut prendre la parole. Allez-y.

DANIEL KARREBERG: Je suis un peu dérouté ici. Il y a presque cinq minutes, à peu près, il me semblait qu'on était d'accord pour poser formellement une question spécifique aux communautés des numéros et des paramètres de protocoles sur la propriété intellectuelle et rien d'autre. Mais maintenant que j'ai entendu Alissa et Jari, je ne suis pas sûr, je ne sais pas s'il y a d'autres pistes de travail à suivre pour formuler des questions formelles qu'on devrait poser. D'après les discussions d'hier et de ce matin, il me semblait qu'on allait poser que cette question qui avait été discutée ici. Alors, est-ce que quelqu'un peut m'expliquer ce qu'on va faire?

MOHAMED EL BASHIR: Jari, allez-y.

JARI ARKKO: Peut-être que vous aurez une autre opinion, mais à mon avis, on a qu'une question formelle pour la communauté qui est celle qu'on a déjà discutée. Et puis, on a d'autres petites demandes d'informations supplémentaires qui ne doivent pas être nécessairement envoyées aux communautés. Peut-être que Russ et moi pouvons répondre à ces questions et compléter ces informations que le groupe demande. C'est comme cela qu'on travaille au sein de l'IETF. Les informations de faits ou les statuts des processus peuvent être couverts par d'autres personnes et pas nécessairement les communautés. Mais je pense que c'est plutôt une question interne de l'ICG.



DANIEL KARREBERG: Il me semblait qu'on avait bien fait cela hier soir et qu'on avait conclu cette partie du travail.

JARI ARKKO: Oui, c'est possible. Je ne sais pas si vous voulez rédiger un courrier électronique disant quelles étaient les questions et quelles les réponses? Ça dépend de vous, hein? C'est à vous de décider. Je pourrais très bien vous donner les réponses qu'on a fournies en ce moment, mais est-ce que vous en avez besoin?

MOHAMED EL BASHIR: Milton, allez-y.

MILTON MUELLER: Je pense que Daniel a raison. On a discuté de ces questions hier et on a reçu des réponses satisfaisantes. Mais j'ai dit que je ne voyais pas pourquoi on devrait poser cette question de la juridiction. On ne peut pas demander cela de façon formelle à cette communauté puisqu'ils n'ont pas de nouvelles informations, ils ne vont pas pouvoir répondre. On peut suivre un processus très long et en fait, remettre la date de présentation de la proposition sans nécessairement clarifier la question. C'était en fait un commentaire vague sur la juridiction qui surgit de ne proposition et auquel il faudrait répondre. Je pense qu'il est nécessaire de préciser cela même si ça n'implique pas de modifier la substance de la proposition.



MOHAMED EL BASHIR: Alors, on a Alissa, Jari et Russ.

ALISSA COOPER: Pour répondre à Daniel, je voulais dire que ce serait utile d'avoir un résumé des réponses et peut-être des questions dans un courrier électronique pour pouvoir avoir en noir sur blanc l'essentiel de la discussion. Peut-être que ce ne sera pas dans les procès-verbaux de toute la journée, mais au minimum, je pense qu'on devrait avoir ce courrier électronique. Ce serait utile d'avoir en un seul document la discussion complète. Donc, voilà ce que je pensais.

C'est bien ce que Jari comptait faire, n'est-ce pas? Mais maintenant, Milton, ici, propose une autre possibilité et je ne sais pas si l'on devrait poser une question à la communauté. À mon avis, non, mais... maintenant, c'est plus clair.

Et puis, Jari pourrait rédiger le résumé avant pour que l'on discute par la suite si l'on veut poser cette question à la communauté ou pas.

JARI ARKKO: Je pense que c'est la bonne manière de procéder. Il faut que l'on considère qu'il y a d'autres personnes qui ne sont pas dans cette salle. Si on a des questions concernant le processus, on devrait peut-être les rédiger et les inclure dans notre liste des foires aux questions pour ce que c'est plus clair pour tout le monde.

Je n'aime pas beaucoup cette idée d'envoyer des questions que l'on pose à la communauté à moins que les gens doivent considérer vraiment ces aspects. Donc, je pense qu'on devrait peut-être utiliser

une approche informelle pour ces questions, mais bon, j'attendrai la décision du reste du groupe.

KAVOUSS ARASTEH: Merci. Hier – pardon... vous m'entendez? Il y a un président qui pourrait très bien m'indiquer de parler au micro. Ce n'est pas la peine de me crier ici si vous ne m'entendez pas.

MOHAMED EL BASHIR: Oui. S'il vous plaît, parlez un peu plus fort.

KAVOUSS ARASTEH: Est-ce qu'on peut maintenir l'ordre de la réunion ou pas? C'est la première que je vous vois...

MOHAMED EL BASHIR: Oui. Pardon. Allez-y.

KAVOUSS ARASTEH: J'ai envoyé deux questions hier dont l'une portait sur le chapitre B2, et à la fin du premier paragraphe, on disait que si les sources de politiques identifiées dans l'article ou le chapitre de 2BA expliquaient la différence des questions, on pouvait identifier quel était cet élément pour pouvoir éliminer l'élément de doute et cet élément de supervision du système actuel.



Comment va-t-on remplacer cet élément de supervision? C'est ça, ce qu'on discutait hier. On ne s'est pas qui va superviser; il n'y aura plus de contrôle. Comment va-t-on faire pour compléter cette lacune? Voilà la première question.

Ma deuxième question d'hier correspondait à la partie 2A et c'est une question que je pose dans le paragraphe avant la partie 3A-1 et Paul a dit qu'il n'avait pas le texte devant les yeux et qu'il allait le consulter pour pouvoir répondre à mes questions. Voilà les deux questions que j'ai posées hier et je vous serais reconnaissant si vous pouviez y répondre. Merci.

MOHAMED EL BASHIR: Merci, Monsieur Arasteh. Vous lisiez la proposition des numéros, c'est bien ça?

KAVOUSS ARASTEH: Oui, c'est correct.

MOHAMED EL BASHIR: Alors, Lars et puis Paul si vous pouvez donner une réponse à monsieur Arasteh.

LARS-JOHAN LIMAN : Oui, me voilà. Je parle devant le micro. C'est plus facile de maintenir l'ordre pendant le micro si on parle au micro pour que tout le monde entende ce que l'on dit.

Mon commentaire est que si dans une proposition, il y a des éléments qui sont éliminés, c'est peut-être parce qu'ils ne sont pas nécessaires et ce sont des éléments redondants.

PAUL WILSON:

Je ne suis pas sûr d'avoir compris la question de monsieur Arasteh. Hier, il a bien posé ces questions concernant les parties auxquels il fait allusion du document et je pensais que c'était en fait des informations qui étaient notées par l'équipe CRISP. Donc, je ne comprends pas pourquoi cette question m'est posée.

MOHAMED EL BASHIR:

Alors, monsieur Arasteh, pourriez-vous répéter la question?

KAVOUSS ARASTEH:

Oui. La première question a été répondue par Lars. C'est le fait que peut-être cet élément de supervision n'est plus nécessaire. Cela veut dire qu'en ce moment, on a un élément de supervision, mais s'il y avait une transition, cet élément de supervision ne serait plus nécessaire. Mais moi, je ne suis pas convaincu de cet aspect-là. Pourquoi ne serait-ce plus nécessaire d'avoir un élément de supervision? Donc, vous avez répondu à certaines questions, mais pas à d'autres.

Numéro deux, section trois (3), la question numéro deux appartenait à la partie trois (3) du document. On disait qu'en fait, on avait à présupposer pour savoir quelle était la réalité. Et on parlait de la nécessité de coordonner entre les trois communautés. Je voudrais savoir qui va coordonner entre les trois communautés.



J'espère que mes questions sont claires cette fois-ci. Merci.

MOHAMED EL BASHIR: Paul, allez-y.

PAUL WILSON: Je propose que l'on demande des précisions sur cette question de l'équipe CRISP. C'est tout ce que je peux proposer.

MOHAMED EL BASHIR: Oui. On a besoin de précisions de l'équipe CRISP.

Daniel, allez-y.

DANIEL KARREBERG: Je suis là pas tant que RIR, mais j'ai lu la proposition. Et la réponse aux questions de monsieur Arasteh — des réponses sont dans la proposition, dans le chapitre suivant, au 2B-2. Donc, les questions spécifiques sur l'organe qui va remplacer cet élément de supervision sont en fait dans la proposition, dans les pages 7 et 8. C'est très détaillé.

MOHAMED EL BASHIR: Alissa, allez-y.

ALISSA COOPER: Non, c'est bon. J'allais dire ce que Daniel vient de dire. J'allais essayer de préciser la question.



MOHAMED EL BASHIR: Merci.

Y'a-t-il d'autres remarques? Michael, allez-y.

MICHAEL NIEBEL: D'après la présentation de ces deux tendances et de ces deux parties orientées vers l'extérieure, il y a des questions qu'on a discutées hier et auxquelles on a répondu, mais qui reviennent aujourd'hui à partir des questions qui sont posées.

Donc, maintenant, pour que tout le monde puisse voir ce que ce groupe a accompli dans la gestion de ces deux parties, de ces deux propositions, serait-ce suffisant de lire le protocole? Ou alors, y'aurait-il un résumé ou une présentation qui va être envoyée? C'est ce que je semble avoir compris d'après ce qu'Alissa a dit. Est-ce qu'il y aura un résumé qui va préciser et clarifier les propositions différentes? C'est juste une question ou une clarification dont j'ai besoin pour pouvoir comprendre quelles sont les communications, les présentations qui se sont occupées de ces deux pistes de travail.

JOSEPH ALHADEFF: J'ajoute ici quelque chose d'autre à ce commentaire parce qu'hier, il parlait d'une foire aux questions. Si l'on compte remplacer cet organe des responsabilités d'IANA, on devra probablement apporter des clarifications qui, en ce moment, sont des obligations contractuelles directes. Donc, peut-être on devrait avoir une question et une réponse dans la liste de questions fréquentes.



D'autres parties dans la deuxième question — ce qui est un peu confus, peut-être — est ce qui est répondu à la fin du paragraphe qui est que ces initiatives de faciliter la communication et la coordination devraient être assurées par les communautés affectées à travers des processus indépendants du processus de transition de la supervision. Donc, il pourrait y avoir des informations supplémentaires incluses. Peut-être qu'elles ne correspondent pas à la mission directe du processus de transition, mais qui seraient des informations supplémentaires utiles qui ne correspondent pas à la transition.

Donc, peut-être qu'on devrait pouvoir considérer ces questions ou même en dévoiler les propositions parce que ces informations supplémentaires au processus de transition concernant les trois propositions seraient probablement dans la portée de notre étude de comparabilité entre les différentes propositions.

Donc, il y a des informations qui auraient pu être incluses dans les propositions pour qu'elles soient complètes et que l'on devrait évaluer cet aspect pour voir si les trois propositions ensemble, réunies, sont complètes dans ce sens.

MOHAMED EL BASHIR: J'ai Alissa et Russ Mundy.

Alissa, allez-y.

ALISSA COOPER: Merci. Je trouve que la suggestion de Michael est très bonne.



Je propose qu'une fois qu'on aura fini la discussion sur ce sujet, on se mette d'accord sur la préparation d'un résumé sur, d'une part, les questions qui ont été discutées au sein de l'ICG et qui ont été répondues à la satisfaction de tout le monde et puis voir s'il y a des questions, outre la question que l'on compte poser aux deux communautés, et voir s'il serait convenable de préparer une liste de questions, énumérées dans la deuxième partie, et de faire une annonce de la publication de cette liste de questions pour que tout le monde sache ce qui s'est passé au sein de l'ICG dans cette réunion.

MOHAMED EL BASHIR: Russ, allez-y.

RUSS MUNDY: Je voulais vous mettre en garde ici, il faut que vous sachiez que lorsqu'on reçoit des contributions dans les propositions, il y a des interprétations de réponses aux questions qui ont été posées dans notre appel à propositions et peut-être qu'on n'est pas nécessairement d'accord avec la réponse qui est fournie. Mais si on voulait revenir en arrière, il est probablement que cela n'appartienne pas à la portée de notre mission. Ce n'est pas dans notre portée, à moins que ce soit des incompatibilités ou des lacunes entre les propositions comme résultats de ces propositions.

Alors, si une communauté peut répondre à un paragraphe spécifique de l'appel à propositions; qu'ils vont faire trois étapes et qu'au sein de l'ICG, les membres trouvent que ce n'est pas une bonne réponse, on ne



peut pas recontacter le groupe pour leur dire que la solution n'est pas bonne.

On pourrait peut-être ne pas aimer la proposition en tant qu'individu et participer au sein de la communauté comme individu, mais pas comme membre de l'ICG.

MOHAMED EL BASHIR: Je pense que la suggestion d'Alissa – je pense qu'il y a un consensus par rapport à la proposition d'Alissa. Je pense qu'on pourrait l'adopter s'il n'y a pas d'autres commentaires. Nous pouvons clore la discussion sur les deux propositions ici.

Très bien.

Nous allons donc commencer à parler du calendrier de l'ICG.

ALISSA COOPER: Excusez-moi, Mohamed. Je voulais confirmer avant de poursuivre avec les autres points de l'ordre du jour que tout le monde soit rassuré, que tout le monde soit satisfait et que tout le monde soit d'accord sur le fait qu'on a passé en revue tout ce que l'on voulait dire par rapport aux propositions qui ont été présentées. Je voulais être sûr que nous sommes tous d'accord par rapport à cela.

MOHAMED EL BASHIR: Merci. Je pense qu'on est tous d'accord.

Je pense que nous pouvons continuer et aborder la question du calendrier de l'ICG. Nous avons vu que nous devons nous concentrer sur le ton qu'il nous faudra pour pouvoir accomplir notre tâche et analyser quelles seraient les relations avec les calendriers des autres groupes du CWG et d'autres groupes.

Vous avez la parole.

Joe?

JOSEPH ALHADEFF:

Alissa a soulevé cette question hier. Je crois qu'en révisant notre calendrier, il serait intéressant aussi de revoir le texte associé à ce calendrier pour que l'on puisse avoir une idée complète des possibilités et des événements qui pourraient avoir lieu et comment cela se passerait.

MOHAMED EL BASHIR:

OK. Patrik et puis Daniel.

PATRIK FALSTROM :

Je pense que nous pouvons continuer et dire que l'ICG – nous devons nous concentrer sur le temps dont il nous faudra disposer pour accomplir notre tâche pour faire nos activités, pour faire notre travail et voir quels sont les liens avec les calendriers des autres communautés, comme celle du CWG et non pas commencer à parler des interactions sur le CCWG ou le CWG ou quel type de conclusion nous pouvons tirer des dates que le CWG nous a communiquées.



DANIEL KARREBERG: Je suis tout à fait d'accord avec Patrik. Je propose la structure suivante pour nos discussions : tout d'abord, voir s'il faut des changements dans le temps qu'il nous faudra pour travailler, une fois qu'on aura reçu les propositions des communautés opérationnelles. Nous avons un plan sur lequel nous nous étions mis d'accord à Londres. Avons-nous besoin de changer ce plan ou de changer certaines parties de ce plan?

Une fois que l'on aura décidé cela, il faut décider s'il nous faudra plus de temps, la même quantité de temps. À mon avis, la même quantité de temps. C'est la première question qu'il faut se poser.

La deuxième question que nous pourrions nous poser, c'est : « Quand est-ce qu'on espère obtenir toutes les informations? », c'est-à-dire quand est-ce qu'on espère la réponse de la communauté des noms?

Est-ce que ce sera au moins de juin ou voulons-nous reporter cette date ou bien voulons-nous procéder même si l'on n'a pas obtenu leur proposition?

Donc, la question est de savoir si nous devons changer notre calendrier à partir du moment où l'on aura reçu toutes les propositions.

MOHAMED EL BASHIR: Merci.

Russ?



RUSS MUNDY: J'ai une question par rapport au calendrier. Maintenant que nous savons que nous avons une question à poser à deux communautés, voulons-nous inclure cela dans notre calendrier? Voulons-nous inclure la possibilité qu'il y ait d'autres questions qui soient adressées à ces communautés ou qui nous soient adressées par les communautés? Et quel est le temps que nous allons consacrer à ce processus? Voulons-nous indiquer cela de manière explicite dans notre calendrier ou pas?

MOHAMED EL BASHIR: Joe, s'il vous plaît.

JOSEPH ALHADEFF: Pour répondre à la première question de Daniel parce que cela peut avoir un impact sur la quantité de temps qu'il nous faudra pour travailler, tous ceux qui travaillent au groupe de travail lié aux noms, y'a-t-il un effort dans ces groupes pour coordonner déjà les propositions existantes? Parce que le niveau d'écart entre les propositions à la fin fera en sorte que l'on est besoin de disposer davantage de temps pour travailler là-dessus.

Si les écarts entre les propositions sont importants, cela va faire en sorte que nous ayons davantage besoin de temps pour les traiter. Donc, le fait que les propositions se mettent d'accord ou trouvent des points en commun, cela aura un impact sur notre calendrier.

Je ne sais pas si c'est quelque chose que l'on pourrait prévoir, mais peut-être qu'il faudrait considérer cet aspect.

MOHAMED EL BASHIR: Alissa, s'il vous plaît.

ALISSA COOPER: Merci. Je me demandais – puisque les gens parlent du temps dont nous avons besoin pour pouvoir traiter les propositions, je me demande s'il ne faudrait pas regarder l'autre partie de notre calendrier où nous avons les quatre mois à venir par rapport au moment où nous nous trouvons maintenant, c'est-à-dire une fois qu'on aura reçu les propositions de noms.

Je pense que la première question concerne les mois à venir et la quantité de temps qu'il nous faudra pour travailler sur les propositions que nous avons reçues sachant que la proposition de la communauté des noms, nous la recevrons au mois de juin. Je crois que nous sommes assez d'accord par rapport à cela. J'aimerais qu'on le confirme. C'est la première question.

Comme Russ Mundy l'a dit, nous allons devoir réfléchir au fait de savoir si on veut fixer un délai pour que les communautés répondent à la question que nous allons leur adresser. Nous pouvons l'inclure ou pas dans notre calendrier, mais la question doit être posée.

Voilà mon premier commentaire.

Et puis mon deuxième commentaire pour répondre à Daniel, dans le calendrier révisé que j'ai préparé, la période de temps qui nous permettrait de recevoir la proposition de la communauté des noms a quelques mois de plus par rapport à la proposition originale. Maintenant que nous avons un peu plus d'expérience par rapport aux



processus de la communauté, nous savons un peu mieux combien de temps ça prend. Nous savons quelles sont les consultations qu'il faut faire, et cetera. J'ai essayé de tenir en compte tous ces éléments dans le calendrier et c'est pour cela qu'il y a un délai un plus long une fois qu'on reçoit la proposition. Voilà un autre point dont il faudra discuter.

MOHAMED EL BASHIR: OK. Daniel?

DANIEL KARREBERG: Merci, Alissa. Ce à quoi faisait référence Alissa, c'est la Version 7 du calendrier et c'est la feuille qui vient après la réception de la proposition de la communauté des noms.

Nous avons alloué un certain délai pour ce travail. Nous avons augmenté un petit peu ce délai qui va de six à neuf mois. Une fois qu'on aura toute l'information.

J'ai dit avant que je suis d'accord pour rallonger ces délais, mais je serais d'accord aussi pour les raccourcir.

MOHAMED EL BASHIR: Je suis désolé, je sais que la diapo n'aide pas beaucoup à comprendre, mais le document est sur notre liste de diffusion.

Wolf et puis monsieur Arasteh.



WOLF-ULRICH KNOBEN : Merci. Je vais répondre à la première question de Daniel à laquelle a répondu déjà Alissa, d'ailleurs. C'est très clair pour moi.

J'apprécie ce changement dans le calendrier et cette flexibilité par rapport au temps après la réception de la proposition de la communauté des noms. Mais si nous regardons la deuxième partie du calendrier proposée, il y a des dates variables et des dates fixes, par exemple si l'ICANN fait sa réunion # 55, ces dates sont fixes. S'il faut faire bouger les dates en fonction de la date de réception des propositions, il y a certaines dates qui ne peuvent pas bouger, comme ces dates fixes.

En ce qui concerne le prolongement de six à neuf mois dans la deuxième partie de ce calendrier, j'ai essayé de comprendre aussi pourquoi en Internet il nous faut une période aussi longue pour évaluer la proposition du CWG.

Je pense que le temps avant la proposition est déjà fixé. Je me demande si on a suffisamment de temps pour discuter de ce qui va se passer avec ces propositions ou quelle sera l'évolution de ces propositions.

C'est mon sentiment. Nous pouvons y réfléchir.

Et puis, il nous faudrait réfléchir également à comment nous pouvons profiter des réunions de l'ICANN qui vont avoir lieu durant cette période. Si on va rediscuter de ces propositions, par exemple. Si c'était avant l'ICANN 54, nous pourrions discuter des propositions avant de conclure notre évaluation par rapport à ces propositions.

Je ne sais pas si cela est nécessaire ou cela est indépendant par rapport aux réunions de l'ICANN.

J'espère que vous avez compris mes questions.

MOHAMED EL BASHIR:

Merci, Wolf.

Je tiens à vous rappeler qu'il y a un lien vers un fichier Excel sur Adobe Connect.

J'ai monsieur Arasteh sur ma liste, Milton et Patrik.

KAVOUSS ARASTEH:

Merci. Tout d'abord, le calendrier que nous avons sous les yeux a été établi à Istanbul et non pas à Londres. Il a été finalisé à Istanbul.

Le calendrier a été ajusté : au lieu du 31 décembre, on a mis 15 janvier. En ce qui concerne les commentaires de la communauté des noms – la communauté des noms n'a pas pu respecter ses dates butoirs. On ne l'a pas changé encore. Dans une téléconférence, nous nous sommes mis d'accord, l'ICG s'est mis d'accord pour envoyer un message à la communauté des noms afin de leur demander de répondre avant le 31 janvier par rapport au délai qu'il leur faudrait pour nous faire parvenir leurs propositions. Et ils ont répondu maintenant.

Alors, comment doit-on réagir par rapport au calendrier qu'ils nous ont fourni? On peut dire qu'on n'est pas d'accord avec la date du mois de juin et qu'on veut la proposition avant. Peut-on leur demander cela? À



moins que leur dise qu'ils ne travaillent pas suffisamment et qu'on mette de la pression pour qu'ils nous envoient la proposition avant... Je ne sais pas si on pourrait le faire à ce stade-ci. Nous avons des alternatives : interne et externe. Il s'agit de deux options. Il y a un certain nombre de questions qui sont soulevées à partir de ces options, et c'est pourquoi il est important de réfléchir à ce stade sur quelle est la position ou voir si l'ICG est en mesure de réagir par rapport au délai qui a été proposé par le CWG. Si on peut l'accepter, s'il faut le raccourcir ou si l'ICG doit attendre jusqu'à ce que les communautés regardent les propositions, répondent aux questions. Voilà les premiers éléments auxquels il faut réfléchir.

En ce qui concerne les deux mois et demi, c'est une autre question. Le calendrier est un document évolutif qui peut être ajusté si nécessaire au fur et à mesure du travail ou de l'évolution du travail interne de l'ICG. On peut le faire en deux mois. Mais ça, c'est une question à part. Abordons les questions une par une.

MOHAMED EL BASHIR: Merci. Milton, s'il vous plaît.

MILTON MUELLER: J'ai regardé un peu la Version 7, qui nous a été envoyée par Alissa, du calendrier révisé. Je pense que, tout d'abord, la division entre l'avant et l'après de la proposition de la communauté des noms est un concept intéressant. Je suis d'accord malheureusement avec la décision d'Alissa d'étendre le processus à neuf mois au lieu de six mois. Je pense qu'il pourrait y avoir un mois ou même deux mois – on pourrait le raccourcir



d'un ou deux mois, mais à ce moment-là, on serait en avance par rapport à notre prévision. Ce ne serait pas trop mauvais, mais on pourrait considérer notre délai comme étant de neuf mois après la réception de la proposition du CWG. Le grand mystère – et cela on ne peut pas le contrôler –, c'est de savoir ce qui se passera ou quand on va recevoir la proposition du CWG.

Je pense que l'on pourrait dire que ce calendrier basé sur l'hypothèse que le CWG nous donnera la proposition avant le mois d'août. Autrement, je ne sais pas ce qu'on pourrait faire d'autre.

MOHAMED EL BASHIR: Patrik, allez-y.

PATRIK FALTSTROM: Merci beaucoup. En général, je suis d'accord avec Daniel sur le fait qu'il faut se focaliser sur notre partie du travail. Le temps qu'il nous faut – ce qui me rend un peu confus, si on regarde le calendrier tel qu'on l'a accepté, je vois certains problèmes au niveau de certaines étapes et je vois différents délais à chacune de ces étapes.

Alissa pourra peut-être m'expliquer, mais quand je regarde la Version 7, je vois qu'il y a une augmentation significative des délais attribués à notre travail. Il y a beaucoup de différences entre la Version 5 et 7. Il est difficile de comprendre ce qui a changé pour la partie du travail qui nous concerne.



MOHAMED EL BASHIR: Alissa?

ALISSA COOPER: Merci. Je reviendrai à votre question dans quelques instants, Patrik. Je voulais d'abord parler des autres commentaires qui ont été faits.

D'abord, il a été dit qu'il y a bien sûr des événements avec des dates précises qui ne vont pas changer. C'est une bonne observation. C'est vrai que les réunions de l'ICANN devraient peut-être être notées à un autre niveau ou sur un côté de la page ou en dessous au lieu de les mettre en parallèle pour que ce soit plus clair que ce sont des dates qui ne vont pas changer et que ça n'a pas d'influence sur les autres dates.

Par contre, ces dates ont été ajoutées au document, pas seulement comme référence pour l'ICG parce que je pense qu'on a bien démontré qu'on est en mesure de prendre des décisions en groupe avant les réunions de l'ICANN et en dehors des réunions de l'ICANN même. Mais je les ai incluses parce que je pense que nous interprétons le calendrier présenté par le CWG comme des jalons importants pour la communauté des noms et que nous pourrions bénéficier d'avoir des discussions au sein des réunions de l'ICANN, en parallèle avec des réunions de l'ICANN et puis de conclure leurs discussions à la fin de cette semaine de réunions publiques ou peu après. Donc, voilà pourquoi les réunions de l'ICANN ont été incluses.

Dans certains cas, il y a un peu plus de temps qui a été consacré aux discussions des groupes dans les [barres] en couleurs pour que les communautés, comme la communauté des noms, puissent peut-être conclure ces discussions dans le cadre de la réunion ou peu après.



Maintenant, en ce qui concerne pourquoi les différentes parties se sont vues modifiées quant à leur durée. On a un calendrier générique qui résulte du point de départ de juin. C'est une période de vacances en général et on n'a pas vraiment considéré ce fait-là dans notre calendrier original. Puisqu'on est en vacances pendant l'été, si on ne commence pas à partir de juin, on devrait considérer la période comme des vacances puisque cela aura sans doute un impact sur notre calendrier.

De toute façon, dans la période des six mois, il y aura sans doute des personnes qui partiront en vacances. Donc, certaines de ces étapes pourraient peut-être prendre un peu plus de temps. Si vous voyez la version originale de notre calendrier, la Version 5, il y a certaines étapes pour lesquelles on prévoyait de prendre peu de temps : un mois de travail de l'ICG ou un mois de travail de la communauté, mais ce n'est pas vraiment réaliste comme attente de prévoir que ce travail prendra un mois si l'on compte les vacances. L'année dernière d'ailleurs, pendant la période des vacances, on a pris un peu de retard. Donc, j'ai essayé de réviser ce calendrier et de fixer des buts plus réalistes, des dates butoirs plus réalistes.

Je pense qu'en outre, il a été difficile pour nous et pour les communautés de travailler ensemble du début jusqu'à la fin d'un processus ou d'une étape en un mois. Donc, peut-être qu'un mois est un peu trop court comme délai. Par exemple, maintenant, ça va faire un mois qu'on a commencé notre évaluation de la proposition de la communauté des paramètres de protocoles. Donc, voilà pourquoi la durée des étapes a changé un peu entre les versions 5 et 7.

Autrement, pour ce qui est des modifications des étapes. Les étapes n'ont pas changé vraiment, c'est juste qu'on a publié la Version 5 du calendrier avant d'avoir rédigé la finalisation de la proposition et le processus de consolidation de la proposition. Donc, j'ai essayé d'ajouter un graphique un peu plus détaillé dans la Version 7 pour montre ce que nous avons maintenant en noir sur blanc pour ce qui est des étapes que nous comptons suivre.

Donc, ce n'est pas pour être incohérente avec les versions antérieures des documents et des calendriers, c'est juste pour vous fournir davantage de détails.

Et puis, pour ce que Wolf-Ulrich disait concernant les deux mois et demi de travail de l'ICG, eh bien, pour certaines de ces étapes en particulier, je pense qu'on a mentionné l'idée d'un mois, de deux mois, trois mois, de deux mois et demi même...

Dans ce calendrier, j'ai essayé de voir si on ne pouvait pas avoir une période de travail au sein du groupe et une autre période de travail avec la communauté où on va leur demander de discuter, par exemple sur ce qu'on disait ce matin, des conflits entre les communautés des numéros et des paramètres de protocoles. Donc, j'ai essayé de représenter notre travail d'une manière qui montrerait que notre évaluation pourrait peut-être se rallonger jusqu'à ce que la communauté nous ait donné les informations pour satisfaire nos questions et nos doutes.

Il y aura certainement des périodes en plein milieu du processus où on ne fera rien parce qu'on n'aura pas les informations nécessaires, mais je pensais que ce serait mieux, peut-être, d'essayer de montrer qu'il y

aurait deux mois et demi entre deux jalons – c'est la barre violette de l'image – au lieu de montrer une période plus courte et puis essayer de représenter le temps de travail réel. Donc, j'ai essayé de couvrir la période complète.

Merci.

MOHAMED EL BASHIR: Merci, Alissa. Patrik veut prendre la parole.

PATRIK FALTSTROM : Merci, Alissa, de ces explications. Pour la plupart de vos arguments, je trouve que c'est exactement ce qu'on devrait discuter. On devrait discuter des étapes, on devrait voir si le calendrier ne devrait pas être indépendant des réunions publiques de l'ICANN, des événements externes, des groupes et voir si on ne pourrait pas avoir des différences dans ce calendrier à cause de tout ça. Donc, par exemple, vous dites que pour être plus réaliste, on devrait peut-être rallonger la période nécessaire pour la révision. Ça peut très bien être réaliste, ça peut être correct, mais je pense qu'on devrait peut-être discuter de cela. En particulier pour les communautés opérationnelles qui ont tellement travaillé pour nous fournir des propositions.

Dans votre calendrier, on dirait que trois mois pour réviser le travail qu'ils ont fait en un mois ou un mois et demi, on va prendre beaucoup plus de temps pour réviser que ceux qu'ils ont consacrés à préparer la proposition. Donc, c'est un peu un changement significatif dans la quantité de travail que nous comptons faire. C'est parfait si les



personnes sont d'accord avec notre nécessité de prendre le temps de discuter, mais on devrait peut-être évaluer cette idée.

MOHAMED EL BASHIR: Wol-Ulrich?

WOLF-ULRICH KNOBEN : Merci. Avant d'aborder ce qu'a dit Patrik, je voulais discuter de cette période avant la présentation de la proposition de la communauté des noms. On a demandé ici comment réagir. On demandait à la communauté des noms de nous donner un résultat de leurs discussions pour voir combien de temps ç'allait leur prendre. Et le calendrier qu'ils nous ont fourni et la date butoir qu'ils nous ont donnée me semblent être raisonnables. C'était assez bien fondé. Ils ont montré que c'était un scénario des meilleurs cas possible. Donc, il y a d'autres conditions, bien sûr, desquels dépend ce résultat. À mon avis, on ne devrait pas trop forcer la communauté des noms pour qu'ils nous fournissent leurs propositions avant la date qu'ils se sont proposée. Donc, on devrait accepter cette date. Pour l'instant, en tous cas.

De toute façon, je voudrais demander à Milton de considérer s'il pense que ce travail pourrait être rallongé encore ou si c'est réaliste, qu'est-ce que cela implique pour nous en ce qui concerne le processus total si la communauté des noms change ses délais.

D'autre part, je dirais que je suis complètement d'accord avec Patrik. Je voudrais que l'on maintienne le calendrier que l'on avait avant : entre six et sept mois, par neuf.



Si on voit la manière de travailler des autres groupes de travail et des autres communautés, ils ont travaillé pendant les vacances aussi; pendant les vacances de Noël, les week-ends... Donc, je me demande si nous-mêmes, nous ne serions pas préparés pour travailler au même rythme pour pouvoir consolider la proposition. Il faudrait qu'on se demande si on est en mesure de travailler au même niveau que les communautés pour la transition IANA. Il faut qu'on leur montre qu'on est prêt à reprendre leur proposition, à travailler dessus de manière immédiate, même avant que la proposition soit remise de manière formelle si on ne pouvait pas être prêt, et conclure notre travail et discuter de tous ces aspects. Il faudrait que l'on soit préparé pour discuter de la nature des points de plus grande importance de chaque proposition.

Alors, Alissa, excusez-moi, mais moi, je ne suis pas si convaincu autant que vous, en tous cas, pour le rallongement des périodes.

MOHAMED EL BASHIR:

À mon avis, il faut qu'on se centre sur notre travail et que l'on essaie d'éliminer cette période rallongée qu'on a dans ce calendrier. Peut-être que la communauté des noms pourrait accélérer un peu son processus si on leur renvoyait un signal positif.

Donc, voilà ce que je pense par rapport à ce que Patrik et Wolf disaient.

J'ai Michael, Manal, Martin, Narelle, Paul, Joe et Daniel dans la queue.

Alors, Michael.



MICHAEL NIEBEL: Je voulais soutenir cette proposition de garder le calendrier original tel qu'il avait été conçu, car je suis d'accord avec les fondements sur la base desquels nous avons préparé le calendrier original. Si le CWG nous avait présenté sa proposition dans les délais prévus, on n'aurait pas dû changer le calendrier sans doute, n'est-ce pas? Alors, ne serait-ce pas un mauvais signal de commencer à rallonger nos propres périodes et de passer de six mois à neuf?

MOHAMED EL BASHIR: Manal? Non?

Maritn, maintenant.

MARTIN BOYLE: Merci.

Comme d'autres, je commence avec les aspects positifs. J'aime bien cette approche d'évaluer combien de temps ça va nous prendre à partir du moment où nous allons recevoir la proposition de la communauté des noms. Mais comme certains de mes collègues, je suis très préoccupé moi aussi par cette idée de passer tout à coup d'un calendrier assez positif, optimiste, qu'on avait en septembre à un calendrier plus pessimiste où en définitive, outre les retards de la proposition de la communauté des noms, rien n'a changé au sein du groupe. Mais je voudrais vous rappeler également qu'il faut que l'on considère quelle sera notre date butoir finale.

En ce moment, la date prévue de présentation de la proposition sera peu après la réunion de l'ICANN de Dublin. Et cette réunion sera



vraiment l'occasion de discuter avec la communauté de la version finale de la proposition consolidée. Je pense que c'est une étape vraiment importante.

Je signale également que bien qu'avec la proposition actuelle, nous avons rallongé le calendrier de travail de six mois à neuf mois. On a également éliminé une période de consultation et cela me préoccupe beaucoup plus. Je sens qu'une fois qu'on aura préparé ce programme consolidé et qu'on en aura discuté avec la communauté, il y aura beaucoup de commentaires qui vont devoir être évalués pour pouvoir modifier la proposition et voir s'ils ont bien été compris et bien été intégrés à la proposition et au programme.

Donc, on a non seulement passé d'optimiste à pessimiste, mais on a également éliminé des étapes dans notre pessimiste. Alors, on est beaucoup plus pessimiste que ce vous croyez simplement dans le rallongement des délais. Alors, oui, essayons de restreindre un peu notre calendrier, de le raccourcir un peu pour assurer que nous essayons de produire des résultats avant Dublin et que nous avons un processus de consultation en place.

MOHAMED EL BASHIR: Narelle, s'il vous plaît.

NARELLE CLARK: Merci, Mohamed.

Je suis d'accord avec certaines modifications au calendrier comme je l'ai dit hier, mais j'ai également dit hier qu'il me semble qu'il est important



d'avoir des dates butoirs réalistes et que nous comptons respecter. Comme j'ai dit hier, on a beaucoup de travail qui, à chaque fois, se prolonge et il faut que l'on saisisse le temps qu'on a. On doit donner des dates réalistes à la communauté et les respecter pour que les personnes respectent les dates spécifiques qui ont été fixées.

D'autre part, certaines périodes sont plus longues parce que, comme Alissa dit, il y aura des gens qui seront en vacances à partir de juin, mais on est une communauté mondiale; il y a beaucoup de personnes qui n'ont pas de vacances en juin. Donc, on a la possibilité de faire plus de travail. Donc, je pense qu'on devrait peut-être éliminer un peu plus de ce temps qui a été prolongé. On peut respecter ces dates de l'ICANN, ces dates de réunions.

D'autre part, on a une longue barre qui dit « Évaluation pour la communauté externe ». Ce n'est pas suffisamment spécifique. Ce n'est pas nécessaire, je pense, dans notre calendrier. Et puis, on a une barre de révision de la NTIA aussi. Je comprends que la NTIA pourrait vouloir faire des évaluations, des essais, mais je ne sais pas si c'est nécessaire. Est-ce qu'on a une interaction avec la NTIA à un moment où on va leur remettre un document X ou Y et interagir avec eux pour qu'ils nous fassent des commentaires spécifiques et concrets? Je ne vois pas vraiment quel est le but d'avoir cette barre.

Dans certains calendriers précédents, on parlait de produire un document qu'on allait remettre à la NTIA et que notre engagement avec la NTIA était qu'ils allaient nous donner leur retour ou qu'ils allaient donner le retour aux communautés. Mais je comprends très bien ce calendrier.



MOHAMED EL BASHIR: Paul, allez-y.

PAUL WILSON: Je suis un peu confondu, moi aussi. Je crois qu'on a fait beaucoup de modifications majeures alors qu'on a toujours exprimé un sens d'urgence à notre processus. Il faut que je vous rappelle quel était le calendrier de travail de l'équipe CRISP.

Ils prévoyaient avoir des téléconférences. Je pense que c'était 14 téléconférences dans une période de cinq semaines, en décembre. Ils ont donc travaillé le jour de Noël, le Jour de l'An aussi, et c'était une période de vacances! Surtout pour l'hémisphère sud. Mais puisqu'on a vu un travail très productif de deux communautés et que leur travail a maintenant été mis en pause pour des périodes qui ont été rallongées, ça va beaucoup les frustrer. Ils vont être déçus sans doute parce qu'ils ont beaucoup travaillé. Donc, je n'aime pas beaucoup ce message qu'on leur donne aux communautés des numéros et des paramètres de protocoles. On envoie un message de période ou de processus moins urgent, en tous cas.

Merci.

MOHAMED EL BASHIR: Joe, s'il vous plaît.



JOSEPH ALHADEFF:

Merci. Je voulais revenir sur ce que disait Martin. C'est vrai qu'on devrait être prêt avant Dublin pour que la réunion de Dublin soit une période de consultation. C'est très cohérent.

Je pense que même si on va prolonger le calendrier, on ne devrait pas le faire après Dublin.

Les communautés des paramètres de protocoles et des numéros ont montré une énorme efficacité dans leur manière de travailler. Et donc, on devrait leur répondre et rétribuer leur travail avec des délais opportuns d'évaluation de leur proposition. Donc, on devrait avoir des périodes un peu plus courtes pour leur être réciproque. Il faut reconnaître que la proposition des noms va générer beaucoup plus de commentaires que les propositions des communautés des paramètres de protocoles ou des numéros, sans doute. Donc, les délais de consultation associés à cette proposition des noms devraient un peu plus long.

En même temps, pour revenir à cette communauté, on devrait peut-être avoir des périodes plus longues. Et je suis d'accord avec Martin que la deuxième consultation ne devrait pas être éliminée. Si on prend plus de temps, c'est pour plus consulter la communauté. Notre travail ne va pas prendre plus de temps, mais peut-être qu'on pourrait consacrer plus de temps à la consultation. Et la consultation est essentielle pour pouvoir atteindre un consensus. Donc, on ne devrait pas prolonger la période jusqu'après Dublin. Je veux qu'on s'assure que l'on utilise cette période de prolongement pour davantage de consultations et pas pour prolonger pendant laquelle on compte travailler.



On a montré que l'on peut être efficace dans notre travail parce que nous aussi, on peut respecter les dates butoirs et les délais prévus.

Si on avait plus de temps, ce serait utile et franchement, ce serait utile de rallonger ces périodes jusqu'avant Dublin pour pouvoir avoir un peu plus de marges de manœuvre pour que la communauté des numéros, s'ils ne respectent pas les délais, arrive à nous donner leur proposition et qu'on puisse l'évaluer.

Donc, je suis d'accord avec Martin que l'on doit utiliser la période de Dublin pour avoir une consultation. Si on arrive avant, eh bien, ils vont nous féliciter. C'est tout. Personne ne va se plaindre.

MOHAMED EL BASHIR:

J'ai Alissa, monsieur Arasteh, Milton et Manal.

Peut-être qu'Alissa peut répondre à certaines de ces questions.

ALISSA COOPER:

Oui. Je prends des notes de ce que vous dites et j'essaierais peut-être de répondre à tous les commentaires dans l'ordre inverse.

Je sens que vous avez beaucoup parlé de Dublin, mais que vous avez été contradictoires.

D'une part, vous dites que les gens aiment des calendriers génériques qui existent – ce calendrier est prévu dans le deuxième tableur du document v7 du calendrier. On commence dès qu'on aura reçu la proposition de la communauté des noms et puis commencé à mettre en



place les différentes périodes temporelles dans les mois qui ne sont pas spécifiques. D'autre part, je ne comprends pas pourquoi les gens voient si cela correspond ou pas à la réunion de Dublin parce qu'on n'a pas de mois spécifiés dans ce calendrier générique. Donc, on ne sait pas si ça va correspondre à la réunion de Dublin ou pas, ce n'est pas dit. Mais si vous avez une idée du point de départ de cette deuxième période et si ça correspond à Dublin, si ça tombe avec la réunion, il faudrait que l'on spécifie cette question. Il faut que l'on complète les différentes pièces du puzzle pour voir si vraiment, on arrive à donner une explication générique des délais nécessaires à partir du moment où on aura reçu la proposition de la communauté des noms sans spécifier quand on compte recevoir cette proposition spécifiquement et voir quel sera le calendrier concret de la communauté des noms et s'ils le respectent.

Donc, je pense qu'on a besoin de préciser un peu ce point-là et puis réviser notre calendrier à partir de cette discussion-là et de cette date. Je pourrais, bien sûr, mettre cette deuxième période de consultation publique encore dans le calendrier qui a été éliminé, sans doute. Et cette période entre mainte et juin pourrait peut-être modifiée. Entre maintenant et mars, on pourrait peut-être refléter ce qu'on avait dit originellement dans le calendrier qu'on avait oublié.

Pour répondre à Joe, eh bien, oui, on peut répondre dans les délais prévus parce qu'on discute des deux propositions qui nous ont été présentées. Sur le calendrier qui avait été publié, on s'était dit qu'on allait compléter cette première étape de l'évaluation avant le 13 février. Et on l'a déjà complétée parce qu'on est le 8 février aujourd'hui ou le 7...? Je ne sais plus.



Alors, ça veut dire que la question qu'on s'est dit que nous allions poser aux communautés était de leur donner une réponse et de leur demander de considérer les différences entre eux avant le 13 février. On est en avance par rapport à la date qu'on avait établie.

Alors, on a bien travaillé. On ne devrait pas se féliciter parce que le 13 février est une date butoir qu'on avait fixée dans le processus de finalisation de la proposition, mais je vais encore modifier le calendrier pour que ces modifications que vous proposez soient reflétées.

Mais nous avons nous-mêmes des dates butoirs à respecter d'ici peu. Et peut-être que la communauté n'aura pas suffisamment de temps pour nous répondre parce que ç'a nous a pris du temps pour leur poser ces questions.

D'autres remarques... Il y a cette question de la révision de la NTIA et des essais qui ont été extraits du graphique du calendrier Version 5. J'ai précisé une partie qui ferait les essais pour toutes les parties prenantes. Je ne sais pas si ce sera des parties externes ou pas, mais ça veut dire que si quelqu'un veut faire des essais, il sera en mesure de le faire; y compris toute personne qui a travaillé au processus. Puisqu'on avait séparé les trois couleurs différentes par communauté. On avait attribué une couleur à chaque communauté. Et j'ai modifié cela : cela ne représente plus chaque communauté par couleur, mais plutôt qui va faire les essais. Voilà.

MOHAMED EL BASHIR:

Daniel, je vais vous donner la parole.



DANIEL KARREBERG: J'aimerais me faire l'écho et attirer l'attention sur quelque chose que vous avez dit. Je pense que nous ne devrions pas changer notre calendrier à ce stade. Ce serait envoyer un mauvais signal, un signal confus par rapport au travail que nous faisons. Et ce serait vraiment un danger pour nous. Je pense que nous devrions essayer de trouver un consensus sur le fait qu'il ne faudrait pas changer notre calendrier, notre plan pour le travail que nous allons faire une fois que nous aurons reçu toutes les propositions.

Il faut bien préciser que ce n'est pas nous, mais plutôt le CWG qui est en retard. Nous n'avons rien fait pour retarder ou pour changer le processus. C'est le CWG qui devait fournir sa proposition avant. Il faut faire passer ce message très clairement. Plus le message sera clair et mieux ce sera pour tous.

Nous devrions donc essayer de trouver un consensus par rapport à cela.

MOHAMED EL BASHIR: J'ai maintenant Arasteh, Milton, Manal, Jari, Wolf and Keith. Et j'espère qu'on pourra clore cette discussion après.

Monsieur Arasteh, s'il vous plaît.

KAVOUSS ARASTEH: Merci.

Tout d'abord, en ce qui concerne le fait de savoir si nous devons réagir ou pas par rapport à la réponse que l'on a reçue du CWG. S'il y a un consensus par rapport au fait qu'il faut y répondre pour leur demander d'être plus efficace. Je pense que le texte devrait être une invitation, un encouragement à le faire. Cela est très important.

À partir des commentaires reçus concernant la première version préliminaire, il y avait plusieurs domaines où on laissait un peu entrevoir qu'on aime poser à la communauté le devoir de répondre. Peut-être qu'on devrait changer cela.

Deuxièmement, en ce qui concerne les consultations publiques, pour rebondir sur ce que Joseph a dit, il faudrait disposer de suffisamment de temps, cela est très important. La NTIA a souligné à plusieurs reprises la nécessité de faire en sorte que la proposition fasse l'objet d'un consensus au sein de la communauté. Il y a eu des commentaires par rapport au fait que le temps n'était pas suffisant, il n'y avait pas suffisamment de temps pour les consultations publiques. Je pense qu'il ne faudrait pas retirer la consultation publique de notre calendrier.

Finalement, je suis surpris du fait que le calendrier a été modifié. Et puis on le change à nouveau alors qu'il y avait une logique pour le changer. Pourquoi retire-t-on aussi vite la proposition de changer le calendrier?

Quatrième point. Les propositions ou la réponse de la communauté des noms sont beaucoup plus complexes et complètement différentes par rapport aux autres propositions de la communauté des protocoles et des numéros. Pour les protocoles et les paramètres, nous avons écouté et nous avons vu qu'il n'y a pas d'élément – on nous a confirmé qu'il n'y



a pas d'éléments de supervision ou de responsabilité autres que ceux qui existent. Ce qu'il y a en place est suffisant.

Dans les numéros, il y a la même situation, même s'il y a un paragraphe à la fin qui fait référence au fait qu'une supervision – il n'y aurait pas de difficultés pour mettre en place une supervision alors que le CWG propose quatre nouvelles entités pour répondre à la nécessité de la transition et la responsabilité. Il leur faut du temps pour réviser tout cela et j'espère que l'ambiance va nous permettre de leur poser nos questions de manière complètement ouverte, sans aucune contrainte, dans un environnement amical pour que tous les collègues puissent faire leurs commentaires. C'est pour cela que je ne vois pas de raisons pour que d'un coup, on change le calendrier proposé et que l'on revienne au calendrier original.

MOHAMED EL BASHIR: Milton, s'il vous plaît.

MILTON MUELLER: Je défends en quelque sort ce calendrier de neuf mois. Je comprends très bien les inquiétudes de Daniel, dans le sens où c'est le CWG qui a pris du retard, mais je pense qu'il y a d'autres éléments à considérer. Tout d'abord, nous partons de l'hypothèse que la proposition du CWG arrivera à temps, mais la question est de savoir s'il s'agit d'une supposition. Donc, si on dit que la cible, c'est Dublin, on fait l'hypothèse que le CWG va nous fournir sa proposition à temps. Mais si ce n'est pas le cas, le deuxième point, c'est que la révision de la NTIA ne peut pas commencer avant la fin septembre 2015.



La NTIA a consacré des ressources considérables pour la révision de ces propositions. Ils nous ont dit qu'ils ne peuvent pas commencer la révision avant le 25 septembre 2015. Il y a la loi.

Deuxièmement, je ne comprends pas très bien ce que veut dire Daniel. En ce sens qu'il serait un danger de perdre la communauté si nous ne pouvons pas respecter nos délais.

Que veux-tu dire Daniel par là? Ça veut dire que la communauté va partir? Je sais que ce sera difficile, mais on n'y peut rien. Ils développent des propositions, nous devons les considérer et puis, il faut attendre que la communauté du CWG nous fournisse sa proposition.

Je pense qu'Alissa a raison que nous devons prévoir une période un peu plus longue, sans les problèmes du CWG.

Même si je suis d'accord avec Daniel sur le fait que c'est un mauvais signal que l'on ferait passer et que ce n'est pas un beau message, en réalité ce n'est pas mauvais. Ce ne serait pas bien non plus de ne pas respecter une autre date butoir. Si nous fixons un délai de six mois et qu'après, on ne le respecte pas, ce ne serait pas bien non plus.

Donc, pour être – je ne pense pas que si l'on fixe un délai de neuf mois, on va prendre neuf mois à le faire. Je crois que l'esprit de ce groupe, c'est de travailler dans les meilleurs délais. Donc, je pense que l'on pourra finir quand même quelques mois avant la date butoir que l'on pourra fixer. Je pense qu'il vaut mieux être prudent et se dire que cela va nous prendre neuf mois et finir avant au lieu de dire que cela va nous prendre six mois et après, ne pas respecter ce délai. Voilà.



MOHAMED EL BASHIR: Manal?

MANAL ISMAIL: Merci, Mohamed. J'aime cette division entre les deux fichiers, les deux feuilles parce que ça permet de mieux suivre. Je dois admettre que j'ai changé d'avis plusieurs fois pendant la discussion. Je suis assez réticente à mettre en place ce que Milton a dit, c'est-à-dire fixer un délai et ne pas le respecter, même si ce n'est pas de notre faute. On peut demander à la communauté du CWG de se dépêcher et puis nous, travailler un peu plus vite. Mais ceci dit, je voudrais attirer l'attention sur le fait que la deuxième consultation publique devrait être incluse à nouveau dans notre calendrier. Je soutiens une approche de compromis. Un compromis qui consisterait à nous focaliser sur le temps dont nous avons besoin pour faire notre travail sans que ce délai soit trop long. Juste un peu plus de temps pour pouvoir bien faire les choses. Et j'attirerais l'attention sur le fait que si le calendrier est partagé avec la communauté, que l'on puisse bien justifier tout prolongement que l'on puisse ajouter à notre calendrier. Parce que si nous disons que nous attendons beaucoup de commentaires par rapport à la proposition de la communauté des noms, cela peut être mieux accueilli par la communauté que si l'on disait qu'il s'agit d'une période de vacances, etc.

Donc, il faut vraiment savoir comment on va communiquer ce changement si on le met en place.

MOHAMED EL BASHIR: Merci, Manal. Jari?



JARI ARKKO:

Je dois dire que je n'ai pas une proposition spécifique en faveur ou contre. Je pense qu'il faut travailler dans les meilleurs délais possible. Vous avez parlé de la frustration de certaines personnes ici parce que beaucoup d'entre nous avons consacré beaucoup de temps, beaucoup de ressources au travail pour essayer de respecter les délais. Et c'est vraiment quelque chose dont il faut tenir compte.

Bien entendu, nous devons prévoir un calendrier qui soit réaliste.

Le troisième élément, de manière générale, je pense que si nous voyons ce calendrier, il faudrait, à un moment donné, essayer d'avancer dans les meilleurs délais possible. Je voudrais proposer que nous analysons vraiment ce que nous pouvons faire entre temps. Nous pouvons travailler sur les contrats. Nous pouvons essayer de trouver des points en commun entre les propositions. Je pense que c'est là, le travail important que nous devons faire. Essayer d'améliorer notre travail et nous focaliser sur cela.

MOHAMED EL BASHIR:

Merci. Wolf?

WOLF-ULRICH KNOBEN :

Merci. C'est la première fois que je vous écoute parler de votre frustration. Je sais que vous pourriez devenir de plus en plus frustré ou déçu...

Mais pour revenir à ce que Joe disait, Dublin serait un jalon important si la proposition du CWG arrive à temps dans le meilleur scénario prévu. Nous devrions autrement séparer le résultat que nous voulons obtenir



pendant les réunions de l'ICANN et les réunions que nous voulons obtenir de manière générale dans notre calendrier général.

Si je regarde la deuxième partie de ce calendrier, après la réception de la proposition de la communauté des noms, j'ai l'impression – et cela indépendamment des dates fixes des réunions de l'ICANN – qu'il y a une raison au fait de se dire qu'après chaque réunion de l'ICANN, nous allons publier quelque chose et l'envoyer après l'ICANN 54 au Conseil d'administration.

Nous devrions réfléchir et essayer de ne pas trop mettre en rapport les réunions de l'ICANN avec certaines activités parce que la question est de savoir si nous attendons qu'après chaque réunion de l'ICANN, il y ait un impact important ou un changement important et il faut absolument que nos communications se fassent après les réunions de l'ICANN. Je ne pense pas. Ces communications pourraient se faire en dehors des réunions de l'ICANN. Les réunions de l'ICANN doivent être utilisées pour échanger, pour discuter, pour aborder des informations. Je pense qu'on devrait réfléchir à cette possibilité.

Je suis d'accord également avec ce qui a été dit par rapport au fait qu'il faudrait revenir sur le calendrier. Je serais en faveur de ne pas prolonger notre calendrier et garder le calendrier que nous avons avant.

MOHAMED EL BASHIR:

Keith, s'il vous plaît.



KEITH DRAZEK:

Merci, Mohamed. Ça été une discussion vraiment difficile et très riche, très intéressante. Bien entendu, il s'agit d'un sujet sensible sur lequel nous allons devoir continuer à travailler. Mais ça vaut la peine de dire que les calendriers, ce n'est pas seulement nous qui choisissons ces calendriers parce que nous sommes un peu à la merci des calendriers ou des délais des communautés opérationnelles.

Les communautés qui nous ont présenté leur proposition doivent être félicitées par le travail fait. Et je veux répondre aux commentaires faits par Paul et nous mettre en garde par rapport à la suggestion – suggérer que la communauté des noms ne travaille pas de façon efficace. Parce que ce ne serait pas la vérité; la communauté des noms a travaillé très activement. Aussi activement que les autres communautés. C'est qu'il s'agit d'un problème beaucoup plus complexe. Ils sont confrontés à un problème beaucoup plus complexe. C'est une communauté différente. Nous avons des rapports différents. Nous avons des besoins différents. Nous avons des inquiétudes et des problèmes différents.

Et je voulais juste nous mettre en garde par rapport au langage que nous allons utiliser et qui pourrait suggérer que l'une des communautés travaille moins efficacement que les autres. Parce que la communauté des noms aura mené à bien un travail beaucoup plus complexe et beaucoup plus long que les autres.

Donc, essayons de ne pas perdre de vue cet élément. Merci.

MOHAMED EL BASHIR:

Merci. Xiagong, s'il vous plaît.

XIAGOND LEE:

Merci. Je voulais faire deux remarques. D'abord, nous avons annoncé un calendrier il y a quelque temps et nous sommes en train de le modifier maintenant. Comment pourrait-on garantir que ce nouveau calendrier va satisfaire la communauté? Il faut que l'on pense à cela de manière très prudente et que l'on soit soigneux ici.

Donc, je suis d'accord avec Daniel aussi. Je trouve qu'il est critique pour nous, c'est essentiel pour ce groupe de considérer cette question.

D'autre part, nous sommes un groupe de coordination. Nous n'avons pas fait la proposition. Il faut que l'on compte sur la communauté et que l'on discute avec eux pour nous assurer que si le calendrier est modifié, on pourra le respecter. Si on doit rallonger les périodes encore, par la suite, nous allons perdre la confiance de la communauté.

MOHAMED EL BASHIR:

Merci, Xiadong.

Je donnerais à Alissa la possibilité de nous répondre avant de conclure cette discussion.

Alissa?

ALISSA COOPER:

Merci. Je voulais essayer de vous demander de conclure cette discussion avec Patrik parce que moi-même, je ne sais plus très bien ce que les gens veulent faire.



Il me semble qu'on peut essayer de voir quelle serait la prochaine étape utile à suivre. Il me semble que pour les propositions que nous avons déjà reçues en janvier, on devrait continuer à avancer avec le calendrier original pour essayer d'avancer autant que possible dans le processus avec ces deux propositions. Alors, nous devrions conclure l'évaluation individuelle de l'étape # 1 et puis consacrer un autre mois à l'évaluation individuelle, qui est la deuxième étape, pour assurer que les propositions soient compatibles entre elles. Heureusement, on a déjà beaucoup avancé avec la discussion à ce sujet et ça ne devrait pas être trop compliqué. Alors, on devrait pouvoir conclure cette partie du travail vers la mi-mars. Donc, comme vous savez, on aura fini avec la première moitié du calendrier si on conclut cette partie du travail en mars, comme je dis.

Pour ce qui est du reste, je ne suis pas sûre de ce que les gens veulent faire. On dirait que tout le monde aime cette version générique où il n'y a pas de dates spécifiques...

MOHAMED EL BASHIR: Adobe s'est déconnecté, il me semble, hein?

On va faire une pause-café de cinq minutes.

Bien. Nous allons faire une pause de 15 minutes et puis nous allons revenir pour essayer de conclure notre discussion sur le calendrier.

Nous allons reprendre à 11 h 10.

[PAUSE]



MOHAMED EL BASHIR: Bien. Vous êtes prêt?

Nous allons essayer de conclure cette discussion du calendrier dans les prochaines dix minutes.

Kavouss, vous voulez prendre la parole?

KAVOUSS ARASTEH: Merci, Mohamed.

Le calendrier original comptait toutes les recettes des propositions présentées avant le 15 janvier. Mais l'une des propositions va nous être remise en juin. Alors, ce n'est pas possible de préserver, de maintenir ce calendrier original. Pour ce qui est de la période de six mois ou de neuf mois, notre présidente proposait une période de neuf mois. Peut-être qu'on pourrait le consulter avec les présidents, avec les vice-présidents de l'ICG... Je ne sais pas si vous l'avez déjà discuté entre vous. Je ne sais pas si vous avez compté les vacances ou pas, mais ce qui est important ici est de reconnaître que le travail, les activités, la charge de travail et la complexité de la communauté des noms sont complètement différents de la complexité à laquelle ont dû faire face les communautés des numéros et des paramètres de protocoles. C'est complètement différent.

Alors, il faut que l'on reconnaisse que si la communauté des noms nous présente une proposition plus complète, ça va nous faciliter le processus. Alors, on devrait peut-être faire des concessions ici et arriver à un compromis et fixer des dates sur la base de ce compromis.



Donc, on devrait être prudent de ne pas revenir en arrière à cause de certains commentaires. On ne peut pas revenir au calendrier précédent.

Maintenant, la communauté des noms vient de nous donner cette date de juin, et c'est un élément important à considérer.

Je voudrais également dire que ce que l'ICG enverra à la NTIA devrait être une proposition complète consolidée des trois communautés. Ça ne devrait pas être une proposition partielle.

MOHAMED EL BASHIR: Merci, Kavouss. Patrik?

PATRIK FALTSTROM: Merci beaucoup. Je voudrais dire aux autres membres de l'ICG qui sont présents ici dans la salle que j'ai discuté au téléphone avec Alissa pendant la pause et on a essayé de résumer et de comprendre ensemble où on en est par rapport aux discussions.

J'essaierai maintenant de résumer ce qu'Alissa et moi avons discuté et ce qui nous semble – je ne parlerai pas ici de confusion : je pense que c'est trop pessimiste de dire qu'on est confondu, mais on devrait peut-être essayer de trouver le sens des discussions.

Les étapes que nous avons pour le processus de finalisation sont celles qu'on avait accordées dans le document qui était la cinquième version du processus de finalisation de la proposition. C'est ce qu'on a discuté. Et certains des documents et chacune de ces étapes suivent des dates qui avaient été accordées.



Et bien sûr, ce sont des dates qui sont claires. Mais comme Kavouss l'a dit, ces dates, ces étapes dépendaient du respect des dates par les communautés. C'était le délai de janvier, la date butoir de janvier qui devait être respectée pour que l'on puisse commencer à travailler et suivre les délais prévus. Ce n'est pas le cas.

Et donc, on a commencé à évaluer les propositions qui nous ont été envoyées. Mais maintenant, on n'est plus en synchronie. Donc, ce qu'on ne voit pas ici, c'est qu'en ce moment, on n'a pas prévu ou on n'a pas vraiment compris où on en est au processus.

On ne peut pas continuer à avancer avant que l'on reçoive la proposition de la communauté des noms.

Alors, Alissa et moi considérons qu'il faut que l'on prenne deux mesures importantes. Peut-être plus que deux, mais deux, en tous cas, sont les principales. Il va nous falloir un peu de travail de préparation pour pouvoir vous aider à avancer, mais en premier lieu, il faut que l'on passe en revue le processus de finalisation pour voir quelles seraient les étapes qui peuvent être suivies pour chacune des propositions de manière indépendante. Pour que l'on voie ce qu'on peut commencer à faire dès maintenant. Et puis, il va falloir que l'on voie quelles sont les étapes qui ne peuvent pas être complétées jusqu'à ce qu'on aura reçu la proposition de la communauté des noms.

Alors, que peut-on faire à partir de maintenant sur la base des propositions des communautés des paramètres de protocoles et des numéros et qu'est-ce qu'on devra remettre jusqu'à ce qu'on aura la proposition de la communauté des noms.



D'autre part, chacune de ces étapes, par exemple l'étape # 3, qui sont la révision de la proposition préliminaire entre le 13 mars et le 19 juin pourrait être modifiée. On va dire que ce sont des dates calendriers, mais combien de temps ça nous prendra dans la pratique? Quelle est l'attente? Dans le cadre de la troisième étape, on avait prévu d'avoir une période de consultations publiques. Donc, on avait considéré combien de temps nous allons consacrer à cette période de consultations publiques. On devrait peut-être évaluer combien de temps on compte permettre pour cette consultation publique.

Alors, Alissa avait commencé à faire cela en divisant chacune des étapes. Elle a créé de nouvelles étapes plus détaillées.

Alors, le premier point de travail est d'évaluer combien de temps nous allons consacrer à chacune des consultations publiques puis il faut que l'on voie dans le détail quelles sont les étapes spécifiques que nous allons suivre.

Une fois que l'on aura fait cela, on pourra discuter de la réponse à la question de Daniel : « Est-ce qu'on devrait toujours avoir un calendrier pour les étapes de travail de l'ICG? Est-ce que ce que calendrier était trop ambitieux dès le début et il devrait être plus réaliste? ». Alissa a ajouté plus de temps parce qu'elle trouvait que oui. Certaines personnes dans la salle, comme Daniel, Paul, etc., ont dit que non, qu'ils trouvaient qu'on devait conserver ce calendrier ambitieux.

On n'a pas discuté de cela pour l'instant, mais on devrait le faire.

En dernier lieu, on devrait intégrer les contributions de la communauté des noms du CWG noms et voir quels sont les calendriers ambitieux,



optimistes et pessimistes de leur travail et on pourra calculer les dates qu'ils ont fournies et puis à partir de ces dates, ajouter les délais de temps qui nous sont nécessaires pour pouvoir conclure nos propres processus.

Donc, on est en train de combiner les différents calendriers; le nôtre, le leur... Et c'est un peu difficile de tout discuter en même temps.

Alors, Alissa et moi-même allons travailler ensemble pour voir les détails du processus de finalisation de la proposition avec le secrétariat pour essayer de créer un plan un peu plus détaillé que ce qu'Alissa a envoyé dans son graphique et pour voir quels délais on pourrait prévoir au-delà du calendrier, au-delà des dates, et puis voir lesquels de ces points de travail doivent être maintenus.

MOHAMED EL BASHIR: Kavouss, s'il vous plaît.

KAVOUSS ARASTEH: Merci. Je remercie et félicite Alissa, Patrik et Mohamed du travail qu'ils ont fait. Mais on a trois communautés. Et le CCWG travaille très bien parce qu'il y a trois différents coprésidents qui travaillent à coordonner ces propositions. Le CCWG a un environnement qui intègre tout le monde. Et plus il y a de désaccords, moins on pourra travailler ensemble. Voilà pourquoi ils ont fait tant de progrès. Parce qu'ils ont coordonné leurs efforts. Et c'est quelque chose qu'il faut maintenir.

Alors, je suis d'accord avec ce que vous proposez, Patrik, de vous réunir avec Alissa et Mohamed pour voir quel serait le nouveau calendrier.

Mais on ne peut pas ici céder les périodes de commentaires publics. On devrait avoir deux périodes de consultation publiques qui permettent suffisamment de temps pour que la communauté fasse des commentaires. C'est essentiel que l'on maintienne ces périodes.

Au-delà de ces périodes de consultations publiques. Vous pouvez travailler pour voir quels seraient les nouveaux délais. Mais voilà les dispositions, voilà mes limitations. Vous devez maintenir ces deux périodes de consultations publiques et permettre à la communauté suffisamment de temps pour faire les commentaires.

MOHAMED EL BASHIR: Patrik, s'il vous plaît.

PATRIK FALTSTROM: Merci, Kavouss. Je précise pourquoi j'ai dit que j'allais me réunir avec Alissa et Mohamed

Lorsqu'on travaille avec le président, il faut que l'on coordonne nos travaux.

Je viens de discuter avec Alissa du fait que le groupe pourrait ne pas être d'accord avec la proposition qu'elle avait faite. Donc, je voulais expliquer que je n'avais pas eu le temps de discuter de cette question avec Mohamed et je voulais donner à Mohamed la possibilité de prendre la parole pour l'expliquer, mais ce n'était que pour cette proposition particulière que je voulais que ce soit clair que je n'avais pas expliqué cela à Mohamed pour qu'il ait la possibilité de faire ses propres suggestions sur ce que j'avais présenté.



Mais bien sûr, lorsque les présidents et les coprésidents de ce groupe publieront un nouveau calendrier, ils auront discuté de la question avant. Ils vont se réunir – nous allons nous réunir puisque je suis coprésident pour pouvoir vous donner des indices clairs et transparents de ce qu'on a discuté.

MOHAMED EL BASHIR:

Merci. On a Mary, Paul, Wolf, Joe, Martin, Keith et Jari.

Alors, Mary.

MARY UDUMA:

Merci. Je voulais dire qu'une partie de ce que Patrik a dit et une partie de ce que je pense, c'est qu'au-delà du travail des coprésidents, il devrait tenir compte de l'expérience qu'on a acquise depuis le début du processus, des leçons qu'on a tirées des discussions qu'on a eues et des difficultés auxquelles on a dû nous remettre à cause de ce calendrier ambitieux.

Des périodes de commentaires publics et consultations publiques devraient être maintenues sans doute. Comme Kavouss a dit, deux périodes de consultation publique seraient correctes et ce serait le minimum de commentaires publics.

En troisième lieu, je dirais qu'on ne peut pas présenter une proposition partielle, consolidée et préparée à partir des propositions des communautés des noms et des paramètres de protocoles. Ce n'est pas possible.



On peut avancer jusqu'à un certain point, mais il faudra que l'on attende jusqu'au moment de recevoir la proposition de la communauté des noms.

Et comme pour les deux propositions qu'Alissa a faites et puis la révision une fois que la communauté des noms aura présenté sa proposition – c'est ce qu'elle avait inclus dans le calendrier – il me semble que c'est un calendrier optimiste. Ce n'est pas aussi pessimiste que vous croyez. Nous avons deux congés, nous avons les vacances d'été et les vacances de fin d'année. Donc, si on tient compte de cela et qu'on le met en rapport avec ce qu'on s'était proposé de faire au début, si on prévoit de consacrer du temps aux périodes de consultations publiques et que l'on considère les critiques qui nous ont été faites jusqu'à présent, je pense que les résultats, quoi qu'ils soient, seront bons.

MOHAMED EL BASHIR: On va conclure la discussion après Jari. Maintenant, Wolf-Ulrich.

WOLF-ULRICH KNOBEN : Merci, Mohamed.

En termes généraux, je dirais que la coordination au sein de l'ICG est bonne, que les présidents et les trois coprésidents font un très bon travail et je suis sûr que la coordination et la synchronisation vont être bien faites.

Par rapport à ce que vous avez proposé Patrik, suivant votre conversation avec Alissa, j'appuie ce que vous dites. Et je voudrais ce soit clair que lorsque vous discutiez des étapes, des prochaines étapes,



des sous-étapes, vous devriez marquer la différence entre les types d'activités correspondantes à chaque étape et aux activités qui ne correspondent pas directement à notre travail, les attentes de contribution, de commentaires...

Ce n'est pas pareil de penser à ce qui ne dépend pas de nous et de penser à ce que nous devons faire. Alors, si nous allons considérer de permettre davantage de temps pour ce que nous allons faire, ce que nous devons faire au niveau interne, il faut que l'on ne donne pas plus de temps. Je ne pense pas qu'il faut que l'on prenne plus de temps pour cela.

Et puis, est-ce que vous avez pensé à être préparé pour présenter une proposition?

MOHAMED EL BASHIR: Patrik?

PATRIK FALTSTROM : J'espère que cela nous prendra une journée ou deux au plus. Alissa a déjà commencé à travailler sur le nouveau calendrier et moi-même suis en train de travailler sur le document du processus de finalisation. Ce n'est pas quelque chose qui va prendre beaucoup de temps, mais on ne va pas pouvoir le finir aujourd'hui.

MOHAMED EL BASHIR: Joe, s'il vous plaît.



JOSEPH ALHADEFF:

On a beaucoup soutenu cette idée de maintenir et de rétablir cette deuxième période de consultations publiques. Lorsque vous voyez le calendrier, il faut espérer que la deuxième partie de l'exercice sur la proposition de la communauté des noms générera beaucoup plus de commentaires et probablement, elle nécessitera un processus plus répétitif que les propositions des autres communautés.

Donc, il faut s'assurer que les calendriers tiennent compte de ces considérations spéciales et de ces nécessités de répéter les processus.

Pour ce qui est de la première partie de la proposition, on devrait travailler en collaboration avec les deux communautés pour assurer que l'on pourra avancer autant que possible puisque ça dépend de nous.

Je sais qu'il y aura des aspects qui vont nécessiter les trois propositions pour que l'on puisse avancer, mais on devrait pouvoir essayer d'avancer autant que possible avec les deux propositions que nous avons.

Mon troisième commentaire, Patrik, est qu'il pourrait être utile de considérer de discuter avec le secrétariat quelles seraient les possibilités, qu'est-ce qui serait réalisable en termes de logistique des réunions en dehors des réunions de l'ICANN. Ce serait peut-être nécessaire d'avoir une réunion qui ne soit pas en parallèle avec les réunions de l'ICANN pour faire notre travail. Je sais que la dernière fois, c'était difficile de prévoir des réunions en dehors des réunions de l'ICANN parce qu'on avait besoin d'interprètes, d'une équipe technique, etc. Donc, on devrait peut-être discuter de cette possibilité aussi.



Finalement, si Alissa et vous pouvez créer une proposition, je vous propose de nous la présenter pour qu'on puisse tout évaluer et aider à conclure ce processus dès que possible.

Donc, peut-être que lundi, on pourra déjà présenter quelque chose et avoir au moins un cadre d'une réponse, même si on n'a pas un document final, mais qu'on aura quelque chose à présenter aux gens pour voir s'ils ont des contributions à faire par rapport aux délais.

MOHAMED EL BASHIR: Martin, s'il vous plaît.

MARTIN BOYLE: Merci, Mohamed. Je remercie Patrik et Alissa de leur contribution. Je pense que c'est très utile de leur entendre dire ce qu'ils expriment. Et je soutiendrai sans doute l'évaluation de Joe par rapport à la proposition des noms. Sans doute, je trouve, moi aussi, qu'on va recevoir beaucoup plus de commentaires par rapport à cette proposition.

Mais ce qui me vient à l'esprit chaque fois est le fait qu'on ait un groupe de coordination et il me semble que si nous exerçons une partie de notre rôle en tant que groupe de coordination, on pourra assurer que certains des aspects les plus évidents qu'il faut que l'on adresse ont déjà été prévus ou que ce sont des questions qu'on a déjà posées, en tous cas.

En même temps, je voudrais signaler que lorsqu'on aura reçu la proposition des noms, on sera en mesure d'avoir une idée assez



équilibrée et d'atteindre un compromis. Nous aurons déjà eu beaucoup de discussions, nous aurons mené beaucoup de discussions.

Et il faut que l'on soit prudent pour ne pas poser des questions à partir de ce moment et qu'on puisse maintenir ce compromis ou ce point d'équilibre. Alors, à mon avis, on a déjà les propositions des communautés de noms et des paramètres de protocoles et donc, on devrait commencer à évaluer ces propositions sachant qu'il pourrait y avoir des questions spécifiques qu'on devrait poser au groupe de travail intercommunautaire qui travaille sur l'extension des noms. On devrait donc considérer, si on voulait leur poser des questions dans ce sens, à partir des autres propositions.

Certains parmi nous suivons de près les discussions qui ont lieu au sein du groupe de travail intercommunautaire qui s'occupe des fonctions de nommage. Et je pense qu'entre aujourd'hui et le moment de finalisation de la proposition de cette communauté, au moins en tant que groupe, nous devrions penser à ce qui est discuté au sein de ce forum.

Peut-être que cela va générer des questions de la part de notre groupe. Peut-être que nous voudrions demander des précisions dont nous aurons besoin à partir de leurs discussions pour qu'au moment de recevoir leurs propositions, on n'aura pas de surprises et en même temps, pour que ceux qui nous préoccupent le plus aient été répondus à partir de leur proposition.

Alors, si on commence à agir de cette sorte, on agira beaucoup plus comme un groupe de coordination que si on commence à travailler uniquement au moment de recevoir la proposition si on attend les bras



croisés jusqu'au moment de recevoir leurs propositions. Cela va déstabiliser notre processus. Merci.

MOHAMED EL BASHIR: Merci. Keith?

KEITH DRAZEK: Merci, Mohamed. Je voudrais développer un peu ce que Joe, Martin et d'autres ont dit. Je remercie d'abord Patrik et Alissa des recommandations qu'ils ont faites. J'apprécie leurs recommandations et leurs suggestions. J'ai déjà écrit sur le chat pour que tout le monde sache ce que j'en pense.

Mais l'un des bénéfices de ces inconvénients de temps de la communauté des noms est qu'au moment de recevoir leur proposition, on aura déjà fait beaucoup de révision des discussions qu'ils ont menées.

J'espère que ce que nous allons recevoir ne va pas nécessiter autant de travail que l'on croit. Je suis d'accord avec Joe qu'il sera nécessaire d'avoir davantage de périodes de consultations publiques pour pouvoir peaufiner leurs propositions. Mais il pourrait y avoir des occasions pour que l'ICG évalue l'efficacité de son propre processus de travail, de ses propres exigences de travail. Peut-être qu'on pourra comprimer des périodes où on s'était élongé un peu pour travailler plus vite, pour pouvoir livrer des résultats à temps. Donc, je pense que si nous prenons cette date de juin qui nous a été fournie par le CWG des noms et commençons à travailler à partir de cette date, les dates que nous



avons prévues originellement pourraient être respectées. Je préférerais que nous ne prolongions pas les périodes ou que nous nous tardions pas plus que prévu parce qu'on pourrait trouver que les délais originels étaient assez bien définis.

Merci.

MOHAMED EL BASHIR: Jari, s'il vous plaît.

JARI ARKKO: Je suis d'accord avec ce qui a été dit. D'abord, je suis d'accord avec la proposition de Patrik. Je pense que c'est une bonne proposition. J'aime particulièrement l'idée d'essayer d'analyser ce que nous devons faire pour avoir une approche plus efficace. Il y a des choses que l'on peut faire en amont pour faciliter notre travail afin que l'on ne soit pas bloqué ou coincé à un moment donné de notre processus.

Cette approche me plaît. Je pense qu'on pourra travailler par rapport à cela. Si on ne peut pas le faire aujourd'hui, c'est clair. Je suis d'accord. Et je suis d'accord avec Joe sur le fait que les périodes de consultations publiques sont très importantes. Et je pense que ces périodes de consultations devraient mieux réparties dans notre ligne de temps et non pas les tenir uniquement à la fin.

Tout le monde travaille beaucoup au sein de communautés et on sait bien qu'il y a des communautés qui ont plus de travail que d'autres. Nous essayons de travailler ensemble. Nous essayons de travailler beaucoup. Je sais qu'on apprécie tout cela et j'espère que la frustration



ne nous amènera pas à formuler des critiques. Nous sommes tous dans le même bateau pour essayer de faire les choses le mieux possible dans les meilleurs délais.

MOHAMED EL BASHIR: Merci beaucoup. Je pense que nous pouvons conclure les discussions par rapport au calendrier.

Derniers commentaires de Michael. Michael, s'il vous plaît.

MICHAEL NIEBEL: Merci, Mohamed. Je suis d'accord avec la proposition formulée par Patrik et Alissa. Je partage l'opinion de Keith sur le fait que nous pouvons essayer d'avancer et de travailler en amont. Et je pense que le groupe pense qu'il ne faut pas mettre la pression sur le CWG pour qu'ils avancent plus rapidement. La question ici qui se pose concerne la communication. Nous sommes en train de faire cet exercice.

Il serait intéressant, puisqu'on va avoir cette séance lundi, de voir ce qui va se passer au cours de cette semaine. Après cette semaine de travail, à quoi on s'attend? Qu'est-ce qu'on attend de cette semaine de travail? Parce que ce serait très très important pour les discussions avec la communauté.

MOHAMED EL BASHIR: Kavouss.



KAVOUSS ARATEH : Merci, Mohamed. Je ne me sens pas tout à fait à l'aise avec la proposition de Keith Drazek. D'un point de vue logique, on ne peut pas avoir le même calendrier alors que l'une des communautés, au lieu de donner sa proposition le 31 janvier, nous la fait parvenir le 31 juin. Ce n'est pas logique. Qu'est-ce qui se passe? Il y a une proposition qui vient beaucoup plus tard. Comment peut-on maintenir le même calendrier? Les gens vont se dire qu'on n'était pas très sérieux lorsqu'on a établi le premier calendrier. Je ne suis pas d'accord avec votre proposition. Je suis désolé.

MOHAMED EL BASHIR: Merci, Kavouss. Je vais essayer de faire un résumé. Tout d'abord, il y a un accord par rapport à la proposition d'Alissa et de Patrik et nous allons donc travailler sur cette proposition pour vous présenter un calendrier révisé après avoir analysé les différents éléments dont on a parlé. Nous allons donc réviser ce calendrier et vous le présenter. Il nous faudra peut-être quelques jours avant de pouvoir vous présenter une version révisée de ce calendrier.

Nous pouvons maintenant conclure le traitement de ce sujet sur notre ordre du jour et passer maintenant à l'analyse des commentaires publics. Comment doit-on procéder pour traiter les commentaires publics?

Manal va nous parler de ce point de l'ordre du jour qui va s'étendre jusqu'à 12 h 45.

Manal, s'il vous plaît.



MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup, Mohamed. Je tiens à vous dire que j'ai eu hier des discussions informelles avec Daniel, Mary et Hartmut. Nous sommes convenus de ne pas consacrer trop de temps au débat sur ce sujet. Nous allons très brièvement vous présenter la situation actuelle. On va vous présenter – je sais qu'il y en a qui ne peuvent pas suivre la discussion sur la liste de diffusion et puis nous allons essayer de voir quelles seront les étapes à suivre pour désormais.

Bien entendu, n'hésitez pas à me poser des questions si vous voyez qu'il y a des écarts par rapport à ceux dont on a parlé hier.

Jusqu'à maintenant, on s'est mis d'accord sur le fait que nous allons respecter les processus mis en place par les communautés opérationnelles et ne pas remplacer leurs contributions avec nos propres critères et que nous devrions éviter de donner l'impression que nous sommes à une commission de recours ou d'appel. Nous devrions également éviter d'être bloqués dans un processus trop complexe.

Nous nous sommes mis d'accord pour recevoir directement les commentaires de la communauté. Il faut maintenant réfléchir à la façon dont nous allons traiter ces commentaires. Il y a eu plusieurs approches qui ont été présentées dans la liste de diffusion. Soit on transmet ces commentaires aux communautés opérationnelles concernées, soit on organise un forum public de l'ICG disponible pour que les communautés opérationnelles et la communauté en général puissent faire un suivi de ces commentaires. Bien entendu, si les communautés opérationnelles souhaitent répondre à ces commentaires.



Je suis en faveur de la première approche. Je vais présenter les avantages et les inconvénients de ces approches et puis Daniel vous parlera de la deuxième approche.

Je considère que le processus doit être prévisible et cohérent et uniforme en ce qui concerne les commentaires reçus. Si nous ne faisons que retransmettre ces commentaires et les envoyer aux communautés opérationnelles concernées, ce processus sera un processus équitable pour tous les commentaires, notamment parce que nous allons, à ce moment-là, recevoir les commentaires de manière directe.

Je crois également que ce processus serait géré au sein de la communauté et nous pourrions faire un suivi de ces débats et en tenir compte au moment d'assembler notre proposition.

Je vais maintenant donner la parole à Daniel si Mohamed me le permet.

DANIEL KARREBERG:

Sur la liste de diffusion, je suis contre toute procédure pour traiter les commentaires que nous recevons. La raison pour laquelle je m'y oppose, c'est parce qu'une fois qu'on recevra la proposition de la communauté des noms, nous allons recevoir davantage de commentaires, beaucoup plus de commentaires que ceux que l'on a reçus jusqu'à maintenant. Et beaucoup d'entre vous ont fait allusion à cet aspect. Et il y a la possibilité que nous recevions des centaines de commentaires qui pourraient discréditer, retarder notre processus et qui ont pour objet de discréditer ou retarder notre processus.



Si nous établissons une procédure pour traiter chacun de ces commentaires, nous allons augmenter les possibilités de porter préjudice à notre processus. Je pense que nous n'en avons pas besoin.

Il ne faut pas établir une procédure pour pouvoir établir ces commentaires, car notre mandat, la portée de notre travail n'est pas celle de répondre à des commentaires ou de mettre en place des périodes de processus de recours. Notre mandat consiste à produire un document qui soit acceptable pour les acteurs concernés et pour la communauté en général.

Permettez-moi de répondre à ce que Jean-Jacques et d'autres ont dit sur la liste de diffusion. C'est pour cela que je pense qu'il est important d'en parler. Et mon objection par rapport à toute procédure que l'on pourrait établir – nous nous sommes mis d'accord sur le fait que Manal allait vous présenter son idée ou l'approche qu'elle soutenait. Mais moi, je voulais proposer de ne pas mettre en place cette approche, car je pense que c'est la meilleure façon d'agir. Et je m'en rends compte.

Je suis assez d'accord avec l'idée de remercier les gens pour leurs contributions pour essayer de faire participer les communautés concernées afin de nous assurer que nous tenons compte de tous les éléments.

Ce à quoi je m'oppose, c'est à établir une procédure ou quelque chose de fixe par rapport à la façon dont nous allons traiter les commentaires parce que je pense qu'il y a une possibilité très réelle que ces commentaires que l'on reçoit, la façon dont on les traite puisse avoir des impacts négatifs sur notre travail.



MOHAMED EL BASHIR: Paul.

PAUL WILSON: Je suis d'accord. Je ne crois pas que l'on ait besoin d'ajouter des procédures ou des protocoles. Je m'excuse de poser cette question, mais les forums ICG dont on parle sur ce document, c'est un élément auquel on pourrait souscrire comme une liste de courriers électroniques. Cela veut dire qu'il faut aller vérifier quels éléments nouveaux dans ce forum de discussions.

On peut donc souscrire à un forum ICG pour recevoir des informations. Je pense que ce serait important de demander aux gens de faire un suivi de ce qui se passe au sein de l'ICG. Voilà une suggestion pour que les gens puissent faire un suivi du travail de l'ICG. Souscrire donc à cette liste ou à ce forum.

Merci.

MILTON MUELLER: Comme vous soupçonnez, je ne suis pas d'accord avec Daniel, car cela revient à dire qu'il faut ignorer les commentaires. On dit qu'on ne va pas tenir compte de ces commentaires, car il pourrait y avoir un impact sur ce que nous faisons et qu'il ne faut pas établir une procédure pour les traiter. Cela revient à dire qu'il ne faut pas tenir compte des commentaires.



Ce processus pourrait être plus efficace. Peut-être qu'il ne faut pas reconnaître – chacun de ces messages sont traités un par un. Mais je ne comprends pas trop le message que l'on ferait passer si on acceptait cette proposition.

Tout d'abord, la communauté des noms – personne ne va voir l'ICG comme un élément qui ait la capacité d'altérer une situation qui est extrêmement complexe. Les gens auront tendance plutôt à dire que les communautés vont – peuvent faire quelque chose qui n'est pas bien et qu'ils aimeraient avoir leur voix au chapitre, mais pour les noms, tout le monde a la possibilité de s'exprimer.

La possibilité qu'il y ait un groupe qui domine le processus est vraiment inexistante, à moins qu'il y ait une entente parmi un groupe important de gens. Ce qui serait évident. 50 personnes qui se mettent d'accord pour critiquer, mais autrement, c'est vraiment rare – c'est très rare que cela arrive.

Je pense que le message envoyé aux communautés par cette idée de ne pas tenir compte des commentaires ou par l'idée de ne pas établir une procédure pour traiter les commentaires – je ne comprends pas cette idée. Je ne comprends pas quelle est la menace d'avoir une procédure pour traiter ces commentaires.

MOHAMED EL BASHIR: Kavouss, s'il vous plaît.

KAVOUSS ARASTEH: Joseph Alhadeff était avant moi.



MOHAMED EL BASHIR: Joseph Alhadeff.

KAVOUSS ARASTEH: Merci, Joseph.

J'étais aussi sur la liste de diffusion. J'ai participé à la liste de diffusion. J'ai proposé une voie à suivre plutôt qu'une procédure. Un terrain d'entente. Un compromis. Je suis d'accord avec Milton. Nous ne devons pas être indifférents par rapport aux commentaires qui sont formulés. Cela figure dans notre charte. Peut-être qu'il ne nous faudra pas accuser réception de chacun de ces commentaires individuellement. Cela pourrait être reflété dans la synthèse de nos discussions à savoir que l'ICG a reçu des commentaires.

Permettez-moi de m'arrêter ici et de revenir à l'action à suivre que j'avais proposée ou le plan d'action que j'avais proposé.

L'ICG renvoie les commentaires reçus aux communautés concernées accompagnés d'un texte comme celui qui suit et que j'ai donné à Manal : « L'ICG a reçu des commentaires de la part de X – et là, on met le nom de la communauté ou de la personne qui a formulé le commentaire; on ajoute le commentaire en italique et entre guillemets et on envoie ce texte à la communauté concernée en lui demandant de fournir des précisions, des clarifications ou des réponses en mettant en copie l'ICG pour informations. D'un côté, nous avons appliqué de cette manière une procédure ouverte démocratique et de l'autre côté, nous n'agissons pas en tant que commission d'appel ou de recours et nous n'accusons pas réception individuelle de chacun des messages et nous ne recevons pas une avalanche de commentaires. : nous renvoyons ces



commentaires aux communautés concernées en leur demandant d'y répondre et en mettant en copie l'ICG pour informations. Je pense que c'est un compromis entre les deux approches qui nous ont été présentées. Merci.

MOHAMED EL BASHIR: Merci, Kavouss, de cette proposition.

Joe, s'il vous plaît.

JOSEPH ALHADEFF: Je m'incline plutôt vers la proposition de Manal et pas tellement vers celle de Daniel. Je pense que si on veut envoyer un message de réponse, un message qui va nous être renvoyé par un processus automatique bligatoiyant un reçu de confirmation du message, on peut simplement envoyer une confirmation du message. Mais je pense que si on veut ne pas avoir à transférer les courriers électroniques individuels, on pourrait s'assurer que les communautés s'engagent à réviser leur boîte courriel de manière régulière pour pouvoir suivre les commentaires envoyés. Autrement, il va falloir que l'on ait une obligation fixée. Si les communautés veulent se rapprocher de nous pour nous demander de ne plus leur transférer des commentaires, il va falloir que nous-mêmes fassions un suivi des commentaires parce que nous n'allons pas recevoir ces mêmes commentaires dans notre boîte de courrier électronique.

Ça pourrait être un peu gênant, mais peut-être que ce n'est pas nécessaire d'avoir une réponse personnalisée de la communauté.

Je ne pense pas que Daniel ait proposé de ne pas réviser les commentaires. Bien sûr, on va faire un suivi des commentaires au niveau interne, mais le processus qui m'inquiète est que certains des commentaires pourraient peut-être poser des questions pour lesquelles on aurait besoin davantage d'informations ou même des nécessités d'informations qu'on n'aurait pas détectées nous-mêmes. Donc, peut-être que les commentaires vont soulever des difficultés, des propositions qui ne sont pas complètes parce qu'on a peut-être des inquiétudes qui nous sont manifestées et pour lesquelles on n'a pas atteint un consensus parce qu'on n'a pas vraiment discuté de la question.

Donc, je pense que le processus devrait être une révision interne au sein du groupe pour que l'ICG puisse générer des commentaires de réponses parce qu'on s'est engagé avec nos communautés à répondre à leurs inquiétudes dès que possible.

Mais pour répondre aux commentaires, ça va dépendre des communautés, de décider comment répondre aux commentaires spécifiques des organisations individuelles ou des individus. Mais ça dépend de nous, de voir comment on doit répondre aux commentaires. Peut-être des commentaires qui seront générés par des experts et qui sont générés par des commentaires experts que nous allons réviser.

Alors, voilà où je vois la coïncidence entre les deux processus. C'est un peu de ce que Daniel propose et un peu de ce que Manal propose. Il va falloir que l'on combine les deux pour trouver une approche convenable.



MOHAMED EL BASHIR: Martin.

MARTIN BOYLE: Je m'incline un peu à penser que nous devrions être prudents de cette idée de ne pas trop travailler. On ne doit pas compliquer les processus. Mais je m'inquiète un peu par l'idée que nous pourrions ignorer peut-être des commentaires qui vont nous être envoyés. Il me semble que c'est notre responsabilité de montrer une diligence due qui suive la réception des commentaires qui nous envoyés. C'est-à-dire, nous devons réagir et nous devons montrer que nous réagissons aux commentaires que nous recevons.

Donc, au minimum, je pense que nous devons demander à la communauté de considérer les commentaires, de faire un suivi des commentaires qui sont envoyés et de répondre, si nécessaire, à ces commentaires. On devrait avoir le droit de le faire.

Par la suite, nous aurons nous-mêmes un devoir envers les personnes qui envoient des commentaires et notre obligation sera de considérer si la réponse de la communauté a effectivement répondu à notre besoin d'informations. Autrement, il va falloir que l'on revienne aux communautés, que l'on demande aux communautés de préciser un peu plus la question.

Il me semble difficile de penser à des cas où la communauté ne répondrait pas aux commentaires si on leur demandait de le faire. Comme si c'était nous qui posions les questions.



Le plus important ici est de documenter les résultats aussi. Ce n'est pas nécessairement qu'il faut répondre à la personne qui a présenté un commentaire, qui a publié un commentaire, mais il est essentiel d'appliquer et d'utiliser nos ressources du secrétariat pour pouvoir consolider les commentaires reçus en un rapport et de pouvoir également réunir toutes les réponses à ces commentaires.

J'ajoute quelque chose d'autre ici. C'est quelque chose d'important qui m'inquiète. Et c'est le fait – les personnes qui ont participé au processus, mais qui n'ont pas été les vainqueurs en termes de résultats du processus pourraient bien sûr nous demander de modifier le processus. Il faut que l'on fasse garde à cela. Il faut faire attention à cela. Comme d'habitude, il faut revenir à la communauté et demander aux communautés de répondre à ce qu'ils ont fait pour atteindre cette position de consensus. Et cela pour que les personnes dont les solutions n'ont pas été adoptées ne viennent pas remettre en question le processus adopté par leur communauté. Alors, il me semble que les registres, les documentations sont vraiment essentiels.

MOHAMED EL BASHIR: Alissa.

ALISSA COOPER: Merci. J'ai des réponses aux remarques qui ont été faites et bien sûr des observations générales aussi.

MOHAMED EL BASHIR: Essayez de parler un peu plus fort, Alissa, s'il vous plaît.



ALISSA COOPER:

Vous m'entendez mieux? Bien.

Je ne pense pas que les personnes évaluent, fassent un suivi de leur propre initiative. Je pense que si chacun pense à soi-même – par exemple, si on pense aux discussions de l'année dernière, on a déjà discuté de cela et on revient sur cette question parce que chacun à soi-même. Je ne pense pas que ce soit suffisamment d'assumer directement que toutes les personnes impliquées dans ce processus s'intéressent uniquement à leur propre opinion. Je voudrais que la proposition, à mesure qu'elle avance soit informée, soit publiée, pour que la communauté soit informée et à jour par rapport aux commentaires qui sont envoyés pour que les communautés puissent évaluer si elles préférèrent faire d'autres commentaires à l'encontre des commentaires qu'elles [peu clair 0 :52 :34] ou qu'elles répondent à des commentaires qui sont directement adressés à leur communauté.

Je serais un peu préoccupée si la proposition de Paul était en fait respectée. Si une autre forme de discussion devenait une liste de diffusion. Parce que les communautés ont déjà leur propre liste de diffusion. Donc, ce n'est pas le but du forum que nous avons créé. Chaque communauté doit suivre ses propres processus.

Alors, je voudrais que tout le monde pense à le RFP et tienne à l'esprit le fait qu'au moment de publier le RFP que les commentaires devaient tenir compte du fait que l'ICG allait faire ses propres remarques par rapport aux propositions reçus et que l'ICG allait adresser ses commentaires directement aux communautés opérationnelles pertinentes, le cas échéant.



Donc, l'ICG va faire une révision des commentaires reçus dans la mesure du possible et on pourrait très bien établir des périodes de consultations publiques sur des sujets spécifiques.

Donc, je pense qu'on devrait peut-être adresse des commentaires spécifiques aux communautés opérationnelles et puis c'est tout. Si on ne veut pas faire cela, on devrait réviser notre compromis, notre engagement.

Et si on veut agir autrement, il faut le déclarer pour que tout le monde soit au courant.

En même temps, on a aussi un texte qui a déjà été envoyé sous forme de message aux communautés des RIRs et de l'IETF concernant les commentaires que nous avons reçus dans les dernières semaines. On a répondu que ces commentaires devaient peut-être être traités comme s'il avait été reçu au sein de leur propre processus pour qu'ils s'en occupent de la manière correspondante et que si on avait des questions spécifiques, on allait communiquer avec eux directement. Je pense que ce modèle est beaucoup mieux que de demander une réponse pour chaque commentaire. Parce que c'est vrai que les communautés pourraient refuser les services et cela pourrait aboutir à une reconsidération des différentes discussions qui ont été menées au sein des communautés. Donc, je préférerais créer un mécanisme où les communautés vérifient elles-mêmes quels sont les commentaires ou un mécanisme par lequel on transférait les commentaires qui nous semblent être adressés à leur communauté pour qu'ils s'en occupent comme si nous, en tant qu'ICG, avions peut-être des points dont on devait faire un suivi au lieu de répondre nous-mêmes. Merci.



MOHAMED EL BASHIR: Wolf, s'il vous plaît.

WOLF-ULRICH KNOBEN : Merci, Mohameen avd. Je crois que Lynn a levé la main bien avant moi.

MOHAMED EL BASHIR: Non. La liste indique que vous étiez avant. C'est votre tour.

WOLF-ULRICH-KNOBEN : Merci. Je suis pour ce forum. Je pense qu'il faut qu'on s'en occupe. Comme j'ai dit avant, on l'a désigné « Forum ICG ». Donc, c'est lié directement à l'ICG. Ça notre nom. Si j'ouvre un forum qui s'appelle « Forum ICG » ou quoi que ce soit, je vais naturellement immédiatement penser à un rapport entre ce forum et le groupe qui est indiqué dans le titre. Donc, voilà ma perception.

Ce forum est en rapport avec notre travail. Alors, ma question est : quel serait le type de réaction que l'ICG devrait émettre? En même temps, je soutiens les processus plus simples pour ne pas avoir un processus compliqué.

Manal et Daniel ont fait de bonnes propositions et peut-être qu'on pourrait trouver des points communs entre les deux pour arriver à un terrain d'entente et créer une solution plus simple. Il pourrait bien sûr avoir des réponses de l'ICG dans tout forum, mais on ne devrait pas s'attendre à recevoir trop de commentaires négatifs.



Alors, peut-être qu'on pourrait reformuler ce que Daniel a dit. Pensons un peu plus dans ce sens.

Je sais qu'on pourrait recevoir des commentaires sur différents sujets, alors peut-être qu'on devrait les placer pour les organiser. Ce sont des commentaires dont on discutera. Peut-être qu'ils sont essentiels pour comprendre vraiment le sens du forum de l'ICG. Mais on ne devrait pas penser que nous allons recevoir uniquement des commentaires négatifs.

Si à la fin, nous voyons que nous ne recevons que quelques commentaires d'importance, eh bien, c'est bon; ce n'est pas grave. Peut-être que nous devrions trouver une manière d'agir efficacement pour pouvoir répondre à ces processus-là. Je suggèrai donc que Manal prenne note de tous ces documents et de toutes ces discussions pour pouvoir élaborer un processus qui ne soit pas si formel. Je vois que vous êtes en train de travailler dessus Manal et je vous en remercie.

MOHAMED EL BASHIR: Lynn. Merci de nous rejoindre à distance, Lynn.

LYNN ST.AMOUR: J'aime bien que mon tour ne soit que maintenant parce que la plupart de ce que je voulais dire a déjà été dit. Mais en tous cas, je remercie Manal, Kavouss et Daniel d'avoir tant travaillé pour nous aider à avancer jusqu'au point où on en est.

Je pense qu'Alissa a aussi fait un très bon travail et Joe a fait un très bon travail en résumant les discussions pour proposer une manière



d'avancer, une voie à suivre où la notification d'envoyer à la communauté opérationnelle sera envoyée justement directement.

Mais je reviendrais sur l'idée de Martin parce que le plus difficile, peut-être, du travail de l'ICG est de montrer les commentaires et de penser à l'importance de chaque commentaire pour refléter ce que la communauté opérationnelle en pense. Il faut que l'on fasse attention à cela.

Alors, je voudrais me proposer comme volontaire pour participer à travers la liste ce soir et faire mes propres contributions pour que l'on puisse passer à la prochaine étape et définir vraiment quel serait notre travail par rapport aux commentaires et sur le forum de l'ICG. On devrait se mettre d'accord sur les procédures à suivre.

Alors, je considère cela comme étant des pratiques opérationnelles et on devrait sans doute les documenter pour aider tout le monde à comprendre ce qu'on a fait.

Alors, pour résumer, je voudrais que l'on ait une discussion un peu plus approfondie, que l'on consacre plus de temps à cette question au lieu de vouloir se presser pour finir maintenant, respecter les délais, pour que l'ICG ait vraiment le temps d'évaluer son rôle concernant les commentaires et les réponses à ces commentaires pour que l'on voie si on doit répondre et le faire de manière appropriée.

MOHAMED EL BASHIR:

Merci, Lynn.

Daniel.

DANIEL KARREBERG:

Je voudrais que ce soit absolument clair : je n'ai jamais suggéré que l'on devrait ignorer les commentaires comme Milton faisait entendre. Tout ce que j'ai dit, c'est qu'ils devraient être traités suivant nos processus existants. Et c'est ce qu'on a fait ce matin, d'ailleurs. Nous nous sommes mis d'accord sur une question qu'on voulait poser aux communautés des paramètres de protocoles et des numéros. On a passé beaucoup de temps hier à discuter de questions de fait. Et tout cela était enregistré dans notre procès-verbal. Si quelqu'un a fait des commentaires faisant entendre que je suggérais d'ignorer les commentaires, vous pouvez revenir sur les procès-verbaux pour voir que ce n'est pas le cas. Je n'ai jamais fait entendre...

En deuxième lieu, comme Narelle l'a dit, le *Forum ICG* n'est pas un nom que nous avons choisi. C'était un nom qui nous a été donné. C'est un secrétariat, le secrétariat qu'on avait auparavant qui a désigné ce forum de cette façon. Et à l'époque, je pense qu'on a discuté très bien du titre. On s'était que peut-être on aurait pu l'appeler « Commentaires pour l'ICG », par exemple.

Maintenant, pour revenir à ceux qui ont dit qu'ils n'avaient pas compris mon expression concernant les risques, les vecteurs d'attaques et les surfaces d'attaques, je reviendrai en avant quelques minutes. Il y a deux personnes qui ont dit qu'il fallait qu'on soit prudent parce qu'une fois qu'on aurait reçu la proposition de la communauté des noms, il faudrait que l'on sache qu'il puisse être difficile d'atteindre un compromis et que d'en avant, il faudrait être prudent et essayer de ne pas déséquilibrer le processus à travers certaines questions qu'on pourrait poser.



Kavouss a proposé une procédure qui transfère tous nos commentaires et toutes les questions que nous allons recevoir au CWG avec une demande explicite de réponse. Je trouve que c'est un vecteur d'attaques clair que de procéder de la sorte.

Alors, c'est tout ce que je voulais dire. On ne veut pas être agressif.

Alors, pour pouvoir avancer avec la discussion, je trouve que Joseph et Alissa avaient fait des propositions qui étaient très utiles et qui nous aidaient à trouver une solution. On devrait essayer de parvenir à cette solution. Et je trouve que Manal a également fait de très bonnes propositions. C'est juste qu'il faut que nous fassions attention à ne pas poursuivre ces vecteurs d'attaques.

MOHAMED EL BASHIR: Russ.

RUSS MUNDY: J'ai suivi cette discussion sans trop participer sur la liste, mais j'ai vu qu'en termes généraux, mon avis s'incline plutôt vers les propositions de Daniel et je trouve que les modifications de Joe et Alissa étaient très bonnes.

Ce qui m'inquiète par rapport à la manière dont on a commencé à travailler est par rapport aux propositions de Manal aussi et que le grand problème ici est qu'il y a beaucoup de facteurs qui ne sont pas connus aujourd'hui. C'est qu'on n'a vraiment aucune idée du type de contribution, de commentaires, de la quantité qu'on pourrait recevoir. On pourrait recevoir très peu de commentaires et on pourrait en



recevoir beaucoup. Ici, les gens disent qu'ils s'attendent à recevoir plus de commentaires sur une proposition que sur une autre, mais peut-être qu'ils disent également : « On pourrait ne rien recevoir ». Alors, quoi que l'on crée, cela doit nous permettre de résoudre et de traiter des commentaires qui soient disruptifs, qui soient d'une quantité énorme ou qui soient très peu.

Alors, dans l'autre extrême, si on reçoit un commentaire ou deux, il est également possible que l'on n'ait pas autant de travail, mais il faut que le processus, que les mécanismes créés permettent de gérer les deux cas.

Alors, suivant nos déclarations précédentes sur la manière dont on compte traiter ces commentaires et comme Daniel disait, on a beaucoup de processus qu'on a déjà dit qu'on suivrait. On s'est déjà engagé à suivre ces processus.

Alors, je m'oppose fortement aux versions de transferts automatisés des commentaires. Il devrait y avoir quelqu'un qui filtre les commentaires. Ce serait une erreur que de renvoyer tous les commentaires.

MOHAMED EL BASHIR: Merci. Il n'y a pas d'autres commentaires?

Joe et Kavouss, s'il vous plaît.



JOSEPH ALHADEFF:

C'était juste pour rebondir ce qu'ont dit Martin et Lynn par rapport au fait qu'il faut faire sentir à la personne qui a fait le commentaire, que son commentaire a été écouté. On devrait essayer de faire cela de manière regroupée. Soit le secrétariat fait une espèce de synthèse envoyée aux communautés et que les communautés puissent envoyer une réponse, par exemple « pour ces types de commentaires, nous répondons de cette manière » afin que l'on puisse avoir l'impression – donner l'impression aux gens que leurs commentaires ont été écoutés ou abordés et qu'on y a répondu. Cela nous permettrait de ne pas faire des processus individuels et de faire en même temps sentir aux gens que leurs commentaires ont reçu une réponse. Et cela nous permettrait aussi de voir les commentaires que l'on souhaite suivre. Les questions qu'il faudrait suivre en évitant d'avoir des réponses individuelles.

MOHAMED EL BASHIR:

Kavouss, s'il vous plaît.

KAVOUSS ARASTEH:

Merci, Mohamed. Je pense qu'il faudrait revoir ce qu'il y a sur notre charte. Les commentaires doivent être bien accueillis. On ne voit pas décourager les gens à envoyer leurs commentaires. Parce qu'ils ne doivent pas sentir qu'ils ne peuvent pas envoyer leurs commentaires et qu'ils ne vont pas recevoir des réponses.

Nous ne voulons pas en même temps rentrer dans un examen détaillé des commentaires. Russ a dit qu'il faudrait faire une sélection, mais je ne pense pas qu'il faille faire une sélection. On reçoit les commentaires, on devrait en obtenir une réponse et puis dire qu'on a reçu une



réponse. Je ne pense pas que l'on devrait ignorer les commentaires. Je pense qu'on devrait réagir de façon appropriée, non pas de façon individuelle, mais plutôt de manière regroupée, de manière plus générale.

MOHAMED EL BASHIR: Merci, Kavouss. Je voulais suggérer que Manal, avec l'aide de Kavouss et de Lynn continue à travailler sur le document à partir des suggestions qui ont été faites par les différents membres de l'ICG et nous présenter par la suite les conclusions.

Qu'est-ce que vous en pensez, Manal?

MANAL ISMAIL: Je suis un petit peu perdu parce que nous avons suggéré dans un premier temps de renvoyer chacun des messages aux communautés, s'il ne s'agit pas de messages de spam. Et je pense que ce que l'on suggère maintenant, c'est un compromis accusant réception de manière généralisée. Je pense que l'on devrait se mettre d'accord sur ce point avant de continuer. Avant de se mettre d'accord sur ce que l'on va mettre dans notre document. Parce que c'est une approche différente. Ou peut-être que j'ai mal compris ou...

KAVOUSS ARASTEH: Je ne pense pas qu'il y ait une difficulté ici. Quand on reçoit les commentaires de la communauté, il y a une sorte d'accusé de réception. Les gens vont voir ça. Ils vont savoir que le commentaire a



été renvoyé à la communauté concernée. Il n'y a aucune difficulté là-dessus.

MOHAMED EL BASHIR: Russ, s'il vous plaît.

RUSS MUNDY: L'une des inquiétudes que j'ai, si on renvoie les commentaires aux communautés, qu'est-ce qui se passe si on n'a pas de réponses de la communauté? Qu'est-ce qui se passe si la réponse que l'on obtient de la communauté n'est pas pertinente par rapport à la question qui a été posée? Est-ce que cela permettrait à ceux qui souhaitent retarder le processus de le faire? Peut-être qu'en faisant passer les commentaires par nous au lieu de par la communauté, nous introduisons une étape de plus qui pourrait porter préjudice à notre travail. Voilà les inquiétudes que j'ai.

Nous savons que les communautés travaillent beaucoup pour obtenir des résultats. Comment pouvons-nous être réactifs et répondre opportunément? Comment? Je ne sais pas. Mais voilà les inquiétudes que j'ai.

MOHAMED EL BASHIR: Manal.



MANAL ISMAIL:

Si vous me permettez. Tout d'abord, il faut faire la part des choses. Il y a deux processus. Il y a les questions à l'ICG et les questions aux communautés opérationnelles et ce que nous pouvons comprendre à partir de la lecture de ces questions. Il s'agit des questions pour les communautés opérationnelles. Puis les commentaires reçus pour l'ICG pourraient être envoyés, tel que Joe l'a proposé, en les rendant publics et en les renvoyant aux communautés opérationnelles de manière regroupée en essayant de synthétiser après la réponse de manière périodique. Je ne sais pas avec quelle fréquence et combien de temps cela pourrait prendre afin que la communauté puisse savoir que nous faisons un suivi des commentaires reçus et que nous faisons un suivi des réponses qui ont été envoyées sans rentrer dans un processus de traitement individuel ou de renvoi individuel des différents commentaires.

MOHAMED EL BASHIR:

Milton, Alissa, Kavouss et Joe. Et Russ.

MILTON MUELLER:

Je pense qu'il y a des réponses claires à vos inquiétudes, Russ. Nous pouvons faire un accusé de réception automatique. Nous renvoyons les commentaires aux communautés concernées. Et vous dites : « Mais mon Dieu, qu'est-ce qui se passe si elles ne répondent pas? » et ma question est la suivante – elles n'y répondent pas. On dira que ce commentaire n'a pas eu de réponse et cela fera partie de notre processus d'évaluation. Si un commentaire dit : « Vous n'avez pas fait ce que nous voulions que vous fassiez », nous n'en avons rien à faire! Voilà.



Tant pis pour vous. Le processus est comme ça. Mais s'il s'agit d'un problème au niveau du processus, à ce moment-là, on fera un suivi de ce commentaire. Je ne comprends pas le fait de paniquer par rapport à ce type de possibilité de commentaires. Nous ne savons pas combien nous en recevrons, mais je crois que le document qu'a préparé Manal, une fois qu'on aura accepté les commentaires, semble très raisonnable. Il y a quelques jours, les mêmes personnes disaient que si on ne prend pas de décision par rapport – si on ne répond pas à ces commentaires, on serait attaqué.

Alors, si on ne donne pas des réponses de cette manière-là, on pourra renvoyer directement les commentaires aux communautés pour qu'elles sachent de quoi il s'agit.

Je ne comprends pas pourquoi on s'affole autant pour quelque chose qui est assez simple.

Il faut voir la façon d'optimiser ce processus pour minimiser le travail, mais je ne comprends pas cette crainte que vous avez.

MOHAMED EL BASHIR:

Alissa.

ALISSA COOPER:

Merci. Je suis d'accord avec ce que Milton vient de dire. Je voulais tout juste indiqué par rapport à ce que Joe a dit. Il y a certains éléments de ce que Joe a dit qui ont été acceptés. En ce qui concerne la façon dont on veut informer la communauté, on leur demande ce qu'elles

préfèrent. Soit on renvoie chaque commentaire de manière individuelle, soit la communauté vérifie ce qui se passe.

Je n'ai rien écouté par rapport à une synthèse des commentaires, car cela entraînerait un travail supplémentaire pour le secrétariat. Je suggère, pour informer la communauté, je suggérerais que l'on demande aux communautés ce qu'elles préfèrent. Soit renvoyer les commentaires à titre individuel, soit la communauté se charge de voir quels sont les commentaires qui ont été formulés.

Nous ne nous attendons pas à avoir une réponse spécifique à chaque commentaire, mais plutôt voir quelles sont les questions les plus pertinentes pour les différentes communautés. Parce que même s'il y a beaucoup de commentaires individuels, les communautés peuvent décider d'y répondre ou pas.

MOHAMED EL BASHIR:

Merci. On pourrait peut-être demander l'avis des communautés opérationnelles, voir ce qu'elles préfèrent. Si elles préfèrent que nous leur renvoyions les commentaires ou bien si Jari ou Paul peuvent nous donner un panorama de comment cela pourrait être traité par les communautés ou ce que les communautés préféreraient. Est-ce que les communautés préféreraient se faire envoyer les commentaires par l'ICG?

Alan, s'il vous plaît.

ALAN BARRETT: Je ne peux pas parler au nom de l'équipe CRISP. Je parle en mon propre nom, en tant que membre de l'équipe CRISP. Je pense que nous sommes prêts à répondre à tout commentaire pertinent. Nous préférons recevoir un même commentaire une seule fois. S'il y a 100 commentaires qui disent la même chose, bien sûr on préfère en recevoir qu'un. Mais si c'est difficile pour l'ICG de filtrer les commentaires, nous serions prêts à le faire nous-mêmes.

MOHAMED EL BASHIR: Jari.

JARI ARKKO: Je n'ai pas une opinion ferme par rapport à cela, mais je pense que – on a vu qu'il y a un processus où on pourrait avoir un même commentaire qui se répète dans différentes étapes du processus. Je pense que ce n'est pas une bonne idée de renvoyer les commentaires sans les avoir fait passer par un filtre. Il pourrait y avoir quelqu'un qui fasse un tri pour voir si les commentaires peuvent être envoyés directement aux communautés. Je ne suis pas contre cela.

Il faut prévoir la possibilité qu'il y ait des commentaires qui se répètent et voir comment nous allons gérer ce type de situation. Il faudrait penser à une méthode pour pouvoir traiter ce type de situation et cela va impliquer un certain niveau de détails. Par exemple, s'il y a une attaque de refus de services qui vient d'une communauté.

Cela – on a pu connaître ce type de situation...



MOHAMED EL BASHIR: Merci. Je pense qu'avec le soutien du secrétariat, on pourra suivre ce plan d'action.

Kavouss, Joe, Russ et Lynn.

Kavouss, s'il vous plaît.

KAVOUSS ARASTEH: Merci, Mohamed. Depuis le début du travail de l'ICG, je n'ai jamais été en faveur d'ajouter des adjectifs aux actions. Qu'est-ce que c'est « quelque chose d'important ou pas »? Ce qui est important aujourd'hui, pour vous, peut ne pas l'être pour moi.

S'il vous plaît, n'utilisez pas d'adjectifs. Il ne faut pas envoyer des accusés de réception.

Si dans le registre de l'ICG, on dit qu'il faut envoyer – si l'on envoie le commentaire à la communauté et que cela est enregistré, c'est déjà un accusé de réception.

Si, pour nous, la réponse que l'on nous donne n'est pas pertinente, on a le droit de revenir à la communauté pour leur dire : « Cette réponse n'est pas pertinente ».

C'est pour cela que je suggère d'envoyer une copie de la réponse à l'ICG afin que l'ICG puisse l'incorporer dans ses registres et en faire le suivi, si nécessaire.

On est en train de compliquer quelque chose qui est très simple. Je suis surpris qu'une question aussi simple devienne quelque chose d'aussi



complicé. Nous recevons un commentaire; nous le renvoyons à la communauté pour qu'elle y réponde. Je ne pense pas que si les mêmes personnes répètent le même commentaire ou la même question, cela pose un problème. Ce que devrait faire à ce moment-là la communauté, c'est de répéter la même réponse au même commentaire.

Je ne pense pas que cela pose trop de problèmes. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'avoir peur de renvoyer les commentaires aux communautés.

MOHAMED EL BASHIR:

Merci, Kavouss.

Joe?

JOSEPH ALHADEFF:

Je tiens à préciser une chose. Tout d'abord, nous donnons le choix à la communauté de faire la chose suivante : nous dire si elle veut qu'on leur renvoie le commentaire, soit si elle veut aussi avoir un outil de gestion pour entre directement dans le forum, ou bien la communauté devrait avoir une charte spécifique pour nous indiquer quel est leur choix. Nous n'avons pas le droit d'éditer les commentaires. Soit tous les commentaires sont renvoyés, soit on décide quels sont les commentaires qui sont renvoyés.

Or, en ce qui concerne le fait de regrouper les messages ou les commentaires, à ce moment-là on pourrait faire un certain tri pour dire : « On a reçu ces questions » et à ce moment-là, obtenir une réponse pour ne pas répéter les questions.



Mais dans l'enregistrement où il figure comment nous sommes arrivés à une décision, on aura les informations utiles pour nous et pour les gens qui ont envoyé les commentaires pour qu'ils voient comme les décisions seront prises? Mais ce serait un résumé et non pas un détail commentaire par commentaire.

De cette manière, on pourrait répondre aux inquiétudes de Martin par rapport à l'inquiétude de la communauté pour savoir que son commentaire a été écouté. Et puis, les commentaires qui sont pertinents seront envoyés directement aux communautés concernées. Il faut aussi voir si dans le commentaire, il y figure le nom de la communauté parce qu'il y a certaines communautés qui ont déjà traité leur question et ne devrait pas recevoir des questions qui ne sont pas pertinentes à leur travail.

MOHAMED EL BASHIR: Très bien. Nous allons clore la liste d'intervenants. Je vais vous demander d'être bref.

RUSS MUNDY: Je pense sincèrement qu'il y a un grand niveau de consensus par rapport au plan d'action. Ce qui n'était pas très clair avant pour moi, c'est la chose suivante : si l'ICG renvoie quelque chose aux communautés concernées, à ce moment-là il n'y a pas une attente précise par rapport à une réponse qui serait reçue de la part des communautés opérationnelles. Si c'était le cas, je n'ai aucune objection au renvoi automatique de commentaires.



Ce que Joe a dit avant, c'est que l'aspect le plus important, c'est de savoir ce que nous faisons en interne lorsque nous voyons qu'il y a des commentaires que l'on reçoit et qui sont pertinents par rapport à notre tâche et par rapport à notre travail. À ce moment-là, il faudrait faire le tri de ces commentaires et agir en conséquence.

Je ne pense pas que cette proposition ait été bien accueillie dans nos débats sur la liste de diffusion. Mais je pense sincèrement – et Daniel, vous allez me corriger si je me trompe – que c'était votre approche lorsque vous avez dit : « Nous avons déjà des processus. On va voir ce qui se passe au niveau du forum et nous allons faire notre travail ». Or, nous n'avons pas trop approfondi ce type de plan d'action. Nous sommes sur le point de prendre une décision.

Et après ce débat, je pense qu'il serait plus intéressant d'accuser réception et renvoyer automatiquement les commentaires. Et si on obtient des réponses des communautés, c'est bien; si on n'en obtient pas, c'est bien aussi. Il faut bien préciser que nous n'attendons pas forcément une réponse aux commentaires envoyés.

MOHAMED EL BASHIR: Merci. Lynn, s'il vous plaît.

LYNN ST.AMOUR: Une grande partie de cette discussion, en réalité, s'est focalisée sur les problèmes négatifs, imaginaires, plutôt que sur la possibilité de renforcer le processus ascendant et multipartite.

Je pense que nous avons les moyens pour pouvoir gérer les réponses. Je pense que nous pouvons établir quelles sont les attentes. On pourrait demander aux communautés de nommer une personne chargée de faire un suivi du forum. De cette manière, ils pourraient établir leurs principes de travail. Cette personne aurait la responsabilité de faire un suivi du forum pour répondre aux commentaires ou aux questions qui pourraient apparaître dans le forum.

Nous pourrions faire un suivi de près de cela afin que l'on s'assure que les commentaires ont reçu une réponse. Cela nous donnerait le sentiment que les choses sont bien gérées. À ce moment-là, nous serions en train de remplir ou d'accomplir notre mission de coordination.

Je suis d'accord avec les commentaires, en général, qui ont été faits. Cela n'a peut-être pas été traité suffisamment en profondeur dans la proposition initiale de Manal, mais nous pourrions peut-être ajouter ces éléments à la proposition d'origine de Manal pour ajouter peut-être des composantes à la proposition originale. Nous avons les processus, nous avons les moyens pour pouvoir nous adapter. Si ce processus déraile un peu — je pense qu'on devrait s'assurer que tous les commentaires soient pris en compte. Nous pourrions peut-être faire un résumé. Ce serait peut-être utile, un résumé des commentaires qui pourraient être faits dans un document – il y a eu un document du CWG où ils résument leur travail. Ils disent : « Voilà ce que nous sommes en train de faire. Voilà les arguments, voilà les propositions, voilà les différentes étapes », je pense que ce serait très utile pour les personnes qui ne sont pas très familières avec le travail de la communauté de gérer les choses de cette manière.



Je pense que nous pourrions travailler de manière un peu plus générale pour faire avancer le processus. Et certains d'entre nous pourraient rentrer dans les détails plus tard.

MOHAMED EL BASHIR: Manal, je pense que vous savez comment procéder. On pourra vous donner la parole, si vous le souhaitez.

MANAL ISMAIL: Bien. J'essaierai de résumer notre discussion pour qu'elle soit reflétée dans les étapes que nous proposons de suivre. On ne parlera pas de processus ou de procédures ici, on parle d'étape. Je dépends, bien sûr, de l'aide de mes collègues qui ont fait des propositions constructives. Joe, Lynn et d'autres.

Bien sûr, on pourra reprendre cette question après la réunion. Merci.

MOHAMED EL BASHIR: Merci. On a une pause prévue maintenant. Il est l'heure de déjeuner aussi. Il faudrait que l'on reprenne à 13 h.

Alors, prenez la liberté d'amener ici des repas qui sont offerts dans la salle pour revenir et discuter du processus de finalisation de la proposition.

Manal?



MANAL ISMAIL: J'ai quelque chose à ajouter à la première proposition de l'équipe de rédaction formée par Jean-Jacques et monsieur Arasteh, Daniel et d'autres.

MOHAMED EL BASHIR: Oui. Lynn s'est proposée.

MANAL ISMAIL: Oui, j'ai dit « Lynn et Joe ».

MOHAMED EL BASHIR: Bien. Alors, on va faire une pause pour aller chercher nos déjeuners.

PATRIK FALTSTROM : Je vous rappelle tous que la boîte de repas n'est que pour les membres de l'ICG, pour le secrétariat et les interprètes. C'est tout. Merci.

[PAUSE]



MOHAMED EL BASHIR: Nous sommes de retour. Nous avons l'ordre du jour sur l'écran pour que tout le monde sache où on en est. Le prochain point de l'ordre du jour serait le processus de finalisation et les questions qui sont posées. C'est une discussion ouverte à tous. Après cela, nous aurons la discussion de la responsabilité qu'il faut conclure à 13 h 45.

Après cela, nous allons discuter du programme des réunions en personne et des téléconférences futures.

Nous pourrions passer directement au processus de finalisation de la proposition.

Patrik, allez-y.

PATRIK FALTSTROM : Par rapport au processus de finalisation de la proposition, je voulais dire que je suis en train de travailler avec le secrétariat pour préparer une nouvelle version du document de processus de finalisation de la proposition, plus détaillée et avec les différentes étapes. On est en train de préparer également un schéma qui montre les actions, les mesures à prendre, qui doit les prendre, le travail interne et le travail externe. Et à partir de la discussion de ce matin, j'ai conclu que jusqu'à ce qu'on ait davantage d'informations, le consensus de l'ICG semble qu'on devrait s'adhérer aux différentes étapes qu'on avait prévu de suivre.

C'est-à-dire que je n'ai pas vu d'intérêt des membres de l'ICG de discuter en ce moment des modifications aux processus de finalisation de la proposition, à moins que les coprésidents et le secrétariat nous donnent davantage d'information pour que l'on puisse discuter du



processus de finalisation après cela, pour que l'on puisse décider si nous allons optimiser les étapes prévues, si nous allons agir en parallèle, par exemple si nous allons avancer avant même de recevoir la proposition de la communauté des noms, etc.

Alors, je vous propose que le consensus de l'ICG, en ce moment, soit établi comme étant que le processus de finalisation de la proposition soit maintenu telle quelle jusqu'à qu'on ait davantage d'informations. On espère, bien sûr, recevoir ces informations le long de la semaine prochaine.

Donc, à partir de cela, nous pourrions préparer le calendrier.

MOHAMED EL BASHIR:

Cela dit, je vous propose de passer au point suivant de l'ordre du jour qui est celui de la responsabilité.

Personne ne s'y oppose?

Pour ce qui est de la responsabilité, vous suivez tous, sans doute, le travail du groupe de travail intercommunautaire sur la responsabilité et la gouvernance qui travaille beaucoup en ce moment pour atteindre ces objectifs. Ils ont identifié déjà une piste de travail # 1 qui est leur travail de responsabilité jusqu'au moment de la transition et qui est en rapport avec notre travail. Puisque nous devons présenter une proposition finale. Et nous, au sein de l'ICG, dans notre appel à propositions, dans la partie B, avons demandé aux communautés de nous fournir des détails concernant le processus de responsabilité avant et après la transition et



les possibles modifications qu'ils vous voudraient apporter aux processus de responsabilité.

Nous avons reçu des propositions déjà de deux sur trois des communautés. Et sans doute, ils ont abordé la question.

Cela dit, je voudrais que tout le monde prenne la parole pour avoir quel est leur avis. Je voudrais que l'on se centre sur la responsabilité par rapport à la transition et la responsabilité telle qu'elle est abordée dans les propositions.

Keith, s'il vous plaît.

KEITH DRAZEK:

Merci, Mohamed. Puisque personne d'autre ne veut prendre la parole pour discuter du processus de responsabilité, je voudrais aborder quelque chose qui me semble important et que j'ai déjà dit hier au début de notre discussion. C'est que le CCWG, sur la responsabilité, travaille beaucoup en ce moment et ils sont en contacts au niveau des coprésidents avec le groupe de travail intercommunautaire sur la transition. Et je sais qu'il y aura beaucoup de travail qui sera fait cette semaine au niveau des groupes de travail au sujet de la responsabilité. Et il y a certaines équipes, comme Kavouss a dit hier, qui font des équipes multiples au sein de groupes de travail, des équipes spéciales de travail aussi qui travaillent sur différents domaines. Donc, cette semaine il y aura beaucoup de réunions et beaucoup de séances de participation dans la communauté aussi.



Comme vous voyez, il y a beaucoup de travail en cours en ce qui concerne la responsabilité. Donc, en matière des responsabilités, tout le monde reprend le travail qui a été fait à Francfort dans la réunion en personne qui a eu lieu il y deux semaines où ils ont fait beaucoup de progrès, sans doute.

Alors, je voulais simplement, ici, lancer la discussion pour voir si quelqu'un a des commentaires à apporter ou des questions à poser.

MOHAMED EL BASHIR: Joe, s'il vous plaît.

JOSEPH ALHADEFF: Puisqu'il y a des membres de l'ICG qui participent directement à certaines de ces équipes dont vous faisiez mention, ce serait peut-être utile de leur demander de nous faire savoir s'ils voient du travail au sein de ces équipes spéciales qui pourraient avoir un impact sur le travail que nous faisons pour que l'on puisse coordonner les deux.

À partir des deux propositions que nous avons reçues, je trouve que les communautés ne sont pas nécessairement arrivées à des propositions qui aient un impact direct sur la responsabilité. Pour l'instant, en tous cas. Mais s'il pouvait y avoir des impacts en matière de responsabilité, dorénavant on devrait le savoir dès que possible.

MOHAMED EL BASHIR: Kavouss.



KAVOUSS ARATEH :

Comme j'ai dit hier, une partie des pistes de travail, 1 et 2, s'occupe de différents domaines de travail et on a 4 – le domaine de travail # 1 porte sur la responsabilité existante en ce moment. La piste de travail # 2 s'occupe des commentaires reçus au sujet de cette responsabilité. Le domaine de travail # 3 porte sur le travail du CWG et le quatrième domaine de travail, sur les contingences et les possibilités.

Au-delà de ces quatre domaines de travail, on a deux nouvelles équipes de travail qui ont été créées dont l'une s'occupe de la révision et de la résolution et l'autre, de [peu clair 0 :10 :44] pour prendre les mesures nécessaires en ce qui concerne les décisions qui pourraient être prises par le Conseil et par la loi, etc.

Ces équipes de travail sont très actives en ce moment et la première réunion en personne de la première équipe de travail aura lieu cette après-midi à 15 h. Si on voit quoi que ce soit qu'il faille que l'on rapporte et que l'on soulève à l'attention de l'ICG, sans doute on fera cela. Je vais assister moi-même à cette réunion et je suivrai toutes les activités portant sur la responsabilité. J'y consacrerai entre trois et quatre heures par jour. C'est ce que je fais tous les jours, d'ailleurs.

Merci.

MOHAMED EL BASHIR:

Merci, Kavouss.

Étant donné qu'il n'y a plus d'autres commentaires au sujet de la responsabilité et puisque, comme Joe l'a dit, la proposition n'incluait pas en définitive des inconvénients majeurs en matière des

responsabilités – s'il n'y a plus d'autres commentaires au sujet de la responsabilité et comme Joe l'a dit, puisque les propositions sont claires et qu'il n'y a pas de conflits en termes de responsabilité dans les propositions reçues et qu'il n'y a pas de modifications majeures qui soient proposées dans les propositions, je propose que l'on passe au point suivant de notre ordre du jour. Si personne ne s'y oppose...

Le point suivant porte sur les téléconférences futures et les prochaines réunions en personne. On parlera du programme...

Patrik.

PATRIK FALTSTROM :

Merci. En premier lieu, je voudrais confirmer que l'ICG souhaite continuer à alterner l'heure des téléconférences. Autrement, on pourrait changer cet organigramme de rotation horaire.

Y'a-t-il des remarques?

MOHAMED EL BASHIR:

Narelle.

NARELLE CLARK:

Je propose que l'on maintienne l'horaire des téléconférences en rotation, telle qu'on le fait à l'heure actuelle.

MOHAMED EL BASHIR:

Keith?



KEITH DRAZEK: Oui, j'adhère.

PATRIK FALTSTROM: Alors, on va maintenir cette organisation en rotation.

La prochaine réunion est combien de téléconférences vous voudriez que l'on programme dès maintenant? En ce moment, on s'est dit que peut-être on pourrait avoir des téléconférences hebdomadaires parce qu'on avait beaucoup à aborder. On a dû annuler une récemment. C'était notre faute en tant que président de ne pas pouvoir coordonner les réunions avec suffisamment de temps, mais on pourrait peut-être organiser une réunion pour discuter du calendrier d'ici peu, en fait, parce que c'est une question urgente. Peut-être pas la semaine prochaine, mais dans deux semaines. Deux semaines après la fin de la réunion de l'ICANN.

Donc, peut-être qu'on devrait programmer des téléconférences toutes les deux semaines et puis décider si nous allons annuler les téléconférences ou pas lundi de la semaine même des téléconférences.

Alors, le deuxième mercredi après la réunion de l'ICANN, on pourrait prévoir d'avoir une téléconférence et programmer des téléconférences toutes les deux semaines à partir de ce mercredi-là.

Alors, Kavouss?

KAVOUSS ARATEH : Merci, Patrik. Je n'ai aucun problème avec ce que vous proposez, mais peut-être on pourrait donner la possibilité aux personnes des autres

groupes de participer aux téléconférences de l'ICG. Au moins, on devrait prévoir de ne pas organiser des téléconférences qui soient en simultané avec celles du CCWG. Pour que je puisse participer aux deux téléconférences.

PATRIK FALTSTROM : Alors, j'assume la responsabilité de communiquer avec les secrétariats et le personnel du CCWG, de responsabilité et le CWG des noms pour m'informer de l'organisation qu'ils ont prévue pour leurs téléconférences et leur calendrier.

Je comprends que nous allons dépendre de leur calendrier pour l'instant. On va se renseigner et puis nous allons définir notre propre calendrier.

Milton.

MILTON MUELLER: En outre, je voudrais savoir pourquoi vous sentez qu'il y a urgence qu'on se réunisse à la fin de cette réunion? Je sens moi-même qu'on est en train d'attendre à la proposition des noms.

PATRIK FALTSTROM : Oui. Je voudrais que l'on maintienne une téléconférence pour discuter de la finalisation du calendrier. Je voudrais que l'on conclue cette discussion. On n'aura pas les données : le secrétariat n'est pas prêt et on n'a pas tout le matériel de soutien et de support. Donc, malheureusement, on n'est pas prêt. Je ne sais pas à partir des



documents de finalisation que nous avons quelles sont les étapes que l'on pourrait faire en parallèle. On est en train d'identifier cela, par exemple. Alors, il faut évaluer comme on peut avancer avec les numéros et avec les noms – pardon, je dis avec les numéros et les paramètres de protocoles parce qu'on n'a pas la proposition de la communauté des noms.

MILTON MUELLER:

Ah, je croyais qu'on allait conclure le calendrier et faire une annonce aujourd'hui. Si ce n'est pas le cas, bien sûr, je suis d'accord avec vous. Il faut que l'on se réunisse immédiatement à la fin de la réunion.

PATRIK FALTSTROM :

Bien. On est d'accord.

Joseph?

JOSEPH ALHADEFF:

Au-delà de cette question du calendrier qu'il va falloir que l'on discute, peut-être que l'on aura déjà identifié d'autres aspects d'intérêts avant lundi, qu'on aura discuté alors. Je pense que c'est une bonne occasion pour que l'on maintienne une réunion et que l'on discute de ces interactions qu'on aura observée lors des séances formelles et dans les couloirs.

PATRIK FALTSTROM :

Kavouss?



KAVOUSS ARASTEH: Merci. Je voulais savoir pourquoi vous sentez qu'on devrait avoir des réunions en périodes régulières. Si on n'a rien à discuter, pourquoi devrait-on avoir des téléconférences?

PATRIK FALTSTROM : Pour l'instant, on a séparé la programmation des téléconférences potentielles avec la décision finale de maintenir la réunion. Donc, on a proposé d'organiser ou de programmer les téléconférences dès maintenant pour savoir à quelle heure cette téléconférence aurait lieu en cas de nécessité. Donc, je suis d'accord avec vous. On ne va pas maintenir de téléconférence si ce n'est pas nécessaire, mais nous, en tant que coprésidents, avons déjà eu tort dans le passé parce qu'on n'a pas peu organisé une téléconférence avec suffisamment de temps. Donc, au moins de cette façon, on n'aura pas à discuter de créneau horaire assigné à la téléconférence. Voilà pourquoi on sent qu'il faut qu'on organise cette téléconférence ou qu'on décide si on mènera à bien la téléconférence ou pas, au moins trois jours avant l'horaire assigné.

La question suivante porte sur le calendrier de réunions en personne. Je commencerai avec ce qui me semble être la discussion la plus simple, qui est la possibilité de se réunir en personne lors de la prochaine réunion de l'ICANN. Il me semble et je suppose que l'on considère tous qu'il est nécessaire que l'on se réunisse en personne en parallèle avec cette réunion. La dernière fois, on s'est réuni deux jours à la fin de la réunion de l'ICANN et cette fois, on s'est réuni deux jours avant le début



de la réunion de l'ICANN. Qu'est-ce que vous trouvez? Est-ce que c'est mieux avant ou après? Moi, je préfère avant parce que je ne peux jamais rester après la fin de la réunion, mais je voudrais vous entendre.

Liman, allez-y.

LARS-JOHAN LIMAN : À mon avis, c'est mieux de tenir notre réunion à la fin de la réunion publique de l'ICANN. C'est plus simple, en tous cas. Parce qu'on est déjà habitué – on n'a plus de problèmes de différents horaires. Donc, moi, au moins, je peux faire plus attention à ce qui est important.

PATRIK FALTSTROM : J'espère que vous parlez des fuseaux horaires et des différences horaires pour les personnes qui n'habitent pas là où la réunion est organisée, n'est-ce pas?

LARS-JOHAN LIMAN : Oui. Tout le monde a le même problème, vous savez.

PATRIK FALTSTROM : Keith?

KEITH DRAZEK: Merci Patrik. Pour ce qui est des réunions en personne de l'ICG, en parallèle avec les réunions de l'ICANN, je pense que c'est utile de discuter avant la réunion de l'ICANN parce que ça nous donne la



possibilité de faire notre travail avant de communiquer avec la communauté. Ce n'est pas la peine d'attendre jusqu'à la fin pour commencer à travailler. Donc, pour moi, en termes d'organisation, c'est mieux de venir avant la réunion que de rester après la fin de la réunion publique. Pour moi, c'est ma préférence personnelle. Mais je pense que du point de vue du travail qui pourrait surgir, ce serait convenable de travailler en parallèle avec la réunion.

PATRIK FALTSTROM : Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH: Oui. Si on a un consensus de le faire avant, je suis pour. Autrement, je ne recommande pas qu'on passe une demi-heure ou quarante-cinq minutes à discuter de cette question. Il y a des gens qui ont d'autres réunions à assister. Soit on se met d'accord là, soit vous prenez une décision et puis on la fait, c'est tout.

PATRIK FALTSTROM : Michael.

MICHAEL NIEBEL: Je suis d'accord avec Keith.



PATRIK FALTSTROM : Narelle?

NARELLE CLARK: Je pense à ce qui serait probable lors de la prochaine réunion de l'ICANN. Devrait-on ajouter du matériel aux processus en parallèle avec la réunion de l'ICANN ou alors, est-ce que nous comptons extraire du matériel de travail à partir de la réunion de l'ICANN pour le décider puis faire quelque chose d'autre à partir de ce matériel que nous allons recevoir? Je pense que c'est ça qu'il faut considérer.

En ce moment, je pense qu'il faut que dans la prochaine réunion de l'ICANN à Buenos Aires, on doive extraire les commentaires de la communauté et travailler à partir de ces résultats.

PATRIK FALTSTROM : Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH: Merci, Patrik. Je n'ai pas discuté de cette question avec mes collègues du GAC, mais au moins en termes du GAC, on préférerait avoir cette réunion avant la réunion de l'ICANN; que l'ICG se réunisse avant pour pouvoir travailler au sein du GAC sur les états du travail de l'ICG.

PATRIK FALTSTROM : Merci. Russ Mundy.



RUSS MUNDY: Je pense qu'on pourrait le faire avant ou après. C'est pareil. Mais ce serait mieux de se réunir avant parce qu'avec la séance publique que nous avons le long de la réunion de l'ICANN, on a la possibilité de recevoir des contributions sur lesquelles on pourra travailler. Donc, peut-être que c'est plus efficace de se réunir avant et puis d'extraire le travail pour pouvoir l'élaborer un peu plus.

PATRIK FALTSTROM : Daniel?

DANIEL KARREBERG: Si je ne me trompe, l'ICG a promis de faire des contributions lors de la prochaine réunion de l'ICANN. Je trouve qu'on devrait peut-être considérer cette proposition. Une partie des discussions et – qu'est-ce qu'on devrait faire? Est-ce qu'on doit entendre les gens parler? Qu'est-ce qui est important pour nous? Est-ce qu'il faut considérer cela? C'est ça qui va définir notre prochaine réunion et l'organisation de la prochaine réunion en personne.

PATRIK FALTSTROM : Alors, Daniel, si j'ai bien compris, vous proposez que pour la prochaine réunion, après la semaine de la proposition, on puisse déjà avoir lu la proposition de la communauté des noms.

DANIEL KARREBERG: Oui, c'est ça. Je soutiens fortement que l'on travaille sur les propositions des paramètres de protocoles et des numéros en téléconférence.

PATRIK FALTSTROM : Je comprends. Vous avez raison. Nous croyons que nous allons avoir la proposition des noms juste avant la prochaine réunion de l'ICANN et donc, on ne sait pas s'ils vont nous la remettre avant ou après, en réalité. Alors, on devrait peut-être remettre cette discussion jusqu'à ce que l'on ait communiqué avec eux pour être un peu plus certain de ce que le processus va donner.

En tous cas, les contributions semblent dire qu'il est mieux que l'on extraie des informations des discussions et puis que l'on travaille dessus. Mais il y a des gens qui pensent différemment.

Alors, Milton va prendre la parole maintenant.

MILTON MUELLER: Je connais le travail de la communauté des noms et pour moi, ce n'est pas concevable qu'ils aient fini leur proposition lors d'une réunion de l'ICANN. Ils vont assister à une réunion de l'ICANN. Ils vont commencer à demander aux communautés de faire des commentaires publics et puis ils vont devoir travailler et se réunir un nombre de fois pour pouvoir élaborer ces commentaires. Et je pense qu'ils vont finir la proposition après la réunion de l'ICANN.

C'est inconcevable de croire qu'ils vont le faire pendant la réunion.

Il y a différentes réunions en parallèle. La réunion de la GNSO, la réunion du GAC... Il y a tellement qui se passe aux réunions de l'ICANN que je ne pense pas que le CWG puisse finir son travail avant ou même pendant la réunion. De toute façon, on pourrait très bien évaluer le



calendrier que le CWG nous a remis pour voir si la date butoir correspond à la réunion de l'ICANN à avant ou à après.

PATRIK FALTSTROM : Daniel.

DANIEL KARREBERG: J'ai un document ici, sous les yeux, qui parle des projections des dates du secrétariat, etc. Mais, en tous cas, ce document suggère, avec une flèche rouge, que le CWG des noms remettrait ou présenterait sa proposition avant la prochaine réunion de l'ICANN.

Vous voyez que le point est juste avant la flèche rouge. C'est à droite! Le calendrier avance de gauche à droite. Si le point est à droite, c'est après la flèche. Alors, à mon avis, cette programmation, ce schéma dit qu'on devrait l'avoir avant la prochaine réunion de l'ICANN.

PATRIK FALTSTROM : Jari?

JARI ARKKO: On ne peut pas vraiment compter sur la précision des dates avec tant de mois devant nous. On devrait s'organiser espérant agir dans ce qui est plus raisonnable pour nous. Et donc, pour nous, ce serait mieux de se réunir avant la réunion de l'ICANN pour se préparer pour les discussions qui ont lieu pendant la réunion.



On continuera de recevoir des propositions, bien sûr, des contributions aussi, des commentaires, mais on ne veut pas dire : « Voilà, c'est aujourd'hui à 7 h où on va recevoir la proposition ».

Ce n'est pas la date exacte qui me préoccupe. On verra comment on s'adapte pour être raisonnable.

PATRIK FALTSTROM : Je donne la parole à Mohamed et ensuite, on clora la discussion sur ce sujet.

MOHAMED EL BASHIR: Je suis d'accord sur le fait qu'en principe, on se met d'accord sur le fait qu'il vaut mieux faire les réunions avant les réunions de l'ICANN et puis, au fur et à mesure, on verra ce qui se passe. Il est difficile de prévoir.

PATRIK FALTSTROM : Merci. Le point suivant que je voulais aborder – excusez-moi. Alissa.

ALISSA COOPER: Je vais vous donner mon point de vue qui n'est pas le même des deux personnes qui m'ont précédée. Mohamed et vous avez participé à des discussions que nous avons eues. En partie, le calendrier du CWG est basé sur le fait que leur proposition sera présentée devant les organisations fondatrices du groupe avant de la présenter à nous. Donc, il serait utile que ces organisations qui ont fondé le groupe approuvent ce qui doit être approuvé pendant la réunion de l'ICANN.

Donc, je suis d'accord sur le fait que prévoir la date n'est pas quelque chose de très utile. Essayer de devenir la date où on recevra la proposition n'est pas très utile. Je dirais plutôt que si nous voulons avoir la proposition avant la prochaine réunion, notre prochaine réunion, il y a plus de chances que cela ait lieu si on tient la réunion après la réunion de l'ICANN et non pas avant.

PATRIK FALTSTROM : Kavouss?

KAVOUSS ARASTEH: D'un côté, Alissa a raison. Mais d'autre part, supposons que le CWG donne la proposition aux organisations fondatrices du groupe et qu'il n'y ait pas de réponses de la part de ces organisations, qu'est-ce qui se passerait?

ALISSA COOPER: Oui, cela pourrait être le cas si la proposition n'est pas finalisée, mais nous devons prévoir nos voyages avec plusieurs mois. Ici, nous avons prévu deux journées complètes et ça n'a pas été le cas. Ce sont des choses qui arrivent. Nous n'allons pas forcément utiliser tout le temps prévu pour la réunion, mais je crois qu'il vaut mieux se réunir que ne pas le faire.

PATRIK FALTSTROM : Michael?



MICHAEL NIEBEL: Je me demande aussi s'il n'y a pas un processus en parallèle à savoir que la version préliminaire qui est envoyée aux organisations qui ont fondé le groupe, peut-être que ces versions préliminaires pourraient nous être envoyée aussi pour que l'on commence à travailler.

PATRIK FALTSTROM : Merci. En tant que présidents, nous avons suffisamment d'informations et de commentaires pour pouvoir nous pencher sur les questions logistiques.

Manal, souhaitez-vous prendre la parole? Excusez-moi. Lynn avait demandé la parole. Excusez-moi.

LYNN ST. AMOUR : Merci, Patrik. Je pense qu'il est important de voir comment nous pouvons obtenir des informations par rapport à la proposition présentée. J'aimerais aussi que la réunion de l'ICG se fasse après la réunion de l'ICANN.

PATRIK FALTSTROM : Ce que je suggère, c'est que nous, en tant que présidents, nous allons nous pencher sur cette question. Nous allons voir un petit peu la logistique. Nous allons tenir compte de vos suggestions par rapport à comment gérer la prochaine réunion en fonction de la présentation du CWG. On va essayer de coordonner, donc, les trois groupes.



Je voulais vous informer également que nous sommes en pourparlers avec l'ICANN concernant notre nécessité d'avoir des réunions en personne entre les réunions de l'ICANN, si cela s'avère nécessaire. Je voulais que vous y réfléchissiez lorsqu'on va voir notre calendrier pour voir si vous identifiez le besoin d'avoir, par exemple, une réunion en personne entre les réunions de l'ICANN. Si l'on savait en un an, cela pourrait faciliter notre travail. Bien entendu, cela doit être fait avec suffisamment de temps pour mettre de prendre des décisions logistiques appropriées.

Je vais maintenant passer la parole à Mohamed.

MOHAMED EL BASHIR: Merci, Patrik. Nous attendons maintenant la liste des actions à prendre. Cette liste arrivera dans quelques minutes afin que nous sachions tous ce que nous envisageons de faire désormais ou les étapes à suivre.

Wolf, s'il vous plaît.

WOLF-ULRICH KNOBEN : Je me demandais si on pouvait parler de la séance que nous aurons lundi. Lundi, nous avons prévu d'avoir une séance avec la communauté. Et je me demande s'il y a une déclaration que nous prévoyons de faire au moment de cette réunion, s'il y a quelque chose de prévu...

MOHAMED EL BASHIR: Daniel.

DANIEL KARREBERG: Je suis tout à fait d'accord avec Wolf. Il nous faut en parler. On va nous demander quels sont nos plans. Lundi matin, on va nous demander ce que nous comptons faire et ce serait vraiment très mauvais si nous n'avons pas une position commune par rapport à cela. Je pense que nous devons consacrer du temps à nous mettre d'accord sur une déclaration ici et maintenant.

Excusez-moi. C'est le décalage horaire. J'ai fait une proposition sur la salle de chat et Keith a ajouté quelque chose. C'est une proposition très simple. Cela pourrait être un moyen d'avancer.

KEITH DRAZEK: J'ai rajouté des éléments à la proposition qui est sur la salle de chat. Donc, vous devriez pouvoir accéder à cette proposition.

MOHAMED EL BASHIR: Nous pourrions peut-être lire la proposition de Keith.

Keith, s'il vous plaît.

KEITH DRAZEK: Merci. Je vais la lire pour tous.

Donc, Daneil a suggéré avant sur la salle d'Adobe que nous nous mettions d'accord sur une déclaration. Disons que nos plans restent inchangés et que nous attendons la réponse du CWG. Nous avons six mois et nous savons que notre date cible, c'est en septembre. Notre



même inquiétude, c'est qu'il faut laisser ouverte la possibilité que nous pourrions accélérer les processus si nous trouvons que la proposition du CWG n'est pas controversée. Je suggère donc qu'une fois que l'ICG reçoit la proposition du CWG, nous essayons d'accélérer nos processus et mener les consultations publiques qui soient nécessaires en disant que notre meilleur délai serait au mois.

MOHAMED EL BASHIR: Jari et Paul.

JARI ARKKO: Je pense qu'il serait très utile de projeter le texte proposé sur l'écran. Deuxièmement, je pense qu'en nous mettant d'accord sur ce que l'on va dire, il serait important de dire quelque chose par rapport à un processus qui avance progressivement ou quelque chose de la sorte.

MOHAMED EL BASHIR: Paul.

PAUL WILSON: Si nous disons que des résultats sont attendus, il faudrait être très précis par rapport aux résultats que l'on attend à savoir la proposition du CWG qui soit remise à l'ICG.

MOHAMED EL BASHIR: Kavouss, s'il vous plaît.



KAVOUSS ARASTEH: Je pense que nous avons déjà parlé, il y a une heure à peu près, par rapport au fait que le président, les coprésidents allaient travailler sur la question du calendrier et qu'ils allaient présenter après le résultat de ces discussions à l'ICG. Il est difficile de se mettre d'accord sur une déclaration et il est difficile de savoir sur quoi on va se mettre d'accord.

MOHAMED EL BASHIR: Joe, s'il vous plaît.

JOSEPH ALHADEFF: Merci. Si nous faisons la déclaration qui vient d'être suggérée, je pense que cela n'affectera pas les consultations parce que les consultations seront justement pour traiter ces questions.

Je pense qu'on pourrait faire une déclaration en disant que nous avons été en communication avec la communauté des noms, que nous avons reçu un calendrier de leur part, que nous sommes en train de retravailler notre calendrier et que nous croyons que le calendrier que nous avons par rapport au travail que nous devons faire est encore approprié, mais que nous passons en revue tous les éléments. À ce moment-là, il semble que nous ne pouvons pas donner une date précise. Nous croyons que le calendrier que nous avons établi au départ est approprié, mais nous sommes en train de réviser ou examiner ce calendrier pour voir s'il est correct pour ne pas avoir une déclaration différente dans une semaine. Autrement, ils vont penser qu'on est fou.



Je pense qu'il faut dire qu'on est dans ce processus et qu'il peut y avoir des changements par rapport au calendrier.

Je pense qu'il faut souligner le fait que nous sommes en train d'analyser tout cela.

MOHAMED EL BASHIR: Milton?

MILTON MUELLER: Pour soutenir ce que Joe vient de dire, je serais très prudent avant de nous presser à faire des déclarations, mais si nous devons faire une déclaration, je dirais qu'il faut laisser ouverte la possibilité d'inclure des changements en cours de route pour pouvoir respecter le délai établi au départ. C'est-à-dire, si nous présentons les propositions des communautés des paramètres et de numéros séparément des propositions de la communauté des noms, nous pourrions peut-être respecter le délai d'origine du 30 septembre 2015. Et nous devrions peut-être indiquer que nous envisageons des changements éventuels.

MOHAMED EL BASHIR: Patrik.

PATRIK FOLTSTROM: Je vois que vous utilisez le mot « déclaration ». Il n'y a pas de différences réelles entre une déclaration et ce que nous sommes en train d'analyser et de débattre sur la liste de diffusion électronique. Je ne pense pas que l'on doit faire une déclaration à proprement parler, mais plutôt nous mettre d'accord sur certains points que l'on devra



développement. Personnellement, j'ai réfléchi à certains points ou certains sujets à traiter plutôt dans le cadre d'un format question/réponse. J'ai réfléchi, par exemple – je pense que c'est un bon moment maintenant de partager cela. Je viens de le publier sur la liste de courriers électroniques. C'est un document qui a trois ou quatre questions avec un texte qui accompagne ces questions. Je veux lire les exemples. Par exemple : « L'ICG considère-t-il qu'il y a une possibilité réaliste de respecter le délai de départ? », « L'ICG a-t-il réexaminé son calendrier? », « Quand est-ce que cela aura lieu? », « Y'aura-t-il plus de clarté à la fin de la réunion de l'ICANN? », « Quel est le nouveau délai cible? », « L'ICG a-t-il communiqué avec le CWG pour voir si le groupe peut avancer la date de remise de sa proposition? ».

Voilà le type de questions que nous allons recevoir. Je ne pense pas à une déclaration à proprement parler, mais plutôt à ce type de travail de question/réponse. Préparer un petit peu les questions qu'on pourrait nous poser. Je vous propose donc de penser à ce type de questions parce qu'une déclaration, c'est quelque chose de plus figé.

MOHAMED EL BASHIR: Manal.

MANAL ISMAIL: Je veux soutenir ce que monsieur Arasteh et Patrik viennent de dire sur le fait qu'il ne faut pas avoir une déclaration officielle. Comme Joe l'a bien dit, il ne faut pas non plus nous presser pour avoir un calendrier concret, car nous nous sommes mis d'accord sur le fait qu'on aura une téléconférence après pour continuer de débattre sur cette question.

Nous devons peut-être être un peu plus pragmatiques. Bien entendu, nous mettre d'accord sur la réponse que nous allons donner à chaque question, mais être plutôt pragmatiques, considérer quels sont les faits, quelle est la situation actuelle. Je pense que c'est la démarche la plus appropriée.

MOHAMED EL BASHIR:

Merci, Manal.

Alissa.

ALISSA COOPER:

Je suis d'accord avec Manal et avec Joe. Et je suis d'accord avec l'idée de réfléchir à ces questions qui pourraient nous être posées et ne pas forcément formuler une déclaration. C'est le type de questions qui pourrait être posé lors de la séance.

Or, pour être franche, je pense que c'est la meilleure politique, la meilleure démarche à faire. Et l'honnêteté, notre franchise, c'est ce qu'il faut transmettre. Nous pouvons dire que nous sommes en train d'examiner le calendrier, que nous en avons publié un il y a quelques mois et que nous travaillons là-dessus en fonction des changements qu'il y a eu par rapport au CWG. Il n'y a rien de mauvais à essayer d'expliquer tout cela. On a beaucoup à dire par rapport à ce dont on a débattu pendant ces journées. C'est le type d'informations qu'il faudrait transmettre. Nous pouvons parler de ce délai de six mois que nous avons considéré pour donner aux gens l'impression que nous sommes d'accord par rapport à la façon dont nous allons travailler, mais que



cette discussion n'est pas encore finie. Je ne pense pas qu'il y ait des problèmes par rapport à ça. J'espère que l'on aura une réponse dans quelques semaines. Je ne pense pas que ce soit urgent. Il ne faut pas se presser à dire qu'on n'est pas d'accord sur tout cela.

MOHAMED EL BASHIR: Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH: Je suggère que les réponses à ces questions soient plutôt générales et pas trop spécifiques, à savoir, par exemple : « Quand nous recevrons la réponse de la communauté des noms, l'ICG fera de son mieux pour accélérer le processus ». Voilà, des énoncés plutôt généraux.

MOHAMED EL BASHIR: Merci. Narelle.

NARELLE CLARK: Je pense qu'il y a une autre question à laquelle il faut réfléchir. Et j'hésite à la soulever. Donc, je ne vais pas la présenter, je vais juste attirer votre attention sur cette question possible. Je suis sûr que la semaine prochaine, on va me demander si l'ICG est satisfait des deux propositions qu'il a reçues. En ce sens qu'elles ne contiennent pas d'erreurs ou d'omissions importantes pour ainsi dire, car cela nous permet de prévoir la prochaine étape de notre calendrier. Je suis sûre qu'on va me poser cette question.

MOHAMED EL BASHIR: Daniel.

DANIEL KARREBERG: Je pense que ce que vient de dire Narelle est très important. Mais nous allons d'abord traiter les autres questions. Et merci de ne pas avoir présenté la question. Patrik a soulevé certains points par rapport auxquels il va falloir dire quelque chose. Mais avant, des sujets de discussion – je n'ai pas voulu faire une déclaration avec la proposition que j'ai faite sur la salle de chat, mais je voulais tout juste proposer un sujet de discussion. Je crois que ce que Patrik a proposé est très positif et reflète le consensus que l'on a dans cette salle.

En ce qui concerne le deuxième point, la dernière phrase promet que pendant la semaine, il y a aura un résultat. Je ne sais pas s'il est utile de formuler ainsi les choses. On pourrait ne pas faire référence à cela parce que du point de vue sémantique, on voit qu'il y a des complications, mais je ne sais pas vraiment si l'on peut assurer qu'on aura un résultat pendant la semaine. Si on pouvait éliminer cette partie, ce serait très bien.

MOHAMED EL BASHIR: Jari, s'il vous plaît.

JARI ARKKO: Je pense que je suis d'accord avec les personnes qui m'ont précédé. Les sujets de discussion proposés par Patrik, c'est vraiment très bien. Le travail progressif aussi. Et Kavouss a raison sur le fait qu'on doit parler de façon générale. Il ne s'agit pas uniquement du fait que l'on doit



attendre le travail de la dernière communauté. Il y a beaucoup plus de nuances. Donc, il faut parler aussi d'un travail progressif même si l'on dit cela de façon générale, je pense qu'il faut que nous soyons très conscients des changements qui pourraient intervenir au niveau du calendrier et que nous sommes en train d'examiner ce que cela implique, quel impact sur notre calendrier pour voir si nous pouvons comprimer ou prolonger nos délais? Eh oui, nous allons voir si nous pouvons utiliser une méthode progressive pour avancer avec les propositions que nous avons déjà dans la mesure du possible. Et puis, laisser la porte ouverte sur le fait qu'il se pourrait que l'on pense à une proposition partielle. Laisser un peu la porte ouverte et voir ce que la communauté a à dire par rapport à la situation.

MOHAMED EL BASHIR: Merci. Je pense que nous sommes d'accord par rapport aux sujets de discussions.

Milton.

MILTON MUELLER: J'ai envoyé un texte sur la liste en ce qui concerne les changements progressifs qui pourraient intervenir. À savoir que l'ICG devrait pouvoir éventuellement respecter le délai ou sinon, je préfère la réponse de Jari. Nous sommes conscients qu'il y a eu des changements dans la situation, etc., etc.

MOHAMED EL BASHIR: Joe.



JOSPEH ALHADEFF : Je suppose que le texte introduit par Milton m'inquiète un petit peu, car je pense qu'on était d'accord sur le fait qu'une proposition unifiée avec les trois propositions était très importante. Même s'il est théoriquement possible d'arriver à une proposition partielle, cela n'est pas une démarche probable. Je pense qu'il faut démontrer qu'il y aura différentes étapes, que l'on pourra travailler déjà sur les propositions des communautés qui ont présenté leur proposition. On va travailler là-dessus autant que possible. On ira le plus loin possible avec cela et de cette manière, on serait en train de dire quelque chose de réaliste. On est en train de rassembler les éléments pour une proposition commune. Je suis un petit peu inquiet par rapport à ce que Milton a proposé, car cela donne l'impression que l'on présente quelque chose qui n'est pas à la base de la discussion de consensus.

MOHAMED EL BASHIR: Jari, s'il vous plaît.

JARI ARKKO: Je pensais à être encore plus général et dire ce que nous faisons maintenant et laisser la porte ouverte. C'est ma recommandation.

MOHAMED EL BASHIR: Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH: Merci. Vous parlez d'un processus de modification progressive comme nouvelle disposition, mais ce n'est pas inclus dans notre charte. On

parle de la consolidation des différentes propositions et leur présentation subséquente. Alors, est-ce qu'on va modifier la charte? Je ne vois pas ce qu'on fait?

MOHAMED EL BASHIR: Non. Nous n'allons rien modifier. L'idée ici est de refléter le travail que nous faisons et les progrès que nous faisons dans un texte.

Mary, s'il vous plaît.

MARY UDUMA: Je sais que certains des participants pourraient être intéressés à savoir ce que l'ICG va faire avec les deux propositions qu'il a déjà reçues. Alors, moi-même, je pense que l'on pourrait profiter de cette occasion pour nous mettre d'accord sur le travail que nous comptons faire, comme Jari a dit et comme Milton a proposé. Mais le fait est qu'on ne peut pas compléter notre proposition finale jusqu'à ce que l'on ait reçu la troisième proposition aussi.

Alors, je ne pense pas qu'on propose de présenter une proposition incomplète ou partielle. La NTIA n'apprécierait pas cela. Mais je crois que nous devrions nous demander ce que les gens pourraient demander de nous pour savoir ce que nous allons faire avec les propositions que nous avons déjà reçues. C'est ce qu'on devrait essayer de répondre dès maintenant.



MOHAMED EL BASHIR: Milton a déjà formulé quelques remarques sur la salle de chat, sur la proposition de Joe. Vous voulez prendre la parole?

MILTON MUELLER: Je ne comprends pas s'il y a des limites entre les possibilités de faire des déclarations claires et explicites ou s'il y a quelque chose qui nous empêche de le faire, s'il y a quelque chose qui nous empêche de présenter une proposition partielle d'une proposition consolidée qui pourrait être mise en œuvre dès maintenant. Alors, ce n'est pas qu'on s'écarte de notre mission, c'est juste qu'on peut compléter les deux tiers de notre tâche et attendre pour la troisième partie. Vous voyez, pour moi, « progressif », c'est ça. Il faut que l'on permette que cette progressivité ou cette croissance soit bonne. Ce n'est pas quelque chose de négatif, forcément.

MOHAMED EL BASHIR: Jari.

JARI ARKKO: C'est vrai que nous devons travailler pour les utilisateurs de l'Internet et dans leurs intérêts. Donc, ce n'est pas que nous n'allons pas respecter les instructions que nous avons reçues de nos organisations. Je pense qu'on devrait essayer d'agir correctement. Et tout est négociable.

MOHAMED EL BASHIR: Merci. Manal, s'il vous plaît.



MANAL ISMAIL: En termes généraux, je ne suis pas d'accord avec cette notion de proposition croissante ou progressive. Comme Milton l'a proposé, ce serait possible, mais on ne peut pas faire notre proposition par étape.

Donc, je ne pense pas que l'on puisse répondre à ces questions avec des faits. On a reçu deux propositions. On devrait faire autant que possible, sur la base de ces deux propositions, dans la mesure du possible, puisqu'on doit les évaluer indépendamment. Et puis on va devoir s'arrêter jusqu'à ce que l'on reçoive la troisième proposition. On sait qu'il pourrait y avoir des lacunes, des superpositions. Alors, je ne pense pas qu'on pourrait déjà avancer jusqu'à la fin de ces deux propositions sans voir les lacunes et les superpositions.

MOHAMED EL BASHIR: Joe.

JOSEPH ALHADEFF: Pour moi, si les gens veulent proposer un sujet pour discussion ou si nous pouvons décider si on veut considérer une proposition double potentiellement, c'est pareil. Il n'y a pas de problème. Mais je pense qu'on devrait travailler de manière effective pour pouvoir avancer avec les deux propositions que nous avons reçues dans la mesure du possible. Mais ce n'est pas pareil que de suggérer que nous allons présenter notre proposition de manière divisée ou par étape. Alors, si on divise notre travail sur les propositions que nous avons reçues, c'est bon. Les communautés des paramètres de protocoles et des numéros ont fait leur travail dans les délais prévus. Et donc, on doit considérer leurs propositions dans les délais qu'on avait établis d'emblée.



Alors, que la communauté des noms n'ait pas présenté leur proposition ne veut pas dire qu'on ne va pas travailler sur les autres propositions avant juin. C'est différent de dire que l'on considère cette possibilité de faire cette proposition par étape. Je ne m'oppose pas à cette discussion, mais je ne veux pas que l'on parle de ce concept avant que l'on ait vraiment discuté de cette possibilité.

MOHAMED EL BASHIR: Alissa.

ALISSA COOPER: J'allais exprimer à peu près ce que Joe vient de dire. On s'est écarté beaucoup de ce qu'on essayait de décider, je pense. Et on n'a pas beaucoup de temps. On devait finir la réunion il y a trois minutes, d'ailleurs. Alors, on doit se mettre d'accord sur les sujets de discussion. Que les 30 personnes de ce groupe sont d'accord de discuter et d'aborder dans les réunions prochaines, à compter de lundi prochain. Et je crois toujours que nous pouvons nous mettre d'accord sur les faits qui existent. Notre calendrier a été publié et on ne l'a pas modifié, pour l'instant. On pourrait peut-être le mettre à jour. Mais pour l'instant, ce n'est pas fait : on est en train de le réviser. On sait que le calendrier qui a été publié par le CWG devrait être considéré.

Et je ne crois pas que ce groupe puisse se mettre d'accord sur ces autres questions que l'on considère. On devrait travailler sur les sujets de discussion pour lundi. Voilà.



MOHAMED EL BASHIR: Daniel.

DANIEL KARREBERG: La réunion n'était pas censée finir parce qu'on avait prévu du temps supplémentaire au cas où on avait besoin davantage de temps. Donc, je pense qu'on devrait s'efforcer de conclure cette discussion parce qu'on a très bien avancé.

Nous voilà réunis autour d'un processus multipartite de l'ICANN et ici l'important, c'est de communiquer, d'assurer qu'on peut avancer, faire des progrès et de le faire de manière cohérente et constante. Pas de parler à l'encontre de ce que les autres disent. C'est important qu'on communique avant que l'on commence avec la réunion publique de l'ICANN. Donc, je pense qu'il est fort probable qu'on arrivera à se mettre d'accord sur les sujets de discussion.

J'ai suggéré un autre ajout sur la liste de diffusion et j'espère que ce ne sera pas quelque chose de controversé. Je vais vous lire cela. J'espère que vous n'aurez pas conflits. Je disais que l'ICG – une question était si l'ICG travaille sur les propositions des communautés qu'il a reçues jusqu'à présent. Et la réponse était « oui, l'ICG a déjà commencé à travailler sur les propositions reçues des communautés des numéros et des paramètres de protocoles. Nous avons fait des progrès considérables pendant notre réunion récente et nous avons posé une question formelle aux deux communautés jusqu'à présent ».

Notre but ici est d'être aimable avec la communauté et de leur faire savoir en même temps que nous avons commencé à travailler. De les rassurer que leurs contributions soient prises au sérieux et que notre



but et notre intention soient de commencer déjà à préparer une version consolidée des propositions. On n'est pas complètement bloqué par le manque de propositions du CWG.

Martin n'est pas d'accord. Vous voulez prendre la parole?

MOHAMED EL BASHIR: Patrik et Jari.

PATRIK FALTSTROM : Je voulais dire d'abord que je suis d'accord avec Daniel sur le fait que nous sommes sur le point d'atteindre le consensus ici et nous avons certains sujets de discussion qui ont déjà été accordés. Je pense que votre dernière suggestion était bonne et qu'il faut qu'on l'ajoute. Maintenant, pour ce qui est du travail sur les propositions sur lesquelles a parlé Manal, c'est vrai. Les coprésidents ont reçu une suggestion de secrétariat hier pour la production d'une matrice du contenu de ces propositions pour pouvoir faire une analyse des lacunes et des superpositions. Et je pense que le travail mécanique de créer ces outils pour pouvoir évaluer et pour pouvoir comparer les deux propositions va nous prendre du temps. Alors, on peut profiter de cette période avant de recevoir la proposition de la communauté des noms. On pourrait même tirer cette analyse entre les deux propositions que nous avons déjà pour voir si on se sert d'un mécanisme avec lequel on se sent à l'aise. Et puis on pourra démarrer le processus ayant déjà les outils et sachant quels seront les processus, une fois qu'on recevra la troisième proposition.



Alors, lorsqu'on parle de comprimer les délais, ça ne veut pas dire qu'il faut consacrer moins de temps, qu'il faut se presser. On va économiser du temps ici en termes de dates. Alors, c'est ça qu'on discutait avec le secrétariat hier, qu'est-ce qu'on peut faire avant de recevoir la troisième proposition? Jusqu'où peut-on arriver avant de se bloquer? Parce que sans doute on arrivera à un point où on sera bloqué, car on ne pourra plus avancer, mais je suis d'accord avec Manal : on peut faire beaucoup plus que ce qu'on a fait jusqu'à maintenant.

MOHAMED EL BASHIR:

Jari, allez-y.

JARI ARKKO:

Je suis fortement d'accord avec les remarques de Daniel et d'Alissa. Il faut que l'on se mette d'accord sur les sujets de discussion. D'ailleurs, ces sujets sont ce que je pensais moi-même. Je suis d'accord avec ce que Daniel a dit et comment il exprimé. On a discuté un peu de la piste de travail tout à l'heure et on parlait de la possibilité de faire une présentation par étapes, mais ce n'est pas une proposition spécifique de faire ceci ou faire cela. On a un éventail d'actions potentielles possibles. Alors, Patrik et les autres vont s'occuper de cela. On devra sans doute tirer cette analyse pour essayer d'avancer autant que possible avec les contributions que nous avons jusqu'à présent.

Nous avons essayé d'avancer autant que possible. Et on pourrait peut-être prendre beaucoup de temps ou peut-être que Larry pourra commencer déjà, dès cette après-midi. Donc, ça va dépendre de la durée de cette analyse.



Mais je ne pense pas qu'on doive entrer dans les détails de ce sujet.

MOHAMED EL BASHIR: Xiaodong.

XIAODONG LEE: Je pense soutenir les remarques de Daniel et de Patrik aussi. Je pense que leur proposition était très constructive. Merci.

MOHAMED EL BASHIR: Merci.

PATRIK FALTSTROM : Alors, on sent en général que les sujets de discussion sont assez bons pour nous tous. On est tous presque d'accord. Alissa a dit sur la salle de chat qu'elle s'opposait au premier sujet.

Alissa, vous voulez prendre la parole?

ALISSA COOPER: Je ne l'ai peut-être pas bien exprimé avant, mais lorsqu'on considère activement le calendrier existant pour essayer de trouver et d'arriver à un accord sur ce qu'on pourrait faire, c'est décevant de dire que nos plans n'ont pas changé. Ils pourraient changer d'ici une semaine.

Alors, il ne faut pas mentir aux gens. Que ce soit clair qu'on est en train de considérer ces modifications. C'est la réalité.



Je ne pense pas que l'on n'ait pas accéléré le processus jusqu'à ce qu'on aura reçu la proposition du CWG. On pourra le faire auparavant. Vous savez, on peut le faire la semaine prochaine. Voilà pourquoi je ne suis pas tout à fait d'accord avec la réponse à la première question.

PATRIK FALTSTROM : Alors, qu'est-ce que vous voulez comme réponse? Je n'ai pas compris.

Milton l'a compris. Milton va me l'expliquer. Je suis désolée Alissa, je suis fatigué.

MILTON MUELLER: Elle veut éliminer la première phase sur les plans qui n'ont pas changé et puis éliminer la partie de la deuxième phrase qui dit : « Une fois que l'ICG aura reçu la proposition du CWG ». On pourrait dire : « Nous allons considérer les occasions d'accélérer notre travail » tout court. Alors, cette introduction d'une fois que l'ICG aura reçu la proposition du CWG, ce n'est pas la peine de le dire.

PATRIK FALTSTROM : Je vous remercie tous de m'avoir aidé à comprendre.

MOHAMED EL BASHIR: Kavouss, allez-y.



KAVOUSS ARASTEH: Alors, vous voulez reprendre quand? Vous aviez annoncé un calendrier hier et aujourd'hui, on a parlé d'autres dispositions et on a approuvé un ordre du jour ce matin. Donc, si on a approuvé l'ordre du jour et qu'on va le changer, ce n'est pas approprié. On ne peut pas approuver une charte puis la modifier chaque fois. Ce n'est pas approprié. Ce n'est pas correct.

MOHAMED EL BASHIR: C'est une question des sujets divers ce que vous dites. Donc, on essaie de voir quels étaient les sujets que nous allions discuter lors de notre séance de lundi. Je pense que ça correspond parfaitement à ce point de l'ordre du jour. On a presque atteint le consensus et puis on a des questions.

Alors, on essaie de considérer l'avis de tout le monde pour pouvoir conclure et nous mettre d'accord sur ces sujets pour l'ordre du jour.

Paul?

PAUL WILSON: Oui. Je répète ce que j'ai suggéré. Je trouve que le résultat dont on parle n'est pas très clair. On devrait peut-être dire qu'on s'attend à atteindre des résultats sous la forme d'une proposition finale prête à être présentée.

Donc, le résultat n'est pas, par exemple, une première version préliminaire. Le résultat est la proposition finale prête à être présentée. On peut l'ajouter?



MOHAMED EL BASHIR: Joe, s'il vous plaît.

JOSEPH ALHADEFF: Lorsqu'on a discuté du processus de consultation et qu'on a dit qu'on allait se mettre d'accord sur ce processus de consultation, pour moi ce n'était pas clair quel était le délai que ç'allait nous prendre de le compléter. On n'avait pas dit « six mois ». Donc, peut-être on pourrait répondre plus clairement disant que notre possibilité de respecter la date butoir existante va dépendre de quand on reçoit la proposition du CWG. Ça dépend de cette date. Et c'est à partir de cette date que nous allons pouvoir accélérer notre travail parce que si le CWV, par exemple, nous envoie la proposition en mai au lieu de l'envoyer en juin, il est possible que l'on commence à agir dès mai et que l'on accélère.

Par conséquent, notre processus est notre travail. Si leur processus n'est pas aussi optimiste, ça me préoccupe un peu parce que les six mois ne vont pas être respectés.

MOHAMED EL BASHIR: Jari.

JARI ARKKO: J'étais en train de rédiger moi-même le texte. Mais c'est vrai que cette possibilité réaliste a été éliminée et maintenant, on ne parle plus du tout de ce processus par étape. Ce n'est pas correct, à mon avis.



MOHAMED EL BASHIR: Milton?

MILTON MUELLER: Oui. Je demandais d'éliminer la deuxième partie de la phrase parce que c'était trop tranchant et ç'aurait pu provoquer des conflits. Alors, peut-être qu'on devrait dire qu'outre de travailler, nous allons essayer de trouver l'occasion d'accélérer notre travail, etc., etc., et que nous allons chercher à trouver des occasions de faire des progrès par étape ou croissants.

MOHAMED EL BASHIR: Alissa, allez-y.

ALISSA COOPER: Je ne sais pas si c'est pertinent, mais les modifications à la réponse à la première question sont répétées dans la réponse à la deuxième question. Sauf que les modifications ont été faites dans la première question, mais n'ont pas été répétées dans la deuxième question.

Donc, si nous allons modifier nos réponses, on doit être conséquents et faire les mêmes modifications partout.

MOHAMED EL BASHIR: Mary, s'il vous plaît.



MARY UDUMA:

Je trouve que la proposition de Joe était bonne. Moi aussi, je suis préoccupée par ces déclarations des six mois. Si on parle de six mois et qu'on n'est pas en mesure de respecter ce délai, ça va être pire. Donc, peut-être qu'on devrait faire une déclaration plus générale, comme Joe le proposait, et ce serait plus prudent, en tous cas, et ça nous permettrait d'être plus flexibles, d'avoir la possibilité de manœuvrer suivant les délais possibles au moment d'arriver à cette date.

Donc, ce serait mieux, en tous cas, de faire une déclaration générale. Merci.

MOHAMED EL BASHIR:

Merci. Keith.

KEITH DRAZEK:

Merci, Mohamed. Je voulais soutenir ce qu'ont dit Joe et Mary concernant cette date spécifique, ce délai spécifique de six mois.

Si on parle des six mois à partir de la réception de la proposition du CWG, ce n'est pas difficile pour les gens de se rendre compte que les résultats de notre séance seraient que si l'ICG dit « décembre 2015 », ça va être une nouvelle date cible parce que ce sera calculé à partir de cette date estimée du CWG, qui est juin. Et on devra ajouter les mois sans faire comprendre aux personnes, sans transmettre cette idée que septembre 2015 ne serait pas possible de respecter. Donc, on devra remettre notre date jusqu'à décembre.

Je pense qu'il faut que l'on soit souple pour avoir la possibilité d'évaluer nos propres processus et voir on peut travailler de manière efficace et



accélérer notre travail tout en en avant des processus prévisibles et en ayant les processus de consultations publiques nécessaires.

MOHAMED EL BASHIR: Kavouss, s'il vous plaît.

KAVOUSS ARASTEH: Je suis plutôt pour ne pas mettre six mois, mais plutôt établir un lien entre la proposition de la CWG et notre progrès en disant que notre progrès dépend de la date à laquelle nous allons recevoir cette proposition. Que ce soit six mois ou autre, je pense qu'il ne faudrait pas parler de six mois ou établir une date précise. Nous allons en reparler après. Nous devons donc prendre ce type de démarche.

MOHAMED EL BASHIR: Paul.

PAUL WILSON: Les six mois ne m'inquiètent pas. Je pense que les six mois viennent du calendrier que l'on avait prévu. Avant, c'était six mois après que l'on comptait remettre la proposition consolidée, une fois qu'on aurait reçu les propositions. Mais nous pouvons changer les six mois et les supprimer de cette réponse. Il n'y a pas de soucis. On peut remplacer cela par « Conformément au calendrier » ou?



MOHAMED EL BASHIR: On va éliminer donc les six mois.

Milton, s'il vous plaît.

MILTON MUELLER: Est-ce que je peux parler?

Très bien. C'est vrai que les gens, tout comme Keith l'a dit, vont penser immédiatement que la date butoir sera reportée à décembre, mais d'une certaine manière, c'est vrai parce que nous n'allons probablement pas finir à la date prévue. Je ne veux pas que l'on soit trop évasif. On pourra dire que tout dépend de la date à laquelle nous allons recevoir la proposition du CWG. On espère les résultats sous la forme d'une proposition finale prête à être remise au moins ou tout au plus six mois après la réception de cette proposition.

On peut débattre s'il s'agit de six mois ou pas, mais je crois qu'on serait trop évasif si l'on dit : « Dans les meilleurs délais ». Je ne crois pas que ce soit trop crédible.

Si on nous demande, on pourrait dire qu'on pense que ce délai sera de six à neuf mois. Cela laisse la porte ouverte et nous donne un peu plus de marges de manœuvre. Ce serait une bonne idée de dire – j'aimais beaucoup la proposition de départ de Keith. Une fois qu'on aura reçu, notre plan reste le même. Une fois qu'on aurait reçu la proposition du CWG.

Si vous n'êtes pas d'accord, on peut en discuter. Et puis, je pense qu'il faut ajouter cette référence à un processus par étape ou progressif ou évolutif. C'est plus ou moins ce que l'on veut dire.



Nous pourrions ajouter un paragraphe où l'on dit : « Le fait que l'ICG prenne plus longtemps que prévu ne veut pas dire que le processus ne va pas aboutir, mais plutôt que cela prend un peu plus de temps ». Il y a des gens dans le congrès des États-Unis qui nous demandent de ralentir. Donc, nous admettons tout simplement qu'on a un peu de retard et que nous avons ralenti un peu le processus.

MOHAMED EL BASHIR: Je vais parler après Joe et Keith.

Daniel?

DANIEL KARREBERG: J'aime la première phrase de Milton. Je n'aime pas la deuxième phrase parce que je pense que c'est un jugement de valeur qu'on ne devrait pas faire. Donc, la première phrase, je suis d'accord; la deuxième, je ne suis pas d'accord.

Je pense que la deuxième phrase de toutes les questions est tautologique, mais je n'ai pas d'objection pour la laisser. Mais ç'a l'air un peu bête.

MOHAMED EL BASHIR: Daniel propose d'éliminer cette partie de la phrase, car elle n'a pas trop de sens.

Joe, c'est votre tour.



JOSEPH ALHADEF: Je suis d'accord. Il faudrait éliminer cette partie de la phrase, mais ce que je voulais faire dans mon commentaire initial, c'était de mettre en rapport ces deux processus. Les deux éléments qui dépendent les uns des l'autres, c'est la date à laquelle nous allons recevoir la proposition, notre capacité d'accélérer le processus et notre capacité à pouvoir remettre le processus dans les délais. Et cela dépend de la date à laquelle nous allons recevoir la proposition du groupe CWG, la capacité d'accélérer notre processus.

C'est un lien qu'il faut établir entre ces éléments pour expliquer notre travail.

MOHAMED EL BASHIR: Merci. Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH: Merci, Mohamed.

Je ne suis pas favorable à la deuxième partie de la phrase où l'on parle de porter préjudice, etc., car le retard ne veut pas forcément dire que cela porte préjudice au processus. Il ne faudrait pas parler de cela. Le processus est reporté ou ralenti. Il faudrait utiliser d'autres mots au lieu de « préjudices ».

Donc, je propose d'éliminer tout le paragraphe. Je pense que c'est un paragraphe qui n'est pas nécessaire.



MOHAMED EL BASHIR: Je pense qu'à partir des commentaires de Daniel et Joe, on pourrait éliminer ce paragraphe, si personne n'a d'objections.

Très bien. On va éliminer donc ce paragraphe qui commence par « *The fact...* », etc.

JOSEPH ALHADEFF: Pour être plus précis, je faisais référence à la deuxième phrase du premier paragraphe. Cette phrase qui est un peu tautologique. Voilà. Mon intervention faisait référence à cette autre phrase.

MOHAMED EL BASHIR: C'était un commentaire de Daniel.

Jari, s'il vous plaît.

JARI ARKKO: J'ai quelques commentaires par rapport au texte. Tout d'abord, je suis d'accord avec Kavouss pour éliminer ce paragraphe qui est négatif. Je parlerais plutôt de retard, mais non de préjudices. On doit essayer de trouver une meilleure réponse à cette question, car c'est un sujet important.

L'autre commentaire. Tout d'abord, la dernière phrase du premier paragraphe, je pense qu'on devrait ajouter avec les propositions qui ont déjà été reçues. Parce ce que c'est ce que l'on veut faire.



Deuxièmement, si on élimine la phrase du milieu, alors il faut corriger le milieu de la dernière phrase en disant qu'on va chercher à faire de notre mieux, etc.

MOHAMED EL BASHIR: Daniel.

DANIEL KARREBERG: Je voulais dire la même chose que Joseph. Lui et moi, on faisait référence à un résultat sous la forme d'une proposition prête à être remise, une fois qu'on aura reçu la proposition du CWG. Oui, une fois qu'on aura reçu cette proposition du CWG, nous attendons les résultats. Donc, si on élimine une partie, le reste, c'est cohérent parce qu'il y a eu un calendrier de six mois qui était prévu. Maintenant, on ne met plus six mois et donc on peut supprimer toute la phrase.

MOHAMED EL BASHIR: Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH: On va pas à pas. Tout d'abord, sur le premier paragraphe, je suis pour l'élimination de la première partie, chercher des opportunités pour faire des progrès, etc. Cela n'est pas nécessaire.

MOHAMED EL BASHIR: Jari.



Milton?

MILTON MUELLER: Je pense qu'il nous faut cette deuxième phrase parce qu'il faut dire que nous sommes prêts à traiter la proposition des noms dans les délais que nous avons prévus parce que les gens souhaitent écouter qu'à partir du moment où nous allons recevoir la proposition, il y aura x quantités de mois jusqu'à ce qu'ils puissent voir un résultat consolidé des trois propositions. Si nous ne le disons pas, nous sommes très évasifs. Est-ce qu'il y a une chance réaliste, etc.? Ça dépend de quand on va recevoir, etc., etc. C'est vraiment évasif. Je pense qu'il faut dire que l'on est capable et que l'on va faire de notre mieux pour accélérer nos processus, pour essayer de traiter la proposition dans le même délai qu'on avait prévu dès le départ.

MOHAMED EL BASHIR: Kavouss, s'il vous plaît.

KAVOUSS ARASTEH: Il y a une différence entre le fait de dire que nous allons traiter la proposition une fois qu'on va la recevoir versus une méthode pas par pas ou par étape. Je ne suis pas en faveur de ce dernier élément. Il ne peut pas y avoir référence à une démarche par étape ou progressive. Merci.

MOHAMED EL BASHIR: Joe, vous pouvez peut-être suggérer un autre texte.



JOSEPH ALHADEFF:

Peut-être au lieu de parler du mot « *incremental* » en anglais, « par étape » ou « progressif », on pourrait parler des propositions que l'on a déjà reçues parce que cela nous permettrait de parler de ces étapes sans vraiment le dire. Je pense que si nous voulons être très précis et vraiment francs, il faut parler du fait qu'on est en train d'évaluer le processus et de revoir notre calendrier. Nous n'avons pas dit que nous pouvons le faire dans le même délai. Ça peut nous prendre plus de temps en fonction des consultations publiques. Et c'est pour cela que nous sommes en train de discuter de cette question, pour essayer de voir quelle sera la décision à prendre.

Ce serait prématuré que de prévoir quel sera le résultat de ces discussions avant d'avoir toutes les informations factuelles.

MOHAMED EL BASHIR:

Jari.

JARI ARKKO:

Je ne suis pas contre le mot « *incremental* » ou « par étape » ou « progressif » parce que, bien entendu, notre processus comporte plusieurs étapes avant que l'on ait toutes les contributions. Donc, le fait que nous ayons le mot « *incremental* » ou « par étape » sur l'écran ne veut pas dire que nous allons remettre quelque chose de partiel à la NTIA. Je pense que le mot « *incremental* » n'est pas mauvais si nous précisons que nous travaillons déjà sur les propositions que nous avons déjà reçues. Je pense qu'il est très important que nous soyons très clairs dans nos communications.



MOHAMED EL BASHIR: Patrik.

PATRIK FALTSTROM : Merci. Je pense qu'il n'y a pas de problème ici. Nous voyons que plus le texte est long, moins on est d'accord. Je vous rappelle que l'idée, c'est de répondre à cette question. Bien sûr, les gens ne vont pas poser la question exactement de la même façon. Donc, on ne va pas avoir l'occasion de répondre exactement avec le même texte. C'est que l'on doit faire, comme l'a dit Manal, c'est parler-vrai, dire la vérité. Nous avons un calendrier, mais maintenant, on a reçu une formation du groupe CWG qui nous dit qu'ils ne vont pas pouvoir respecter le délai prévu et maintenant, nous sommes en train de réexaminer notre calendrier. C'est la vérité ou pas?

Alors, je pense que nous consacrons beaucoup trop de temps à essayer de préparer un document sur l'écran. Un texte que nous n'allons jamais utiliser parce que nous n'allons pas avoir l'occasion de le lire tel qu'il figure sur l'écran. On est en train de perdre du temps.

MOHAMED EL BASHIR: Martin.

MARTIN BOYLE: Je suis plutôt d'accord avec Patrik sur le fait qu'il est raisonnable que l'on dise que nous sommes en train de réétudier notre calendrier à la lumière des informations que nous avons reçues du CWG, que nous sommes en train de revoir ce calendrier et ce délai de six mois, si jamais il faut le dire ou pas.



Mais je vous mettrais en garde par rapport à ce mot, « *incremental* », parce que j'ai écouté deux manières différentes de l'interpréter. Donc, soit il faut l'expliquer et l'expliquer dans le sens où Jari l'a utilisé. Autrement, ce serait voir quel est notre rôle en tant qu'organe de coordination et commencer à parler du fait que nous allons continuer à travailler avec les communautés sur leur proposition, non seulement les propositions que nous avons reçues, mais aussi le travail dont on dispose de la part des communautés, pour voir quelles sont les différentes pistes de travail. Mon inquiétude, c'est que l'on finisse par ne pas faire attention aux différentes pistes de travail et aux différentes approches alors que le besoin se fait sentir d'arriver à des conclusions par rapport à cela. Est-ce que cette approche sera acceptable pour vous? Je pense que cela nous ferait perdre du temps au moment où on va recevoir les propositions si on ne réfléchit pas à ce type de questions.

MOHAMED EL BASHIR:

Merci, Martin.

Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH:

Je pensé qu'il vaut mieux se concentrer sur un paragraphe d'abord avant de passer au deuxième paragraphe.

Sur le premier paragraphe, je suis pour la suggestion faite par Martin de ne pas parler « *incremental* », mais plutôt parler des propositions que l'on a. Je n'aime pas trop ce mot, « *incremental* », en anglais, parce qu'il a des connotations différentes et des significations différentes selon les



différentes interprétations. Il peut y avoir d'autres interprétations. Et je suis d'accord avec ce que Martin vient de dire. Je dirais plutôt « traiter les propositions dont on dispose ».

MOHAMED EL BASHIR: Joseph va travailler avec cette phrase.

Alissa et puis Jari.

ALISSA COOPER: Merci. Je suis d'accord avec ce que Patrik a dit. Je pense qu'il n'est pas productif de travailler sur le paragraphe lui-même, le texte lui-même. Je pense que ce que nous pouvons faire pour lundi, c'est faire des points. Je veux dire, faire une liste de points d'éléments que l'on va aborder en disant que nous avons reçu une nouvelle information du CWG, que nous évaluons, nous travaillons à l'évaluation de ces informations. Le fait qu'on nous pose une question ne veut pas dire que l'on doit inventer une réponse que nous n'avons pas. Cette discussion nous laisse voir qu'on n'a pas une réponse consensuelle.

Donc, je suggère de ne pas continuer à essayer de trouver un texte figé, mais plutôt de parler des éléments que l'on va aborder quand on nous posera des questions et dire la vérité. C'est ma proposition. On a un calendrier qui a été publié. On peut dire quand on l'a publié – je ne m'en souviens pas en ce moment –, nous pouvons dire que nous avons reçu de nouvelles informations du CWG et que nous évaluons de manière active ces informations pour déterminer si elle aura un impact sur le travail qu'il nous reste à faire sur les propositions.



MOHAMED EL BASHIR: Personnellement, je suis d'accord avec la suggestion d'Alissa.

Jari.

JARI ARKKO: Je pense que nous avons l'obligation d'avancer, d'expliquer les changements que nos communautés peuvent voir. Et nous devons avancer sur les propositions que nous avons de la meilleure manière possible. Cela inclut le fait de progresser sur le travail concernant le matériel que nous déjà. Bien entendu, on a certaines contraintes, par exemple il peut y avoir des contraintes par rapport à certains écarts entre les propositions, mais je pense que ça n'a pas trop de sens que d'essayer d'établir un texte figé.

Je voudrais utiliser « *incremental* » en anglais parce que je pense que ça représente l'idée de ce qu'on veut faire.

MOHAMED EL BASHIR: Merci. Manal, s'il vous plaît.

MANAL ISMAIL: Je voulais suggérer, comme Alissa vient de le suggérer, d'avoir un certain nombre de points, une liste à puces, des points que l'on voudrait aborder parce qu'on ne va pas lire la réponse telle qu'elle est sur l'écran, car même si on nous pose exactement la même question, on ne veut pas répéter ce texte ou le lire.



Je pense qu'il n'est pas nécessaire d'éditer le texte pour qu'il soit figé. On peut dire que pendant notre réunion, on a analysé en détail notre calendrier, que nous avons été en contact avec les communautés, que nous avons prévu une téléconférence immédiatement après cette réunion pour pouvoir ajuster notre calendrier qui nous permette de travailler de manière plus efficace sur les propositions qu'on a déjà reçu et dire qu'on va continuer à travailler avec la communauté des noms jusqu'à ce que l'on reçoive la proposition qui manque. Si nous sommes d'accord avec ces points généraux, il ne faut pas consacrer trop de temps à ce processus d'édition du texte.

MOHAMED EL BASHIR:

Cela nous permettrait de gagner du temps, dire que cette édition ne nous aide pas notre travail.

Nous pouvons faire de cette liste à puces pour voir quels sont les éléments. On pourrait peut-être l'envoyer par la liste de diffusion.

Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH:

Merci. Je vais faire une proposition concrète. Effaçons tous ces paragraphes. Disons que le calendrier pour le processus est celui que l'on a publié et qui est toujours en vigueur. Ce calendrier était basé sur la date butoir du 15 janvier pour la réception des propositions. Or, puisque l'une des communautés a pris du retard, l'ICG, en ce moment, envisage la possibilité de modifier son calendrier. Merci.



MOHAMED EL BASHIR: Je vois certains qui hochent de la tête.

Alors, y'a-t-il quelqu'un qui soutient cette proposition?

Patrik, allez-y.

PATRIK FALTSTROM : On a suffisamment de données. On a les contributions de ce que les gens ont dit. Et je pense qu'on a suffisamment de données pour pouvoir préparer cette liste à puces que nous pourrions vous envoyer. Et je pense que c'est suffisamment d'informations pour commencer ; à travailler dès maintenant. Merci.

MOHAMED EL BASHIR: Alors, nous avons fini cela si vous n'avez rien d'autre à ajouter à l'ordre du jour. On a donc un point de plus qui est la révision de la liste d'actions à suivre issue de la réunion.

Si vous voulez avoir des mises à jour ou si vous voulez corriger quelque chose, faites-le-nous savoir. Je pense que pour le secrétariat, ce serait facile d'afficher la liste d'actions à suivre sur l'écran aussi.

Pendant qu'on attend, je commencerai à lire ma propre liste. Action à suivre # 1 : approbation des procès-verbaux de la réunion du 28 janvier. C'était une réunion en téléconférence. Le secrétariat doit résumer les questions et les réponses concernant la proposition de la communauté des paramètres de protocoles et la proposition de la communauté des numéros qui a été discutée.



Jari doit préparer une liste des informations que l'on demande de la communauté des paramètres de protocoles au sujet de la juridiction de la supervision de la NTIA et envoyer ces informations sur la liste de diffusion de l'ICG.

Milton doit filtrer la liste de questions que l'on enverra à la communauté des paramètres de protocoles et à la communauté des numéros en fonction de la discussion de l'ICG et l'envoyer à la liste interne de l'ICG.

Paul doit demander des précisions concernant les questions présentées pour l'équipe CRISP en ce qui concerne les parties 2B et 3A de la proposition de la communauté des numéros. Les présidents de l'ICG doivent réviser les détails du processus de finalisation des propositions et peaufinent le calendrier de l'ICG avec l'aide du secrétariat.

Manal, Kavouss, Lynn et Joe doivent continuer de travailler ensemble sur le document du processus de la communauté avec les suggestions des autres membres de l'ICG.

L'ICG doit décider quels seraient les sujets de discussion pour la réunion de lundi. Je pense que les coprésidents du groupe devront présenter une liste de sujets de discussion en format de puces.

Patrik doit communiquer avec le CWG et le CCWG pour coordonner nos futures téléconférences et les réunions en personne.

Y'a-t-il des commentaires concernant cette liste d'actions à suivre?

Patrik, allez-y.

PATRIK FALTSTROM : Merci. D'abord, pour ce qui est des procès-verbaux de la téléconférence du 28 janvier, c'était déjà approuvé. Ça faisait partie de l'ordre du jour d'hier. Nous avons aussi une action à suivre pour que les présidents envoient une liste en format de puces résumant la dernière discussion. Ce qui devrait être ajouté.

On a aussi... Mais voilà ce que je vois. Merci.

MOHAMED EL BASHIR: Daniel?

DANIEL KARREBERG: Je m'oppose à ces mots de « processus de la communauté » : on devrait parler de « traitement des commentaires », par exemple, et pas des « processus de la communauté ». Ce n'est pas ça qu'on voulait dire.

MOHAMED EL BASHIR: Milton?

MILTON MUELLER: Je pense que l'action à suivre # 4 est complète à travers la liste de diffusion.

MOHAMED EL BASHIR: Alors, on en prend note. C'est complété.

Kavouss et Manal.



KAVOUSS ARASTEH: Merci. Pour l'action à suivre # 8, je propose que l'ICG continue de discuter et se mette d'accord sur les sujets de discussion qui pourraient être présentés ou suggérés pour la séance de lundi. Mais il faut qu'on se mette d'accord sur les points, sur les sujets de discussion. Merci.

MOHAMED EL BASHIR: OK. Merci.

MANAL ISMAIL: Pour le point # 7, on pourrait parler de « traitement des commentaires de la communauté ». Et lorsqu'on parle de l'équipe de rédaction initiale, ça devrait également inclure Jean-Jacques. Je ne veux pas proposer qu'il participe, mais je ne veux pas qu'on l'exclue. Ça va dépendre de lui, bien sûr, mais il faisait partie de l'équipe de rédaction initiale.

MOHAMED EL BASHIR: Daniel, s'il vous plaît.

DANIEL KARREBERG: Pour moi, « commentaires de la communauté » semble acceptable.

MOHAMED EL BASHIR: Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH: Pardon, Mohamed. J'ai oublié de dire que pour l'action à suivre # 8 après « liste de l'ICG », on devrait dire « en fonction des discussions qui



ont eu lieu lors de la réunion et en vertu des propositions d'Alissa ».
Voilà. Merci.

MOHAMED EL BASHIR:

Parfait.

C'est bon? S'il n'y a plus d'autres commentaires, on pourrait mettre à jour cela.

Et cela semble conclure notre réunion. Je vous remercie tous d'avoir travaillé autant. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]

